

LE BUDGET ILSLEY

REVENUS: \$2.050.000.000

DÉPENSES: \$3.900.000.000

DÉFICIT: \$1.850.000.000

\$377.850.000 EN NOUVELLES TAXES

*Impôt sur le revenu et taxe de la défense nationale
fusionnés, augmentés et perçus à la source*

**Taxe sur l'alcool jusqu'à \$9 le gallon. —
Majoration des impôts sur la bière, le tabac,
la cigarette, les bonbons, les eaux gazeuses,
les cabarets. — Nouvelle taxe sur les fourrures**

«Le Canada français est demeuré fidèle à ses grandes origines»

(Le R. P. LEDIT)

C'est d'une façon majestueuse et grandiose à la fois, qu'a débuté ce matin, à l'église Notre-Dame, la célébration de la fête nationale du Canada français. Pour associer le troisième centenaire de Montréal à cette célébration, les dirigeants de la Société St-Jean-Baptiste avaient accepté avec plaisir l'invitation que leur avait faite le curé de la Paroisse, M. Eugène Dubeau, P.S.S., de venir célébrer chez lui la grand'messe pontificale de ce jour.

S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, officiait. Aux premiers rangs de l'assistance avaient pris place S.H. M. Adhémar Raynault, maire de Montréal, les représentants du gouvernement du Québec ainsi que ceux du Dominion, de nombreux conseillers municipaux, des députés tant provinciaux que fédéraux, M. le notaire Athanase Fréchette, président général de la Société St-Jean-Baptiste ainsi que tous les membres de son conseil et les présidents régionaux, etc.

De nombreux prélats et religieux avaient également pris place dans le chœur.

L'église était remplie. M. Benoit Poirier, à l'orgue, exécuta un prélude fantaisie de sa composition suivi du Grand Choeur de Lemmens. Après la messe il joua notre hymne national et un toccata de Widor.

LES FEUX DE LA ST-JEAN

Une foule nombreuse se pressait hier soir au Parc Lafontaine où, dès 8 heures, la succession Campbell offrait aux Canadiens français un concert populaire pour célébrer avec eux, en même temps que leur fête nationale, le troisième centenaire de la fondation de notre ville.

Cet intermède musical fut suivi de brèves allocutions prononcées par des Acadiens venus s'associer à nous dans la célébration de la fête nationale des Français d'Amérique. On remarqua entre autres, parmi ces orateurs, M. Marin Gallant, ministre de l'Île du Prince-Edouard, M. François-G.-J. Comeau, président de la société nationale de l'Assomption, M. le Dr Sormany, président général de la société mutuelle de l'Assomption.

Vers 9 h. 30, les deux chorales du conservatoire de musique, sous la direction de M. Arthur Lapierre, exécutèrent plusieurs chansons de folklore canadien.

Vers 10 h. 15, les feux de la St-Jean, au préalable bénits par Mgr Olivier Maurault, P.S.S., recteur de l'Université de Montréal et aumônier de la Société St-Jean-Baptiste, furent allumés par le maire. Ajoutons que pendant toute la soirée, le kiosque, le lac et les terrains de jeu étaient brillamment illuminés.

LE R. P. LEDIT, S.J.

Voici le texte du sermon de circonstance prononcé par le R.P. Ledit, S.J. :

«Et Tu, puer, propheta Altissimi vocaberis».

«Et toi, enfant, tu seras appelé le Prophète du Très Haut».

Mes frères,

Quand le Père Vimont fit entendre, pour la première fois, la parole de Dieu sur l'île de Montréal, la France était à l'apogée de sa gloire; mais de toutes les grandes choses qu'elle accomplissait alors, il en est peu qui rayonnent d'une beauté plus pure que la colonisation chrétienne du Canada. Ce n'est qu'une poignée d'hommes et de femmes qu'elle envoyait au Nouveau Monde, — pusillus grex, — un petit troupeau dont devaient naître les deux grandes familles des Canadiens et des Acadiens, — mais elle confia à ces pionniers ce qu'elle avait de plus cher, de plus précieux, de plus divinément chrétien, — la mission de continuer son œuvre dans le Nouveau Monde. Aujourd'hui, après trois cents ans, le peuple canadien a grandi, il s'est fortifié, il occupe sa place dans le monde et dans l'Église, il est resté fidèle, magnifique-

ment fidèle à l'idéal de ses grandes origines. Si le Père Vimont revenait aujourd'hui au milieu de vous, si, du haut de cette chaire, il pouvait arrêter ses regards sur la multitude des fidèles qui remplissent ce temple grandiose, ne croyez-vous pas qu'il tressaillirait d'allégresse, qu'il chanterait avec vous un Te Deum qui monterait jusqu'aux étoiles. Mais toujours soucieux de vous conduire plus loin, de vous encourager à de plus nobles tâches, il me semble qu'il prendrait, dans la vie de votre Patron National, saint Jean Baptiste, trois grandes leçons qui illustrent de façon singulière, — la coïncidence est étonnante, — la place qu'occupent la France, et avec elle, le Canada, dans la chrétienté : la tendresse toute particulière de la Mère de Dieu à son égard, le désintéressement absolu dans l'apostolat, la dévotion au Christ et à sa loi jusqu'au martyre.

NOTRE PATRON

Saint Jean Baptiste, en effet, fut le tout premier à recevoir de Notre-Dame la bonne nouvelle de l'Incarnation. Saint Joseph était encore dans l'ignorance de ce qui venait de s'accomplir quand Marie se leva en toute hâte, fit le long voyage de Nazareth à la montagne de Juda, se présenta devant la maison où habitait sa cousine sainte Elisabeth. Dès qu'elle parut sur le seuil, modeste et radieuse en même temps, et qu'elle eut salué sa vieille cousine qui ne s'expliquait pas cette visite inattendue, le petit enfant qui n'était pas encore né, qui n'avait pas encore de nom, tressaillit. Alors Elisabeth comprit. Jean Baptiste lui avait fait savoir que le Verbe s'était fait chair, qu'il habitait dans le sein de la Vierge Marie. Elisabeth, inspirée par le Saint Esprit, compléta la Salutation Angélique. Et Marie, dans ce cadre tout intime, dit son Magnificat. Ce cri de joie et de reconnaissance que l'Église répète à travers toutes les générations fut chanté pour la première fois par la Vierge à la fin de cette étrange première rencontre où Jean Baptiste, avant d'être né, s'était déjà révélé prophète. Et tu, puer, propheta Altissimi vocaberis. Déjà il prépare la voie au Seigneur. C'est la tendresse de la Vierge Immaculée qui lui a confié cette mission. Aussi, les artistes ont toujours aimé représenter Jean Baptiste enfant aux pieds de la Vierge. Et n'est-ce pas Notre-Dame elle-même qui, longtemps après, se rappelant ces étonnantes journées, dicta à saint Luc l'histoire de cet épisode et le Magnificat qui le couronne.

LA VIERGE

Jean Baptiste fut donc les prémices de l'apostolat de la Vierge. Au cours de sa longue histoire, je suis sûr que la France, plus d'une fois, dut répéter, en le paraphrasant et l'appuyant à la Vierge, le cantique que Zacharie chanta aujourd'hui pour célébrer la naissance de Jean Baptiste : «Bénie soit la Vierge Immaculée, Mère de Dieu, parce qu'elle a visité et sauvé son peuple». Combien je voudrais, sous les voûtes glorieuses de ce temple dédié à Notre-Dame, rappeler en grandes lignes les fastes de l'histoire mariale de France et du Canada, depuis Noël 496 quand Clovis et ses 3.000 compagnons furent baptisés à Notre-Dame de Reims, mère et origine de toutes ces grandes églises que la France consacre à Notre-Dame. Cathédrale de Paris, Chartres, Amiens, Rennes, Strasbourg, Rouen, Cambrai, Le Puy, Clermont, et tant

Premiers coups de canon de la bataille d'Egypte

LONDRES, 24. (P.A.) — Une puissante force ennemie avance au sud de Gambout, entre Tobrouk et Bardia, et une grande bataille pour la possession de l'Égypte est imminente.

En Chine, les Chinois, au cours d'une manœuvre pour couper une armée japonaise qui avance à l'ouest dans l'est de la province de Kiansi, ont capturé les avant-postes de Sanko et d'Outo, dans le voisinage de Kouanfen, et tué ou blessé 4.000 Nippons.

(B.U.P.) — Radio-Berlin annonce que Winston Churchill se rendra en avion de Londres à Moscou, à son retour de Washington, pour demander à la Russie d'attaquer le Japon.

(B.U.P.) — La R.A.F. a lancé ses gros bombardiers Douglas "Boston" sur les installations ennemies à Dunkerque, endommageant un navire d'approvisionnement, des quais, des entrepôts et des voies ferrées, mais le public anglais concentre plutôt son intérêt sur la campagne de Libye.

Une motion de censure envers le premier ministre Churchill qu'on tient responsable du désastre du désert circule parmi les députés. On ne croit pas que la position du premier ministre soit en danger, mais c'est la première fois que des députés attaquent directement son gouvernement. Emanuel Shinwell, travailliste, a déclaré que l'Angleterre est heureuse d'accueillir les soldats américains, mais que "nous commençons à être fatigués de cette affaire de cirque."

La motion se lit comme suit : "Cette Chambre, tout en rendant hommage à l'héroïsme

d'autres encore. Sanctuaires de Liesse, de la Treille, de Fourvière, de Notre-Dame de la Garde, patronne aimante des missionnaires, de La Salette, des Victoires, à Paris et à Québec, de partout, car quelle est la ville de France qui n'a pas son petit ou grand sanctuaire dédié à la Mère de Dieu. Et quelle est la famille française qui n'a pas une image ou une statue de Notre-Dame de Lourdes ?

Notre-Dame préda aux origines de la chevalerie, dont le premier sanctuaire fut la chapelle de Notre-Dame de l'Étoile. Tout aspirant chevalier passait sa veille d'armes devant un autel de Notre-Dame, et son cri de guerre était : "Notre-Dame" trois fois répété. Les croisades partirent des sanctuaires de Notre-Dame : la première fut inaugurée par le Pape Urbain II à Notre-Dame de Clermont, la seconde, prêchée par St-Bernard, partit de Notre-Dame du Puy; Jeanne d'Arc, qui avait fait broder sur son étendard les images et les noms de Jésus et de Marie avait été baptisée à Notre-Dame de Domrémy, et elle fit couronner Charles VII à N-Dame de Reims. Toute sa vie de bravoure et de pureté est marquée d'une lumineuse dévotion à la Vierge. Et à travers les siècles, c'est une nuée d'étoiles qui pleut sur la France, — nouveaux sanctuaires, nouvelles dévotions, le vœu de Louis XIII, la médaille miraculeuse, La Salette, Pontmain, Notre-Dame de France, Lourdes surtout où la piété envers Notre-Dame resplendit de l'éclat le plus pur.

TRADITIONS

Et c'est cela qu'en tout premier lieu la France donna au Canada, une dévotion envers la Vierge Immaculée, limpide comme le ciel, chevaleresque comme une épée claire, simple comme le regard d'un enfant. Autre jour quand, réunis au Parc Jeanne-Mance, vous vous êtes unis en prières avec toute la Province, évoquant Gaspé, Tadoussac, Québec, Trois-Rivières, Notre-Dame de Montréal, les innombrables sanctuaires de Notre-Dame qui resplendissent comme des diamants dans l'écrin sombre de vos forêts et de vos prairies, n'était-ce pas en témoignage de cette ardente piété envers la Vierge Immaculée que vous avez gardée comme un de vos trésors les plus précieux. Qu'elle soit toujours, la Vierge Marie, la Reine de Votre peuple et la gardienne de vos foyers, qu'elle inspire les jeunes filles à tous les dévouements, les mères à tous les sacrifices (suite à la page 7)

Pas d'augmentation de prix sauf pour taxes

OTTAWA, 24. (P. C.) — Les taxes sur les marchandises et les services pourront être légalement ajoutées aux marchandises et aux services, car le but du gouvernement est qu'elles soient payées par le consommateur. La commission des prix et du commerce en temps de guerre émettra une ordonnance à cet effet.

Dans tous les cas où les nouvelles taxes ou les augmentations ne seront pas ajoutées, il sera défendu d'augmenter les prix.

me et à l'endurance des forces armées de la Couronne, déclare qu'elle n'a pas confiance dans la direction centrale de la stratégie générale de la guerre."

Dans l'intervalle, sur le front égyptien, l'Allemagne prétend que la 9e armée britannique de Palestine et de Syrie se masse près du port d'Haifa.

D'après Radio-Berlin, ces troupes seraient transportées en Égypte.

Le Caire mande que l'armée du désert du maréchal Rommel avance toujours vers la frontière égyptienne après avoir pilonné les tanks britanniques avec ses gros canons installés à Fort Capuzzo, en Libye. L'artillerie nazie qui a sa base près de Fort Capuzzo a ouvert le feu sur les tanks britanniques qui sont en territoire égyptien. Ce sont, d'après les observateurs, les premiers coups de feu de la bataille d'Égypte et de Suez. Les positions impériales de défense se trouvent maintenant à l'est de Solloum et du fameux défilé de l'Enfer. La R.A.F. a exécuté un raid dévastateur sur la base ennemie de Benghazi, en Libye, ainsi que sur les positions ennemies à Crète et en Grèce d'où les nazis s'apprentent à lancer des parachutistes sur l'Égypte.

En Russie, la garnison de Sébastopol résiste toujours aux assauts furieux des nazis qui gardent toujours la supériorité numérique, malgré l'arrivée de renforts soviétiques. Dans le secteur de Kharkov, les Russes ont dû se replier sur de nouvelles positions.

Les sous-marins continuent de faire des leurs dans l'Atlantique. Quinze autres navires des nations unies y ont été coulés, ce qui porte à 321 le nombre de navires qui ont péri dans l'hémisphère occidental depuis la mi-Janvier. 3.574 personnes y ont perdu la vie. 355 navires ont été victimes de torpilles, d'obus et de mines, mais 34 ont réussi à atteindre un port, 38 vaisseaux ont été coulés au large de la côte canadienne, 148 sur la côte de l'Atlantique, 96 dans les Caraïbes, 22 dans le golfe du Mexique et 14 en Atlantique-Sud.

Les dernières 24 heures ont été les pires pour le transport

allié, quinze vaisseaux ayant péri, du 3 juin au 15 juin, d'après le communiqué publié aujourd'hui par Washington. Il y eut 227 morts, dont des marins, des soldats et des passagers. Un troisième frégate argentine a été coulé, et une partie de la population de l'Argentine réclame la rupture des relations avec l'Axe. A Cuba, la conscription a été décrétée.

A Washington, Roosevelt et Churchill continuent leurs conversations pour élaborer la "stratégie d'offensive." Ils ont étudié hier les moyens d'accroître la construction maritime afin de s'assurer le nombre de navires qu'exigera le transport des troupes et du matériel pour l'offensive et ils en seraient venus à la décision de placer tout le transport allié sous une direction unique.

A Vichy, Pierre Laval a prononcé un autre discours pour annoncer cette fois que la "légion tricolore", formée par Jacques Doriot pour combattre les Russes, combattrait dorénavant "l'impérialisme américain et la rapacité anglo-saxonne". Le journal "Aujourd'hui" proclame que "Mers-el-Kébir, Damas et Diégo-Suarez seront vengés et les Anglais punis pour leurs rapines". La légion tricolore combattrait partout en Europe et en Afrique.

En Extrême-Orient, il y eut deux engagements entre les aviateurs alliés et japonais. Des escadrilles de reconnaissance américaines et australiennes ont descendu un avion de combat ennemi au-dessus de Timor, au nord-ouest de Darwin, et ont pilonné Rabaul, en Nouvelle-Bretagne.

On ne rapporte rien de nouveau en Chine où les hommes de Chiang Kai-Shek tiennent toujours une bande de 62 milles de l'importante voie ferrée Hanchéou-Nanchang. De furieux combats y font rage depuis plusieurs jours.

En Allemagne, les nazis ont décrété la mobilisation des milliers d'ouvriers hollandais, flamands, danois et norvégiens, qui iront travailler dans les champs de blé de l'Ukraine afin de nourrir les populations affamées des pays asservis.

A Londres, le ministre de la production annonce que les troupes britanniques et américaines combattant dans le même théâtre de guerre auront priorité égale en matière d'approvisionnements américains. Il y aura concentration totale des ressources des deux pays et la production de guerre sera organisée de façon à assurer la plus grande économie dans le transport. La production se fera où la chose sera la plus facile. Comme la Grande-Bretagne a perdu 90 pour cent de la production mondiale du caoutchouc et 70 pour cent de la production de l'étain, la production du caoutchouc sera intensifiée à Ceylan et en Afrique orientale et occidentale, afin de combler les immenses besoins qui se font sentir avant que la production du caoutchouc synthétique commence aux États-Unis.

LE BUDGET ILSLEY

L'IMPÔT SUR LE REVENU RAPPORTERA \$115 MILLIONS DE PLUS

**Taxe sur les excédents de profits: 100 p.c.
Plan d'épargne obligatoire.**

OTTAWA, 24. — La Chambre a été saisie d'un budget de dépenses pour d'autres services que ceux de la guerre qui atteint la somme de 455 millions de dollars, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1943. A cette somme il faudra ajouter les crédits supplémentaires et probablement d'autres crédits supplémentaires, y compris environ 20 millions de dollars que l'on affectera au paiement de primes sous l'empire de la loi sur la réduction des emblavures, et qui se chiffreront en tout, disons à 30 millions de dollars.

La loi sur les accords fiscaux entre le Dominion et les provinces prévoit le paiement de la somme de \$84,428,000 aux provinces. Cette somme ne comprend pas les versements que nous pourrions être obligés de faire en conséquence de la diminution des revenus provinciaux provenant de l'impôt sur l'essence que nous avons garantis. Cependant, tout montant qu'il nous faudra payer du fait de cette garantie pour la présente année financière ne sera probablement pas considérable.

PLUS QUE LES PREVISIONS

On se rappellera que la loi sur les crédits de guerre autorise la dépense d'une somme de deux milliards pour fins de guerre. Au cours des premières années de conflit les dépenses réelles n'atteignaient pas d'ordinaire les prévisions. Aujourd'hui, il est fort probable qu'elles les atteindront ou les dépasseront et il se peut qu'à une date subséquente je sois obligé de demander d'autres crédits à la Chambre. En effet, comme je l'ai indiqué à la Chambre, au mois de mars, bien que le total des crédits demandés fût de deux milliards, les postes énumérés dans les crédits, et qui furent alors soumis par les ministères, forment un total de 2,200 millions de dollars.

1,000,000,000

La loi sur les crédits de guerre (financement du Royaume-Uni) autorise la dépense d'un milliard de dollars pour fournir des produits alimentaires, des matières premières, et des munitions de guerre au Royaume-Uni. De ce montant, on a affecté la somme de 76 millions de dollars à l'achat de devises sterling accumulées au cours du mois de mars et, logiquement, cette somme, comme on en avait l'intention, aurait dû être imputée au compte des dépenses pour l'année 1941-42. Cependant, il a été impossible d'en établir le montant et d'effectuer les entrées de comptabilité nécessaires avant le 30 avril, date ultime à laquelle on peut inscrire des sommes dans les comptes de la dernière année financière. Bien que le cadeau au Royaume-Uni soit limité à un milliard, il semble déjà probable qu'il faudra trouver des moyens de financer d'autres consignations avant le 31 mars 1943.

\$3,570,000,000

Si nous faisons l'addition de ces crédits nous obtenons le total de 3,570 millions de dollars. Si nous tenons compte des faits que j'ai mentionnés, il est probable que ces prévisions seront dépassées. Je suis donc d'avis qu'il ne serait pas pru-

\$10 millions en taxes par jour

OTTAWA, 24. — Avec l'augmentation des taxes, il tombera, chaque jour, dans la caisse du grand argentier d'Ottawa, un peu plus de \$10 millions, d'ici au 31 mars prochain. 52 pour cent de ces taxes proviendront de l'impôt sur le revenu.

4,700 inscriptions

Après une semaine de recrutement pour la garnison de réserve à Montréal, 4,700 inscriptions ont été reçues dans les divers régiments de la réserve de l'île. Tous ces réservistes ont reçu leur boutonnière tricolore qu'ils portent sur leur habit au travail.

NOS RECETTES

Afin de faire honneur à ces obligations, nous estimons qu'aux taux des impôts actuels nos recettes globales ordinaires s'élèveront à 1,672 millions de dollars pour l'année financière 1942-1943. L'état suivant indique la répartition de ces recettes et, pour fins de comparaison, les recettes estimatives de 1941-1942.

	1942-43	1941-42
(Millions)	(Millions)	(Millions)
Droits de Douane	\$135	\$142
Droits d'Accise	123	110
Taxe de Vente	218	236
Impôt sur le change en temps de guerre	95	101
Autres taxes d'Accise	85	116
Impôts sur le Revenu: Personnel	240	190
Des sociétés Commerciales	200	186
Intérêt des Dividendes	28	28
Impôt de Défense Nationale	150	107
Taxe sur les surplus de bénéfices	275	135
Droits successoraux	15	7
Taxes diverses	2.6	2.6

\$1,567 \$1,361

Recettes d'autres sources 105 103

Recettes ordinaires totales \$1,672 \$1,463

On remarquera que nous prévoyons une augmentation importante des recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers ainsi qu'une augmentation très considérable dans le rendement de l'impôt sur les surplus de bénéfices. On pourra attribuer ce résultat à l'accroissement des revenus et à l'application des taux fixes dans l'exposé budgétaire de 1941 aux revenus encaissés pendant une année entière. Nous nous attendons à une augmentation sensible des recettes provenant des impôts d'accise. Nos prévisions que le rendement de la taxe de vente, de la taxe sur le change en temps de guerre et des taxes sur les autres denrées accusera une diminution d'environ 55 millions de dollars, vu qu'on ne pourra plus acheter en aussi grande quantité que l'an dernier un bon nombre de ces marchandises et que les approvisionnements en mains auront déjà été soumis à l'impôt. Il est bien difficile, évidemment, d'estimer avec exactitude l'importance de

cette diminution. Les chiffres que j'ai donnés sont le résultat de conjectures faites avec le plus grand soin.

DEFICIT DE \$2,228,000,000

Des dépenses au montant de 3,900 millions de dollars et des recettes s'établissant à 1,672 millions de dollars laissent un déficit apparent de 2,228 millions de dollars qu'il nous faudra combler au moyen



L'HON. J.-I. ILSLEY ministre des finances.

de nouveaux impôts et d'emprunts. Tenant compte de ces calculs estimatifs, nous paierons moins de 43 p. 100 de nos dépenses à même nos recettes. Si nous voulons établir une comparaison avec la situation de l'an dernier, nous pouvons exclure la mesure de financement du Royaume-Uni et nous verrons que notre déficit sera de 1,228 millions de dollars au regard d'un déficit de 414 millions de dollars prévu pour la dernière année financière. L'an dernier, j'ai dit de nos besoins financiers de 1941-1942, qu'il était alors bien difficile d'indiquer clairement, qu'ils étaient "attractants". En face de besoins de beaucoup plus considérables, calculés comme les sommes les plus simples en arithmétique, je dois de toute nécessité renoncer à l'emploi de qualificatifs et essayer de dire, aussi clairement que peut le faire celui qui n'est pas prophète, ce que représentent ces chiffres par rapport à l'avenir.

L'IMPOSSIBLE

Au cours de la dernière année financière, nous avons, semble-t-il, accompli l'impossible. Des calculs approximatifs montrent que nous avons augmenté la valeur en argent de notre production de marchandises et de services de près de 25 p. 100 (portant ainsi l'augmentation obtenue durant la guerre à environ 80 p. 100), mais nos dépenses de guerre (y compris les dépenses relatives aux achats pour le compte du Royaume-Uni) se sont accrues dans une proportion bien plus considérable. On aurait pu s'attendre que cet état de choses aurait exigé la réduction des dépenses relatives à la consommation privée. Au contraire, nos calculs font voir que les dépenses pour la consommation privée se sont accrues sensiblement. Ce que nous constatons

L'entrée en vigueur des nouveaux impôts

OTTAWA, 24. (P. C.) — Voici les dates auxquelles les modifications apportées par M. Ilsley au système fiscal entreront en vigueur:

Impôt sur le revenu: revenu de 1942.

Accroissement de la taxe sur les excédents de profits: 1er juillet 1942.

La majorité des taxes spéciales de revenu de guerre et des changements aux taxes d'accise: à minuit hier soir.

La taxe sur les dépenses dans les clubs de nuit: 1er juillet 1942.

La taxe sur les primes d'assurance, payable par les compagnies: sur les primes de 1941.

Les changements de tarifs: à minuit hier soir.

nous-mêmes ne fait que confirmer la chose.

RESTRICTIONS

Nous pouvons et devons, cette année, augmenter notre rendement total, bien que non pas dans la proportion de l'an dernier. Les pénuries de matières premières deviennent chaque jour plus aiguës. La rareté de la force motrice, des moyens de transport et de la main-d'œuvre ont imposé des limites étroites à la production de presque chaque chose. Les exigences des fabrications de guerre — est-il besoin d'en souligner l'urgence cette année? — vont absorber, voire dépasser notre puissance totale d'expansion industrielle.

En faisant la part des sources en dehors de notre production courante, on ne peut que conclure qu'il sera impossible à l'industrie de fournir autant de marchandises que l'an dernier pour la consommation des civils et les placements des particuliers.

J'ai étudié le problème qui nous affronte avec le plus grand soin et la plus grande attention, et j'ai conclu sans retour que je dois inclure dans mes propositions budgétaires des dispositions propres à augmenter sensiblement notre revenu de la présente année financière, de l'accroître du moins dans la mesure où nos emprunts tiendront plus largement compte de l'épargne courante; elles doivent tendre à l'accroissement de l'épargne, tant celle des particuliers que celle des corporations; elles doivent inclure aussi des dispositions propres à assurer une répartition plus générale et plus équitable des contributions à l'accroissement nécessaires de l'épargne courante.

PAYER COMPTANT

Ces mesures fiscales s'imposent si nous voulons suivre honnêtement la politique que nous avons énoncée, c'est-à-dire payer autant que possible au fur et à mesure. Elles s'imposent si nous ne voulons pas que notre dette de guerre nous apporte des difficultés une fois le conflit terminé. Notre grand souci ne nous vient pas de l'importance que prendra la dette nationale, car il s'agit après tout d'une obligation du peuple canadien contractée envers lui-même par l'entremise de son gouvernement. C'est plutôt la répartition de cette dette qui nous préoccupe. Il importe souverainement que ceux qui ont droit au revenu que leur assurent des titres de l'Etat soient ceux-là qui emploieront ces remboursements à améliorer leur niveau d'existence dans la mesure nécessaire, à se garantir de l'insécurité et à contribuer à l'amélioration de notre matériel de production.

CONTRE L'INFLATION

Ces mesures fiscales sont également indispensables au succès de notre quadruple bataille contre l'inflation. Le plafond des prix, le contrôle et le rationnement des approvisionnements, la répartition du capital humain et la politique fiscale sont des mesures qui ne se remplacent pas, mais se complètent plutôt. L'offensive doit se poursuivre sur ces quatre fronts. Chacun de ces fronts tient étroitement aux trois autres. Le plafond des prix, saine mesure appliquée avec courage et imagination, ne

Est-ce un meurtre?



Deux soldats de la Home Guard de Londres sont détenus à la suite de la mort du soldat canadien-français Maurice Cardinal 20 ans, 4251, rue Brébeuf, qui a succombé aux blessures causées par une balle au cours d'exercices.

saurait à lui seul enrayer l'inflation. Si je puis employer une autre métaphore tirée du vocabulaire militaire, il peut empêcher la victoire de l'ennemi par l'infiltration.

Ce qui précède rend évident que les besoins du fisc nous imposent de recourir encore à l'impôt sur le revenu des particuliers, ou à quelque méthode semblable, pour en tirer d'importantes recettes additionnelles. En élaborant les méthodes appropriées à ces besoins j'ai dû tenir compte de trois importantes considérations: l'équité, le motif et l'épargne.

UN SEUL IMPOT

Afin de réaliser le rendement indispensable de l'impôt sur le revenu, je propose de combiner l'impôt de la Défense nationale et l'impôt progressif sur le revenu en un seul prélèvement à percevoir autant que possible à la source ou, là où cette méthode s'avère impraticable, par des versements obligatoires effectués à tempérament. Ce prélèvement total comportera d'une part, un taux uniforme d'impôt sur le revenu global semblable à l'impôt actuel de la Défense nationale et, d'autre part, un impôt à progression verticale sensiblement plus élevé qu'il ne l'est actuellement. Ce prélèvement portera sur le revenu de l'année civile 1942, mais l'acquittement devra s'en faire au cours des douze mois à partir du 1er septembre de cette année jusqu'au 31 août de l'année prochaine. Les rapports devront être effectués, comme à l'heure actuelle, le ou avant le 31 mars. L'impôt de la Défense nationale qui a déjà été déduit du revenu de 1942 sera porté au crédit de la somme à verser sous le régime du nouvel impôt; les personnes jouissant des revenus plus modiques y trouveront un allège-

(Suite à la page 4)

"Plus en plus bilingues"

(M. Godbout)

QUEBEC, 24. — "Evidemment, nous parlons surtout français et nous continuerons de le faire. Mais nous devenons de plus en plus bilingues," déclarait, hier soir, le premier ministre de la province, l'hon. Adélard Godbout, prenant la parole au dîner offert par le gouvernement provincial aux journalistes américains, réunis en congrès, à Québec.

"Le Québec canadien-français", d'ajouter M. Godbout, "a conservé son caractère distinctif, son ancien esprit de pionnier et coopérateur, qui a contribué à fonder ce continent."

"Cet esprit se manifeste dans toutes les phases de notre effort de guerre. Nous sommes des Canadiens dévoués au Roi du Canada et à l'unité du Dominion. Nous sommes britanniques, nous sommes nord-américains, nous sommes vos camarades et vos alliés."

LE BUDGET ILSLEY

L'impôt sur le revenu rapportera \$115 millions de plus

(Suite de la page 3)

ment sensible du fardeau à assumer immédiatement.

LES CELIBATAIRES

Comme aujourd'hui, les célibataires touchant un revenu inférieur à \$660 par an et les personnes mariées dont le revenu annuel n'atteint pas \$1,200 échappent à l'impôt et ces revenus ne seront pas réduits au-dessous de ces deux minima. Le taux uniforme de l'impôt correspondant à l'impôt de la défense nationale, sera de 7 p.c. pour les personnes mariées et de U. P. 100 également pour les célibataires dont le revenu ne dépasse pas \$1,800; de 8 p.c. pour ceux dont le revenu dépasse \$1,800 mais non \$3,000, et de O.P. 100 pour les célibataires dont le revenu dépasse \$3,000. La déduction de \$20 par enfant de l'impôt de la défense nationale a été portée à \$28 pour les fins de cet impôt uniforme — l'exemption est donc en proportion directe de l'augmentation du taux de l'impôt.

On remarquera que la différence dans le taux d'impôt que devront acquitter les célibataires et les personnes mariées s'établit plus graduellement et commence à un chiffre de revenu plus élevé qu'aux termes de la défense nationale. L'effet sur le montant relatif de l'impôt à acquitter sera plus qu'annulé dans les catégories de revenus variant de \$1,200 à \$3,000 par année par les modifications apportées à l'impôt progressif et par d'autres mesures qui seront exposées subséquemment.

Les modifications de l'impôt progressif sont plus compliquées. Au lieu des exemptions actuelles de \$750 accordées aux célibataires et de \$1,500 pour les personnes mariées, avec \$400 pour chaque enfant, nous adoptions une seule exemption de base de \$660 — chiffre auquel commence à s'appliquer l'impôt de la défense nationale — et nous accordons une déduction uniforme de l'impôt pour les personnes mariées et les enfants.

EXEMPTIONS

L'exemption de l'impôt progressif sera de \$150 pour les personnes mariées et de \$80 pour chacun des enfants ou autres personnes à charge. Nous en sommes arrivés à ces chiffres en partant des exemptions actuelles de \$750 en faveur de l'épouse et de \$400 en faveur de chaque enfant pour arriver à la somme que représenterait une telle exemption calculée à 20 p. 100. Ce taux n'est pas le minimum de l'impôt progressif mais celui qui s'applique au deuxième millier de dollars imposable. Nous nous trouvons donc à "immobiliser" la valeur des exemptions actuelles à ce qu'elles représentent pour le contribuable touchant un revenu de \$2,500 à \$3,000. Ce moyen d'augmenter les impôts des personnes ayant charge de famille me semble favorable à celui qui consisterait à réduire les exemptions actuellement accordées et, cela, tout particulièrement dans les circonstances actuelles alors que d'autres modifications viennent accentuer les différences qui existent entre le chiffre de l'impôt exigé des célibataires, des personnes mariées et des personnes qui ont des enfants.

IMPOT PROGRESSIF

Les taux projetés de l'impôt progressif sont donnés en détail dans le texte du projet de résolution. Ils marquent une augmentation sensible sur les taux en vigueur. Aujourd'hui, le premier millier de dollars net imposable (déduction faite des exemptions), est soumis à un impôt de 15 p. 100. La nouvelle liste comporte un impôt de 30 p. 100 sur les premiers \$300, de 33 p. 100 sur les \$500 suivants et de 37 p. 100 sur le deuxième millier de dollars, en regard du taux de 20 p. 100 auquel est soumis actuellement le deuxième millier de dollars. Je fournirai bientôt des

exemples afin d'illustrer les effets de ces augmentations.

Ces nouveaux taux, ainsi que les modifications apportées aux exemptions et allocations, augmenteront sensiblement les sommes à percevoir des contribuables, sans toutefois frapper bien des gens qui se trouvent exemptés de l'impôt sous le régime des taux et des exemptions actuels. Par exemple, l'homme marié et sans enfants qui touche un revenu de \$3,000, devra verser \$884, au lieu de \$400 qu'exige la loi actuelle.

AJUSTEMENT

Bien que ces impôts ne suffisent pas à produire tout l'argent que nous désirerions obtenir et que, par conséquent, ils ne puissent être tenus pour exagérés en regard de nos exigences de guerre, ils frappent si durement certains contribuables que j'ai cru devoir songer à certains nouveaux modes d'ajustement afin de tenir compte des considérations que j'ai mentionnées à l'instar: l'équité, le motif et l'épargne.

Une disposition spéciale que je propose, bien que ce ne soit pas la principale, permettrait de déduire du revenu imposable d'un contribuable les frais exceptionnellement élevés d'hôpital ou de médecin qu'il lui faudrait acquitter à même son revenu imposable de l'année.

DEDUCTIONS

Cela permettra de déduire du revenu, aux fins du calcul de l'impôt, les sommes dépensées par le contribuable pendant l'année fiscale en services médicaux, dentaires, hospitaliers et infirmiers, dans la mesure où ces dépenses dépassent 5 p. 100 de son revenu. Une limite sera établie aux montants dont le contribuable pourra se réclamer de cette façon, soit \$400 pour lui-même, plus \$200 pour sa femme et \$100 pour chaque enfant, jusqu'à un maximum de \$1,000. Je ferai observer que bien qu'une famille de cinq personnes, par exemple, aura plus probablement un fort excédent de ces dépenses au cours d'une année qu'un célibataire, il est cependant improbable qu'elle en arrive à cinq fois le montant, car on ne peut s'attendre que tous les cinq soient sérieusement malades ou subiront de graves accidents pendant la même année. J'ajouterai, sous forme d'explication de ce 5 p. 100, que des études des dépenses familiales indiquent que les déboursés moyens pour services médicaux, etc., sont d'environ 4 ou 5 p. 100 du revenu et nous désirons nous accorder une exemption qu'à ceux dont les dépenses de ce genre dépassent la moyenne. Ceux qui revendiqueront cette exemption devront fournir la preuve que ces paiements ont été réellement faits relativement aux services reçus par le contribuable ou les personnes à sa charge au cours d'une période déterminée.

APRES LA GUERRE

Le deuxième et plus important mode de soulagement que je désire recommander en vue de rendre équitables les taux accrus que j'ai mentionnés est une innovation importante dans notre régime fiscal. Je propose qu'une partie de l'impôt accru soit remboursable au cours d'une période déterminée après la guerre, avec intérêt composé de 2 p. 100. Cette partie de la valeur imposable de son revenu constituera donc une forme d'épargne pour le contribuable au lieu d'un simple impôt. Cette épargne formera partie des gains du contribuable pendant la guerre; elle sera gardée pour lui jusqu'après les hostilités, alors qu'elle pourra être dépensée plus avantageusement. Ce système nous permettra

de répondre dans une large mesure à nos besoins fiscaux immédiats, sans nuire à l'attrait offert par la possibilité de gains plus élevés pour l'exécution d'un travail plus intense et meilleur. En ce qui concerne les gens dont les faibles revenus sont impossibles, la fraction remboursable sera plus forte que l'accroissement du total perçu, de sorte que leur impôt net sera un peu plus faible qu'il est actuellement, bien qu'ils seront tenus de verser une part équitable du total imposable accru.

Nous pourrions appeler cette fraction remboursable de l'impôt un "minimum obligatoire d'épargne". Elle donnera l'assurance que le contribuable non seulement acquitte ses impôts, mais épargne un certain montant minimum, proportionnel à son revenu, ses impôts et ses obligations familiales.

AUTRES EPARGNES

En général, elle sera perçue de la même façon et au même temps que l'impôt sur le revenu. On tiendra cependant compte, à l'égard de cette fraction remboursable de l'impôt, de certains genres d'épargnes déjà réalisées par le contribuable en vertu d'un contrat et qu'il ne peut cesser de faire sans perte importante ou sans danger. Les paiements faits par le contribuable pendant l'année fiscale comme primes nettes sur des polices d'assurance-vie actuellement en vigueur, ou comme paiements sur le principal d'une hypothèque de maison, ou comme contribution à un fonds de pension ou de retraite, seront reconnus comme tenant lieu de l'obligation de verser directement au trésor à titre de partie du minimum obligatoire d'épargne. On ne peut pas facilement faire des retraits pendant la guerre sur ce genre d'épargnes et il va de soi que les retraits faits au cours d'une année ne peuvent être inclus. L'utilisation de ces fonds que le contribuable fait à ces fins ne vient pas en conflit avec les exigences de guerre en fait de denrées ou de services et ne compliquent pas non plus les problèmes de contrôle des prix et de rationnement comme le fait l'emploi de fonds à des dépenses. En permettant que ces épargnes faites en vertu de contrats existants comptent comme partie du minimum obligatoire d'épargne, nous nous assurons que chacun épargne le montant minimum sans que nous créons d'embarras à ceux qui se sont engagés par contrat à épargner des montants importants sous forme d'assurance-vie, de paiements hypothécaire ou de contribution à des fonds de pension.

Il est donc manifeste que la tâche du comité national des finances de guerre qui dirige nos campagnes d'épargnes est encore plus grande et plus ardue que l'an dernier. L'ampleur et la nature de cette tâche sont telles que le comité ne croit pas à la possibilité de réussir, s'il ne devient pas dans une plus large mesure un organisme populaire. La réussite dépendra de la mesure d'après laquelle il pourra obtenir de chaque groupe de la société les collaborateurs à l'établissement comme à l'exécution du plan d'action, et l'on s'organise en vue de cette fin.

EXEMPLE

Je vais donner quelques exemples de l'application de ce tableau: Un homme marié sans enfants et touchant un revenu annuel de \$2,000 est assujéti par la loi actuelle à un impôt de \$175. D'après les taux proposés, il devra verser un montant total de \$431, dont \$231 d'impôt et \$200 constituant le minimum d'épargne obligatoire, lequel montant sera remboursé avec intérêt après la guerre. Un célibataire touchant le même revenu paie présentement \$340; il versera dorénavant \$601, dont \$160 en épargne remboursable et \$441 en impôt. Un célibataire touchant un revenu annuel de \$1,000 paie aujourd'hui un impôt de \$87.50; d'après les nouveaux taux, il paiera \$92, ce qui n'est qu'une légère augmentation, et il devra aussi verser un minimum d'épargne de \$33. Passons maintenant aux gens à revenus moyens. Un homme marié sans enfants, gagnant \$4,000 par année, qui est assujéti à un impôt de \$675 d'après les taux actuels, paiera, d'après les nouveaux taux, un impôt de \$701, et il versera en outre un minimum d'épargne de \$100.

S'il a deux enfants à sa charge, son impôt ne sera que de \$668, comparativement à \$450 qu'il paie présentement, et le montant remboursable qu'il versera sera de \$480, soit un total de \$1,148. Un homme marié ayant deux enfants et touchant un revenu de \$1,500, paie aujourd'hui \$35 comme impôt de défense nationale. D'après le nouveau plan, cet impôt sera réduit à \$24.50 et il aura à verser un minimum d'épargne du même montant. Je dois faire remarquer que, dans un grand nombre de ces cas, au moins une partie du minimum d'épargne obligatoire sera sans doute fournie par les épargnes contractuelles déjà faites par le contribuable sous forme de primes d'assurance sur la vie ou de sommes déduites du salaire pour fonds de pension.

TAXE GRADUEE

On doit remarquer que, sur le montant de tout revenu dépassant \$100,000, le taux de la taxe graduée est de 85 p. 100, à quoi il faut naturellement ajouter le taux fixe d'impôt de 7 p. 100 pour les hommes mariés et celui de 9 p. 100 pour les célibataires. En outre, il faut ajouter la surtaxe de 4 p. 100 sur les revenus des placements étant donné qu'il est à peu près certain que dans notre pays tout revenu dépassant \$100,000 doit consister en produits de placements.

96 POUR CENT

Par conséquent, nous avons réellement un taux maximum d'impôt de 96 p. 100 pour les hommes mariés et de 98 p. 100 pour les célibataires. Il ne restera donc en définitive à ces personnes qu'un petit résidu de 2 p. 100 ou de 4 p. 100 selon le cas. D'après ces taux, une personne mariée touchant un revenu de \$100,000, dont \$30,000 en salaire, ne gardera qu'environ \$21,000; à la personne touchant un revenu total de \$500,000, il restera environ \$37,000.

J'ai étudié une suggestion qu'on a faite d'établir un niveau minimum pour le revenu net qui reste après le paiement des impôts, c'est-à-dire d'établir en quelque sorte un "plafond" sur ce qu'une personne peut garder, quel que puisse être son revenu réel. Aux Etats-Unis, où se présente un problème embarrassant provenant de l'existence de gros revenus dérivant de valeurs exemptes d'impôt, il se peut qu'on ait particulièrement besoin d'une loi de ce genre. Dans notre pays toutefois, le trésor public n'aurait guère à gagner en imposant un taux maximum de 100 p. 100 au lieu du taux maximum de 98 p. 100 que je propose. Il y aurait peut-être un attrait politique à faire adopter une loi prescrivant qu'en principe il y aura une limite définie aux revenus personnels, au lieu de s'en tenir aux principes de l'impôt progressif, tout élevés que soient les taux. Je me contente de dire que, dans la préparation du présent Budget, nous avons eu à prendre trop de décisions difficiles et importantes pour que je puisse m'attacher à l'attrait politique de cette proposition.

\$410,000,000

J'estime que le produit de l'impôt sur le revenu, et de l'impôt de défense nationale pour une année entière, aux taux actuellement en vigueur, sur le chiffre courant des revenus, est d'environ 410 millions de dollars. Grâce à l'accroissement des taux et à la modification des exemptions, nous comptons percevoir pour une année entière une somme additionnelle de 115 millions sous forme d'impôt sur le revenu proprement dit. L'épargne obligatoire devra représenter en outre environ 250 millions de dollars, mais il faut s'attendre à ce qu'une importante partie de cette épargne soit versée au moyen des autres méthodes contractuelles d'épargne, de sorte que le produit des taxes remboursables sera peut-être de 125 millions. Je ne fais cependant pas figurer cette taxe remboursable parmi les recettes estimatives, car on peut avec raison l'envisager comme un emprunt plutôt que comme un revenu.

A LA SOURCE

J'ai dit que nous nous proposons de percevoir la plus forte proportion possible de la nouvelle taxe à la source ou selon un mode de versements obligatoires. La méthode d'application de la nouvelle taxe qui a été appliquée depuis

deux ans a été bien accueillie par plusieurs contribuables, mais ceux qui s'en sont prévalus ne forment qu'une minorité. Eu égard aux taux plus élevés qui seront maintenant en vigueur, et compte tenu de la partie remboursable de la taxe, il est manifeste que l'impôt sur le revenu, dans le cas de presque tous ceux qui y sont assujéti, doit être reparté sur toute l'année.

Du point de vue national, il est nécessaire que ce relèvement des taxes entraîne aussitôt que la chose sera raisonnablement possible une réduction de la capacité de défense, et que cette déduction s'opère ensuite régulièrement plutôt que par à-coups, par conséquent, nous nous proposons de commencer en septembre de cette année à déduire à la source une aussi forte partie que possible l'impôt sur le revenu, y compris la partie remboursable. Il ne sera pas possible, au point de vue administratif, de déduire entièrement cette taxe comme nous le faisons dans certains cas pour l'impôt de défense nationale, mais nous allons nous efforcer de percevoir ainsi à peu près 85 ou 90 p. 100 de l'impôt, ce qui ne laissera qu'un montant raisonnable à verser après que le contribuable aura déclaré son revenu. Pendant les quatre premiers mois, les déductions ne se feront pas dans la même mesure que de janvier à août 1943, mais elles atteindront un volume intermédiaire entre ce niveau-là et le niveau actuel de l'impôt de défense nationale, ce qui permettra aux contribuables de s'adapter au changement. Ainsi que je l'ai fait remarquer, l'impôt de défense nationale déduit au cours des huit premiers mois de 1942 sera imputé sur l'impôt sur le revenu de 1942, et cela influera sur l'échelle des déductions, surtout pendant les quatre premiers mois.

PAR VERSEMENT

Il va de soi qu'il ne sera pas possible de retenir la majeure partie de l'impôt sur tous les revenus. Il faudra donc que les personnes touchant des revenus sous certaines formes non assujétiées à la retenue à la source acquittent leurs impôts et leur minimum obligatoire d'épargne d'après un plan obligatoire de versements échelonnés sur la même période que les retenues sur d'autres revenus. A cette fin, il y aura lieu de pourvoir à quatre versements seulement au lieu de douze afin de simplifier le travail administratif qu'entraîneraient des versements si fréquents.

EN SEPTEMBRE

La perception à la source, à partir de septembre, de la plus grande partie de l'impôt sur le revenu, et l'emploi obligatoire du plan de versements échelonnés pour les revenus sur lesquels l'impôt n'est pas déduit à la source auront pour effet d'accroître le montant de l'impôt sur le revenu qui sera perçu pendant l'année financière en cours, mais cet effet est contrebalancé par le fait que l'impôt de défense nationale déduit pendant les huit premiers mois de 1942 sera affecté au règlement du nouvel impôt global, et qu'une partie des recettes provenant du règlement de ces retenues au chapitre de la taxe de défense nationale a déjà été perçue l'an dernier.

En raison des différents éléments influant sur l'époque du règlement, aussi bien que des modifications apportées aux taux et aux exemptions, on estime que le trésor tirera de l'impôt sur le revenu des particuliers, y compris les retenues du chef de l'impôt de la défense nationale, une somme globale de 435 millions de dollars au cours de la présente année financière, somme qui marque une augmentation de 45 millions sur le chiffre que je vous ai donné tout à l'heure pour le rendement possible, cette année, de l'impôt sur le revenu et de l'impôt de défense nationale prévus par la loi en vigueur. Ces chiffres ne comprennent pas la partie remboursable de l'impôt; nous pouvons prévoir 140 millions en impôts remboursables ou en minimum obligatoire d'épargnes au cours de l'année financière, mais une grande partie de cette somme, — disons 70 millions, — est susceptible d'être portée au compte des autres formes d'épargne contractuelle.

L'AGE DES ENFANTS

On propose certaines modifications à l'âge des enfants, que je mentionnerai brièvement à l'impôt sur le revenu.

(Suite à la page 5)

PHILOMÈNE

Philomène n'oublie pas Slogo facilement.

Dans les yeux



LE BUDGET ILSLEY

L'impôt sur le revenu rapportera \$115 millions de plus

(Suite de la page 4)

nu personnel. Je demande que la limite d'âge des enfants que l'on tient normalement pour personnes à charge soit abaissée du vingt-et-unième anniversaire au dix-huitième anniversaire, sauf lorsque l'enfant est encore à l'école ou au collège. Dans les circonstances, toutes les personnes valides de dix-huit ans ou plus devraient, à mon avis, être affectées à quelque travail ou service utile, sauf si elles sont à achever leur formation; par conséquent il ne faut plus présumer que des enfants de cet âge soient encore à la charge de leurs parents. Celles qui, par suite d'infirmité physique ou mentale, sont encore à charge, continueront d'être tenues pour personnes à charge aux fins de l'impôt sur le revenu sans distinction d'âge.

Pour ceux qui achèvent la partie laborieuse de leur vie, je propose un allègement en prescrivant que quiconque a dépassé 65 ans ne sera pas tenu de verser le minimum obligatoire d'épargne si son revenu est d'au plus \$3,000 par année. On ne saurait raisonnablement forcer des personnes âgées jouissant d'un faible revenu d'épargner une somme importante pour un avenir problématique.

LES SURPLUS

Le temps est venu de rendre la taxe sur les surplus de bénéfices plus sévère. L'expansion des entreprises commerciales sera maintenant beaucoup moindre que dans le passé. Pour un grand nombre d'entreprises civiles, le volume d'affaires tendra plutôt à fléchir qu'à s'accroître. Même dans le domaine de la production de matériel de guerre, nous avons à peu près atteint le rendement maximum. En conséquence, les maisons d'affaires en général n'ont plus besoin de retenir des sommes importantes sur leurs bénéfices courants en vue de nouvelles immobilisations, et elles sont en mesure de verser une forte proportion de leurs profits au Trésor public.

Compte tenu de toutes ces considérations, j'ai décidé de proposer le relèvement de 75 pour 100 à 100 p. 100 du taux de la taxe sur les surplus de bénéfices, et en même temps de soumettre une disposition visant à la remise, après la guerre, de 20 p. 100 des surplus de bénéfices, ainsi exigés pour toute la période d'application du taux de 100 p. 100.

REMISE

Il résulte de cette disposition plutôt complexe, que la remise de 20 p. 100 ne peut être opérée que lorsque le taux de 100 p. 100 s'applique effectivement à tout bénéfice additionnel. La somme à être remboursée ne porte aucun intérêt; après la guerre, on la remettra au contribuable à la seule condition qu'il se soit acquitté de ses obligations envers le fisc.

LIMITE DES PROFITS

Comme résultat des modifica-

tions ainsi apportées à l'échelle de l'impôt sur les excédents de bénéfices, nulle société ne pourra conserver plus de 70 p. 100 de ses bénéfices normaux d'avant-guerre, bien qu'elle aura l'occasion de se constituer un crédit pour l'après-guerre, grâce à des économies, des améliorations et certains accroissements de production qui lui permettent de réaliser des bénéfices plus considérables avant d'établir le chiffre de l'impôt.

On soumettra d'autres modifications de la loi de taxation sur les surplus de bénéfices. Ainsi, l'exemption d'impôt destinée à encourager la production des minéraux et dont on jouissait autrefois sous l'empire de la Loi de l'impôt sur le revenu, sera maintenant accordée en vertu de la Loi de taxation sur les surplus de bénéfices. La Chambre se rappelle peut-être que cette exemption ne sera plus valable à compter du 31 décembre 1942. Nous nous proposons d'accorder une exemption de caractère général semblable sous l'empire de la Loi de taxation sur les surplus de bénéfices, ou l'avantage sera plus sensible, plutôt que sous l'égide de la loi ordinaire de l'impôt sur le revenu. La nouvelle exemption visera les producteurs de métaux non précieux et de minéraux de valeur stratégique. Cette exemption s'ajoute, pour ainsi dire, à l'aide accordée en vertu de la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu qui encourage la recherche de ces minéraux.

EXEMPTION TOTALE

A l'heure actuelle, la loi donne une exemption totale aux petites entreprises dont les bénéfices ne s'élèvent pas à plus de \$5,000. Sous l'empire de l'amendement projeté, cette exemption disparaîtra relativement au nouveau taux uniforme de 12 p. 100 qui s'applique en général, aux bénéfices totaux des corporations. Les résolutions contiennent d'autres modifications de caractère technique que je puis me dispenser d'expliquer en ce moment.

J'estime que les changements que je propose dans le taux de l'impôt sur les excédents de bénéfices rapporteront un accroissement de revenu d'environ 58 millions, à condition qu'ils soient appliqués pendant une année entière et que les bénéfices soient à leurs niveaux actuels. Par suite de l'adoption du plan des paiements échelonnés, une partie de cet accroissement nous sera versée au cours de l'année financière actuelle et, si l'on tient compte du fait que les changements seront en vigueur à compter du premier juillet, on estime que le montant s'en élèvera à environ 20 millions.

Outre ces montants de revenu véritable, la somme que nous recevrons sous forme d'impôt remboursable en vertu de la taxe sur les excédents de bénéfices atteindra le chiffre estimatif de 60 millions, à condition qu'il soit appliqué du-

rant toute une année et que les bénéfices soient à leurs niveaux actuels. Nous prévoyons en toucher environ 25 millions au cours de l'année financière actuelle.

\$105,000,000 DE PLUS

L'application du plan de paiements échelonnés à l'impôt sur le revenu des sociétés occasionnera un accroissement de revenu de cette source au cours de la présente année financière, même si les taux de cet impôt n'ont pas changé du tout. On estime que cette augmentation atteindra le montant d'environ 105 millions.

On trouvera peu de changements importants à l'égard de la loi sur les droits successoraux. Les taux n'ont pas été modifiés. Toutefois, je dois signaler dans l'intérêt général une nouvelle disposition qui libère le tout impôt les dons charitables jusqu'à concurrence de la moitié de la succession, alors que le taux antérieur s'établissait à la moitié de l'impôt ordinaire. On compte également offrir une exemption, sur une base réciproque, aux représentants de gouvernements étrangers. On se propose d'apporter d'autres modifications d'ordre secondaire, en vue d'éclaircir les dispositions de la mesure et d'en faciliter l'application.

CHOIX JUDICIEUX

Je rappellerai à la Chambre que, dans les trois budgets de guerre antérieurs, nous avons fait un choix très judicieux dans le domaine des impôts directs. Nous avons visé à percevoir des revenus sur des dépenses spécifiques plutôt que sur toutes les dépenses. Nous nous sommes rappelés qu'une taxe de vente de 8 p. 100 était en vigueur au commencement de la guerre, et nous avons évité, depuis le premier budget de guerre, sauf dans le cas de l'augmentation de la taxe sur le sucre l'an dernier de créer de nouvelles taxes indirectes qui auraient fait augmenter le coût des denrées nécessaires à l'existence. L'établissement d'un plafond des prix est un nouvel argument contre l'augmentation générale de l'impôt de consommation plutôt que sur des denrées spéciales. J'ai donc l'intention de faire un choix encore cette année et de recommander des augmentations sensibles des taxes qui frappent les articles de luxe. Nous espérons par ce moyen faire diminuer ces dépenses. On augmentera les épargnes courantes dans la mesure où ces dépenses diminueront. Le trésor retirera des revenus dans la mesure où elles persisteront.

\$9 LE GALLON

Les droits d'accise sur les spiritueux ont déjà subi un relèvement important depuis la déclaration des hostilités, mais le volume des ventes me porte à conclure que nous pouvons les relever considérablement encore une fois. Je recommanderai que les droits d'accise sur les spiritueux, qui avaient été augmentés de \$4.00 à \$7.00 le gallon au mois de septembre 1939, soient portés à \$9 et que sur le Brandy canadien ils soient portés de \$6 à \$7. Le droit d'accise sur le malt était de 6c la livre avant la guerre, et il fut porté à 10c en septembre 1939 et à 12c au mois d'avril 1941. Je propose maintenant de le porter à 16c la livre et que le sirop de malt soit frappé d'une augmentation correspondante ainsi que la bière importée sous cette forme. Nous avons l'intention de relever le droit d'accise sur les vins en le portant de 40c à 50c le gallon, et sur les vins mousseux en le portant de \$2 à \$2.50 le gallon. Ces relèvements

devraient produire une augmentation de revenu de \$11,650,000 au cours de la présente année financière et une somme de \$15,600,000 pendant une année entière.

C'est un fait connu que les provinces, aussi bien que le Dominion, retirent des revenus de l'imposition ou de la vente des boissons alcooliques. Les provinces sont également responsables de la réglementation de cette vente. Si l'augmentation de l'impôt proposé dans le présent budget semble de nature à faire diminuer leurs revenus, elles ont le pouvoir de relever leurs prix ou le taux de leurs taxes. Ces relèvements visent à apporter des revenus additionnels au Dominion aux dépens du consommateur, et non d'empiéter sur les revenus provinciaux.

1 C. PAR 5 CIGARETTES

Les cigarettes, qui sont actuellement frappées d'un impôt de \$6 le mille, se vendent en quantités de plus en plus considérables, nonobstant le relèvement de 50 p. 100 dans les droits d'accise en temps de guerre. Nous avons donc l'intention de modifier la loi spéciale des revenus de guerre de manière à imposer un droit d'accise additionnel de 1 c. par chaque cinq cigarettes ou fraction de ce nombre contenues dans un paquet. Par rapport aux cigarettes, le tabac pour la pipe était frappé de droits moins élevés. Bien que je ne cherche pas à équilibrer les taxes, j'ai l'intention d'imposer une taxe additionnelle de 1 c. l'once sur le tabac manufacturé. Je recommanderai, en outre, que le taux sur le tabac brut, en feuille, soit porté de 10c. à 20c la livre. L'impôt sur les cigares sera augmenté de 25 p. 100; la taxe sur le papier à cigarette sera portée de 5c. à 6c. les 100 feuilles et sur les tubes de papier à cigarettes elle sera accrue de 10c. à 12c. le 100. On estime que ces relèvements de droits sur le tabac, dans ses diverses formes et usages, rapporteront des recettes additionnelles des \$17,205,000 pendant l'année financière en cours et la somme de \$22,950,000 durant une année entière.

LES EAUX GAZEUSES

Je proposerai que, sous l'empire de la loi spéciale des revenus de guerre, un certain nombre de taxes d'accise soient relevées et que des nouvelles soient imposées. Les augmentations projetées sont brièvement les suivantes: sur les boissons douces, dont l'approvisionnement est insuffisant pour répondre à la demande en ce moment, on imposera une taxe spécifique de 1 cent la bouteille en plus de la présente taxe de 25 p. 100; sur le gaz carbonique, il y aura une augmentation correspondante de 25 cents à 50 cents la livre; sur les cartes à jouer, une augmentation de 15c. à 20c. le paquet; sur les billets de transport des voyageurs, un relèvement de 10 p. 100 à 15 p. 100, sauf que la limite d'exonération est portée de 50c. à 75c.; sur les couchettes de voyageurs, de 10 p. 100 à 15 p. 100 et la taxe minimum sera de 35c.; puis sur les places dans les wagons-salon, de 10c. à 15c.; sur les appels téléphoniques interurbains un relèvement de 10 p. 100 à 15 p. 100 et on fera des aises au point correspondantes dans les taux des appels aux téléphones publics, la taxe maximum ne devant pas dépasser 75c.; sur les télégrammes, les câblogrammes et les radiogrammes, une augmentation de 5c. à 7c. par message. Quant aux fourrures, actuellement sujettes à une taxe de vente de 12 p. 100, nous voulons relever la taxe à 25 p. 100

et transformer l'impôt de taxes de vente en une taxe d'accise.

ACCISE

Je proposerai le prélèvement de nouveaux impôts d'accise, aux prix du manufacturier, sur les bonbons et la gomme à mâcher au taux de 30 p. 100 et sur les pellicules et les plaques photographiques, sauf celles qui servent à des usages industriels et professionnels, au taux actuellement imposé sur les appareils photographiques, soit 25 p. 100. Je recommanderai aussi une nouvelle taxe de 25 c. par mois sur les téléphones supplémentaires dans les habitations privées. Le trésor acceptera avec plaisir ces recettes, mais s'il y en a qui préfèrent cesser de faire usage de téléphones supplémentaires, les compagnies de téléphone seront heureuses de reprendre les appareils.

LES CLUBS DE NUIT

J'étais d'avis, lors du dernier exposé budgétaire, que les dépenses effectuées dans les salles de danse et dans les cabarets pourraient fort bien être frappées d'une taxe, mais je n'ai pu alors trouver la formule appropriée. Je recommanderai qu'une taxe de 20 p. 100 soit prélevée sur toutes les dépenses effectuées dans les salles de danse, les clubs de nuit, les cabarets et autres établissements de ce genre ou se trouvent au moins deux des services suivants: accommodation pour permettre aux habitués d'y danser, la vente de boissons alcooliques, des programmes de musique ou des spectacles par des artistes rémunérés. Cette taxe sera payable en timbres d'accise apposés sur la facture ou le compte remis par le propriétaire aux clients. Cette taxe entrera en vigueur le 1er juillet prochain.

TAXE DE VENTE DE 25 P.C.

Je recommanderai aussi que des impôts d'accise soient prélevés sur la vente au détail de certains articles de luxe. La taxe de 25 p. 100 du prix de détail sur la facture, sur les reçus ou sur les articles eux-mêmes. Cette taxe sera imposée sur le prix de détail des articles suivants: (1) articles de bagages accompagnés, sur les serviettes en cuir, les écrans pour bijoux, les bourses, les sacs à Main, les sacs de sport, etc., mais il y aura exonération pour les articles se vendant un dollar ou moins; (2) les diamants, la bijouterie, la bijouterie.

(Suite à la page 22)

En vente dans les bureaux de poste.

Achetez des
**TIMBRES
d'ÉPARGNE
de GUERRE**
aux

BANQUES • BUREAUX DE POSTE
MAGASINS • RAYONS • PHARMACIES
ÉPICERIES • DÉBITS DE TABAC
LIBRAIRIES ET AUTRES DÉTAILLANTS

LE BUDGET ILSLEY

L'impôt sur le revenu rapportera \$115 millions de plus

OTTAWA, 24. — (P.C.) — Nous sommes en guerre depuis bientôt trois ans et voici que nous nous trouvons engagés dans des entreprises plus vastes que nous n'espérions jamais assumer pour la défense de la liberté du monde. Nous sommes entourés de nations unies plus nombreuses et plus puissantes que nous n'osions compter pour alliées. Notre programme de guerre déjà immense, s'accroît sans cesse et devient de plus en plus efficace. Nous y utilisons de plus en plus nos ressources nationales. Les Nations Unies coordonnent de plus en plus leurs programmes en vue de s'entraider. Et pourtant nous avons encore fort à faire avant d'entrevoir l'aurore de la victoire, déclarait, hier soir, le ministre des Finances, l'hon. M. Ilsley, en prononçant le discours sur le budget.

La tâche financière de faciliter et de sauvegarder ces développements est aussi devenue plus vaste et plus difficile, mais celle d'exposer, dans ce quatrième budget de guerre, les mesures prises et à prendre est devenue plus simple en principe, bien que d'exécution plus difficile.

REVUE ECONOMIQUE

Les propositions budgétaires que je vais présenter à la Chambre découlent nécessairement de l'expérience du passé et elles sont modelées d'après ce que nous savons de l'oeuvre à accomplir.

Je veux tout d'abord rappeler quelques-uns des événements et des mesures d'ordre économique et financier de la dernière année financière. Cette année a été marquée par des déplacements importants et des augmentations considérables dans les domaines de la production, de l'embauchage, du revenu et des dépenses des particuliers. Les principaux facteurs de notre économie de guerre sont évidemment nos ventes de marchandises à l'étranger et les dépenses de notre gouvernement.

EXPORTATIONS

Durant les douze mois expirés à la fin de mars, nos exportations au Royaume-Uni ont augmenté de 36 p. 100, nos exportations aux Etats-Unis, de 41 p. 100 et nos exportations totales, de près de 50 p. 100. Si l'on tient compte des restrictions imposées par les pays étrangers sur les achats de denrées non essentielles, ainsi que des difficultés de transport, ces augmentations sans précédent démontrent l'importance de plus en plus grande de notre assistance envers les pays alliés et amis en approvisionnement de guerre et en marchandises essentielles.

Quant à notre programme de guerre, nos dépenses directes de guerre se sont élevées, durant le premier trimestre de la présente année civile, à 500 millions de dollars, alors qu'elles s'élevaient à 275 millions durant la même période de l'année précédente. C'est dire que l'augmentation a dépassé 80 p. 100.

LES SALAIRES

A la fin de l'année financière, le niveau de l'embauchage général a dépassé de 22 p. 100 ce qu'il était durant le mois de mars de l'année précédente, et, dans l'industrie manufacturière, l'augmentation a été de 30 p. 100. Depuis le commencement de la guerre, l'embauchage dans l'industrie manufacturière a augmenté de plus de 80 p. 100. La moyenne hebdomadaire des salaires des employés s'est accrue au cours de l'année. A la fin de l'année financière, les ventes au détail étaient d'environ 20 p. 100 plus élevées que l'année précédente et de plus de 50 p. 100 plus élevées qu'avant la guerre, et rien n'indiquait un fléchissement. Compte tenu des différences des prix, la quantité de marchandises vendues (à part les automobiles) semblait être de 20 à 25 p. 100 plus considérable qu'avant la guerre.

Au cours de l'année, la pénurie de nombreux articles s'est fait sentir d'une façon marquée. La production de guerre sans cesse croissante des Nations Unies, grandement accrue par l'entrée en guerre des Etats-Unis, a fait que des matériaux de première importance sont devenus peu à peu plus rares.

LE CONFLIT

L'extension du conflit vers d'au-

tres points du globe, la menace sous-marine sur nos côtes et la perte de nos sources d'approvisionnement en Extrême-Orient ont eu pour effet de supprimer ou de réduire bien des importations que nous avions l'habitude de faire. La portée plus vaste et le rythme plus rapide de notre programme de guerre, tant dans le domaine des forces armées que dans celui de la production, ont exigé l'utilisation d'une très grande partie de nos ressources humaines et la rareté de la main-d'oeuvre est aujourd'hui manifeste pour tous. A ces facteurs s'ajoutent la pénurie de force motrice, l'insuffisance des moyens de transport et diverses restrictions complexes de notre capacité de production. Les événements de ces derniers mois ont clairement démontré que notre économie a atteint la période d'embauchage maximum, état de choses qui nous permettrait encore d'amplifier notre programme dans le domaine de la production comme dans celui des forces armées pourvu que nous sachions déterminer soigneusement et sagement ce qui est urgent, ce qui est d'une grande urgence et ce qui est indispensable.

Une telle situation n'est pas inattendue et elle n'est pas non plus absolument fâcheuse. Je l'ai clairement fait pressentir dans mon exposé budgétaire de septembre 1939. En somme, elle constitue une preuve rassurante que nous, de même que les autres nations auxquelles nous sommes associés, avons établi notre programme de guerre de façon telle que sa réalisation exigera toutes les forces que nous possédons et plus que celles que nous pensions posséder.

HAUSSE DES PRIX

La hausse rapide des prix, pendant l'été de 1941, a été un signe indicateur de la pénurie qui approchait. En octobre 1941, l'indice des prix de gros était d'environ 22 points plus élevé qu'au début de la guerre, une hausse de 10 points s'étant produite au cours des quatre mois de 1939 pendant lesquels notre taux de change s'est modifié et les taux de transport maritime se sont accrus. Sur les 12 points de hausse qui restent, 8 ont été notés entre mars et octobre 1941. Dans le domaine du coût de la vie, la moitié de la hausse survenue pendant toute la période de guerre s'est produite entre mars et octobre 1941.

Ces changements de plus en plus rapides dans la production, l'embauchage, les approvisionnements et les prix ont amené, en octobre dernier, une situation différenciant sensiblement de celle que l'on pouvait discerner le 29 avril 1941, alors que l'exposé budgétaire de cette année-là a été présenté à la Chambre. Le Gouvernement se rendait bien compte que les nouvelles mesures fiscales que le Parlement aurait pu adopter après avoir été convoqué produiraient un effet trop lent et ne seraient pas d'une application suffisamment intégrale pour qu'elles pussent parer à la situation. Il a donc décidé qu'il y avait lieu d'établir sans tarder un contrôle direct sur les prix et les salaires et d'amplifier et de rendre plus rigoureux le contrôle

applicable à la production et aux approvisionnements.

CONTROLE DES PRIX

La politique du Gouvernement au point de vue de l'entier contrôle des prix et des salaires, a déjà été longuement discutée à la Chambre. Je n'aborderai donc aujourd'hui que quatre points :

(1) cette politique a effectivement réussi; elle a été appuyée au pays même et elle a constitué un sujet d'admiration et d'émulation en dehors du pays;

(2) bien que la hausse de certains salaires ait été assujettie à de rigoureuses restrictions, la rémunération des ouvriers n'a pas été "immobilisée". Au contraire, les conseils qui s'occupent de la main-d'oeuvre en temps de guerre ont travaillé et veillent encore à l'ajustement des salaires trop bas, et d'autre part le Bureau fédéral de la statistique rapporte que dans le cas de plus d'un million et demi d'ouvriers au sujet desquels il possède des données, le salaire hebdomadaire par employé, qui révèle plus d'emploi continu et de surtemps, s'est accru de près de 8 p. 100 depuis octobre dernier. Cette hausse de salaire moyen est survenue en dépit de l'entrée dans l'industrie d'un grand nombre de femmes et d'autres ouvriers inexpérimentés; (3) au moyen de prix garantis, de prix minimums et de prix d'exportation qui n'auraient pas été aussi élevés sans les dispositions de la loi de financement du Royaume-Uni et sans l'intervention de l'Etat, le Gouvernement a rendu possible un accroissement désirable des revenus de la classe agricole tout en s'efforçant d'engager les cultivateurs à produire les denrées les plus nécessaires.

LES RECOLTES

Au cours de l'année civile 1941, avec des récoltes plutôt médiocres dans plusieurs régions, le revenu en espèces provenant de la vente des produits agricoles, n'a été que de 17 p. 100 inférieur au niveau de 1928, année où nos récoltes ont été les plus plantureuses de notre histoire. De bonnes récoltes en 1942-43, jointes à des prix garantis, porteront le revenu en espèces de la ferme à un niveau voisin des meilleurs résultats obtenus par l'agriculture canadienne. A l'exclusion du blé, dont nous avons un excédent depuis le début de la guerre et qui a exigé certaines mesures spéciales, les cours des denrées agricoles dépassent actuellement d'environ 2 p. 100 en moyenne le niveau de 1926, et les cours des produits d'origine animale sont en moyenne relativement plus élevés encore. Les cultivateurs ont l'assurance de toucher ces prix sur une très grande partie du rendement de la présente campagne agricole, et ils recevront, grâce à l'intervention de l'Etat, des prix plus élevés que ceux qui ont cours à l'heure actuelle dans le cas du blé, du lin, du soya, des betteraves sucrières et des pommes; (4) la réglementation des prix et des revenus est une arme indispensable pour combattre l'inflation. Il convient toutefois d'en user en liaison étroite avec la réglementation directe des stocks et de l'outillage de production, avec la direction et la répartition du capital humain, avec le rationnement de la consommation, le cas échéant, et avec la politique fiscale. Aucun de ces instruments n'est en lui-même assez puissant et assez pénétrant pour accomplir la besogne consistant à orienter nos ressources vers le but visé.

ECONOMIES RIGOREUSES

Les mesures tendant à réglementer directement les approvisionnements se sont multipliées au cours de l'année. Le ministre des Munitions et approvisionnements et la Commission des prix et du commerce en temps de guerre ont ordonné de suspendre ou de restreindre la fabrication d'un nombre élevé et croissant de denrées non-essentiels exigeant des métaux ou certaines autres matières rares. Lorsqu'il ne s'agissait pas de fabrication de guerre, on a imposé des restrictions sévères à l'industrie du bâtiment et à l'installation d'outillages. La Commission des prix et du commerce en temps de guerre étend ses ordonnances à certaines méthodes de simplification en vue d'effectuer des réductions dans les prix de revient et afin d'assurer les stocks les plus amples de denrées

(Suite à la page 17)

L'impôt sur le revenu

OTTAWA, 24. — (P.C.) — Le tableau suivant contenu dans le discours du budget de l'hon. J. L. Ilsley, hier soir, montre l'effet des nouveaux taux proposés pour l'impôt sur le revenu, avec l'épargne obligatoire.

(Les montants sont en chiffres ronds pour plus de simplicité).

Revenu annuel	Impôt aux taux actuels	Augmentation proposée de la taxe	La taxe aux taux proposés	Partie à rembourser en épargne obligatoire minimum	TOTAL: La nouvelle taxe plus la partie à rembourser en épargne obligatoire minimum
Célibataires sans enfants					
700	35	-15	20	20	40
850	57	1	58	58	116
1,000	87	5	92	80	172
1,250	87	5	167	100	267
1,500	217	30	247	120	367
1,750	273	58	331	140	471
2,000	340	101	441	160	601
2,500	475	151	626	200	826
3,000	622	202	824	240	1,064
4,000	955	319	1,274	320	1,594
5,000	1,332	396	1,728	400	2,128
7,500	2,400	570	2,970	600	3,570
10,000	3,600	712	4,312	800	5,112
20,000	9,105	1,924	11,029	800	11,829
30,000	15,082	3,314	18,396	800	19,196
50,000	28,392	6,511	34,903	800	35,703
100,000	64,347	15,990	80,337	800	81,137
500,000	411,720	60,184	472,304	800	473,104

Personnes mariées sans enfants					
1,250	50	-25	25	25	50
1,300	65	-15	50	50	100
1,500	75	34	109	108	217
1,750	125	36	161	160	321
2,000	175	56	231	200	431
2,250	225	91	316	225	541
2,500	275	126	401	250	651
3,000	400	184	584	300	884
4,000	675	289	964	400	1,364
5,000	1,000	378	1,378	500	1,878
7,500	1,965	555	2,520	750	3,270
10,000	3,080	682	3,762	1,000	4,762
20,000	8,330	1,949	10,279	1,000	11,279
30,000	14,085	3,361	17,446	1,000	18,446
50,000	26,965	6,588	33,553	1,000	34,553
100,000	61,875	16,112	77,987	1,000	78,987
500,000	401,120	60,884	462,004	1,000	463,004

Personnes mariées, avec 2 enfants:					
1,250	22	-6	16	16	32
1,300	25	-7	18	17	35
1,400	30	-9	21	21	42
1,500	35	-10	25	24	49
1,750	48	5	53	52	105
2,000	60	47	107	108	215
2,250	73	90	163	162	325
2,500	115	102	217	218	435
3,000	215	119	334	334	668
4,000	450	218	668	480	1,148
5,000	735	327	1,062	600	1,662
7,500	1,637	517	2,154	900	3,054
10,000	2,710	636	3,346	1,200	4,546
20,000	7,890	1,973	9,863	1,200	11,063
30,000	13,621	3,409	17,030	1,200	18,230
50,000	26,437	6,700	33,137	1,200	34,337
100,000	61,299	16,272	77,571	1,200	78,771
500,000	400,408	61,130	461,538	1,200	462,738

N.B.—En calculant les taxes ci-dessus, on prend pour acquis que tous les revenus jusqu'à \$30,000 sont des revenus entièrement gagnés et que les revenus de plus que \$30,000 comprennent le revenu gagné de ces sommes et les revenus de placements pour faire le total.

Réglementation draconienne du transport privé

Les compagnies opérant des camions ne pourront plus faire de livraisons, pour quoi que ce soit, à une distance de plus de 35 milles de leurs maisons d'affaires. De plus, les compagnies qui font les déménagements ne pourront plus circuler à plus de 400 milles et devront demander un permis pour ces voyages, dix jours au moins à l'avance. Le permis leur sera accordé si le

camion peut revenir avec une autre charge, afin d'économiser le plus possible la gasoline et les pneus.

Telles sont les prédictions faites, hier soir, par M. J.-K. Smith, directeur régional du Transport, aux membres de la Canadian Feed Manufacturers Association, réunis en congrès à Montréal.

M. Smith déclara que les journaux avaient montré un bel esprit de coopération, dans la diminution des routes parcourues par leurs camions. C'est ainsi qu'il cite le cas de notre journal, la "Patrie", où la diminution se chiffre par plusieurs milliers de milles par semaine.

R.S.V.P.

Tranches quotidiennes d'histoire du Canada

QUESTIONNAIRE

530

A — Comment s'appelaient les premières rues de Montréal et en l'honneur de qui ces noms avaient été donnés ?

B — La politique de Prescott de favoriser l'établissement des Canadiens sur des lots fut-elle bien accueillie par le Conseil exécutif ?

C — Les 92 résolutions faisaient-elles allusion au traitement imposé à la majorité canadienne-française ?

Voir réponses page 9.

Le Canada français...

(Suite de la page 2)

fices, qu'elle enflamme les coeurs de vos jeunes gens et de vos hommes de cette piété douce et forte, courageuse et irrésistible, qui est la marque pour laquelle les vrais coeurs de Français authentiques se reconnaissent partout. Flamme ardente de piété mariale, enfant privilégié de la Vierge Marie, O Canada, continue, le chapelet à la main, le nom de Marie à la bouche, ta marche lumineuse à travers l'histoire.

Une trentaine d'années après le Magnificat, Jean Baptiste se trouvait sur les bords du Jourdain. Autour de lui, émus, ses jeunes disciples, André et Jean, l'écoutaient parler du Messie. Le Sauveur passa. Jean le montra du doigt et dit: Voici l'Agneau de Dieu. Et André et Jean partirent à la suite de Jésus. Ils lui amenèrent, le lendemain, leurs frères Pierre et Jacques qui étaient évidemment eux aussi des disciples du Baptiste. Saint Jean avait préparé ses premiers disciples, il les avait aimés, — qui ne pouvait aimer de tels hommes? mais quand vint le moment, il leur montra le Sauveur. Ceux-ci ne se retournèrent plus vers le Baptiste qui avait montré un désintéressement suprême dans son apostolat.

VOCATION MISSIONNAIRE DE LA FRANCE

Avec quelle émotion, en rappelant cet épisode, je songe à la merveilleuse vocation missionnaire de la France. In omnem terram exivit sonus eorum. Sur les grand routes du monde, vous trouverez peut-être peu d'industriels et de marchands français, mais à chaque pas, vous retrouverez les familles cornettes des religieuses, la robe noire des missionnaires. Sur tout depuis environ 150 ans, quand l'impérialisme a porté des coups si durs à la Fille aînée de l'Eglise. Alors, la France montra au monde une incomparable générosité. D'innombrables congrégations missionnaires furent fondées pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique, l'Océanie. Vous pouvez partir dans n'importe quelle direction, et vous étiez sûrs de rencontrer des missionnaires français, même dans les pays les plus splendidement développés, — même aux Etats-Unis, même dans l'Amérique latine. Dans leur patrie, on créait toutes sortes d'associations pour leur venir en aide, l'oeuvre de la Propagation de la foi, l'oeuvre de la Sainte Enfance, l'oeuvre d'Orient, les écoles apostoliques qui, fondées il n'y a même pas un siècle, se sont propagées partout avec tant d'élan. Et dans tous l'univers, les pays de missions étaient dotés d'écoles, d'églises, d'orphelins, d'hôpitaux, de dispensaires, d'asiles de vieillards, d'Universités même. Quand, depuis la première guerre, les missionnaires français durent laisser des terrains de missions de plus en plus vastes à d'autres, ce n'est pas une friche qu'ils leur confièrent; tout était organisé, bâti, payé. Il ne manquait que des hommes et des femmes que la France, saignée à blanc, ne pouvait plus fournir comme elle l'aurait voulu. Et voyez le désintéressement semblable à celui du Baptiste, dont nous parlons à tout à l'heure. Ces missionnaires, la France les donnait sans retour. Voulez-vous un exemple? Il ne vous offensa pas, j'espère. Les glorieux martyrs Canadiens, sont-ils canadiens, sont-ils français? André et Jean, furent-ils les disciples du Baptiste ou les disciples de Jésus? Peu importe, dumodo Christus praedicetur. L'essentiel, c'est que le Verbe de Dieu soit porté sur les corps brisés de ses apôtres. Ils n'ont pas besoin d'avoir fait le voeu héroïque de Noël Chabanel. Quand ils quittèrent leur pays, surtout si la dernière vision qui remplit leurs regards fut l'image de Notre Dame de la Garde, ils savaient qu'ils ne retourneraient plus. Tant mieux. Ils se donneront à leur oeuvre avec plus de désintéressement. Omnibus omnia factus sum.

NOS ORIGINES

Voici encore plus émouvant! Plus d'une fois, il m'a été donné de rencontrer de vieilles religieuses, de vieux Pères venus de France, restés à peu près seuls en témoignage du passé au milieu de communautés nouvelles. On s'est tellement bien recruté autour d'eux que le souvenir des origines françaises a presque disparu, et les nouvelles communautés se sont tellement identifiées avec le pays où elles se



Le R.P. LEDIT, S.J.

sont implantées qu'elles en sont presque une caractéristique. Les fondateurs ont fait une besogne solide: ils peuvent disparaître, leur oeuvre est en bonnes mains. Elle continuera pour la plus grande gloire de Dieu. Ce désintéressement absolu dans l'apostolat, qui donne tout, absolument tout, le Canada le pratique déjà. Plusieurs de ces magnifiques communautés, fondées par Mgr Bourget, ont plongé des racines tellement profondes dans l'Ouest des Etats-Unis, par exemple, qu'on ne songe presque plus là bas que leur grande poussée vitale est venue des bords du Saint-Laurent. Comme cela est beau, généreux. Quelle imitation parfaite de la manière dont le Christ a aimé les hommes. Ce merveilleux esprit missionnaire, héritage du chevaleresque Moyen-Age, mais rayonnement de quelque chose de plus beau, plus surnaturel, plus lumineux, quel héritage, mes frères, vous avez reçu de vos aïeux!

LE CANADA FRANÇAIS

Je n'exagère pas, j'espère, en disant que de tous les peuples du Nouveau Monde, c'est encore le Canada français qui est le plus généreusement, le plus universellement missionnaire. A l'automne, on ouvrira en l'honneur du troisième centenaire, une exposition des Missions. Allez la voir, et vous serez émerveillés. C'est à peu près dans tous les pays du monde que l'on trouve les missionnaires canadiens. Les communautés canadiennes, celles qui sont nées dans le pays et celles qui, venues de France, ont trouvé ici un sol fécond, deviennent presque innombrables. Et tu, puer, Propheta Altissimi vocaberis, praeibis enim ante faciem Domini parare vias ejus. Et toi, petit enfant, tu seras appelé le Prophète du Très-Haut, car tu marcheras devant la face du Seigneur pour lui préparer les voies! Laissez ceux qui vous regardent de haut dire avec quelque pitié que vous n'êtes pas un peuple de commerçants, que vous êtes pauvres, que la province de Québec est arriérée, qu'elle se cramponne à un passé stupide. Laissez dire, laissez faire, et bénissez le ciel qu'il ne vous a pas donné des âmes de trafiquants. Dans vos âmes et dans vos belles familles, gloire et couronne de votre pays, gardez vive, claire, lumineuse la flamme pure du dévouement missionnaire. Mères canadiennes, auxquelles Dieu a confié un dépôt si précieux, veillez sur vos enfants, surveillez-les, afin qu'ils gardent dans toute sa pureté l'esprit de générosité universelle, catholique qui en fera de bons missionnaires. Puis, avec tout l'amour dont Dieu a rempli vos coeurs de mères, donnez-les, vos chers enfants, aux âmes, au Christ, à Dieu.

LEÇON

La dernière leçon que je voudrais retenir de la vie de Saint Jean-Baptiste, c'est celle de son martyre. Après avoir rendu témoignage au Christ, après avoir vu ses disciples, les uns après les autres, le quitter pour suivre l'Agneau de Dieu, le Précurseur rendit un suprême témoignage et fut assassiné par Hérode. S'il est une leçon que la jeu-

nesse canadienne comprend, il me semble que c'est celle-là. Dès ses origines, votre pays a été baigné du sang des martyrs. On ne peut pas tourner une seule page de votre histoire primitive sans y trouver les noms incomparables de vos héros. Il y a ceux qui furent canonisés. D'autres, innombrables, ont survécu seulement dans la mémoire des lettrés, et d'autres encore ont disparu dans l'ombre. Cette ardeur pour le martyre, vous l'avez communiquée aux autres, car les Indiens baptisés eux aussi montrèrent, devant leur bourreau, une ardeur qui ne pouvait être comparée qu'à celle qui vous animait vous-mêmes. Vos missionnaires, qui partent pour le lointain, ils ne savent pas le sort qui les attend, mais ils sont prêts, eux aussi, à accepter le

martyre. A côté de vos missionnaires, vos soldats, vos aviateurs, vos marins, montrent un courage incomparable devant la mort, car ils savent qu'ils sacrifient leur vie pour le salut du monde. Un tel désintéressement pour verser leur sang nous donnera la victoire.

Et la vieille France, elle aussi, elle souffre aujourd'hui les affres de l'agonie. Rien n'a été respecté. Ses familles sont dispersées, ses hommes sont emprisonnés, ses enfants affamés de tous côtés, un concert de voix accusatrices. Qu'importe tout cela. Ne croyez pas que la France soit morte. Dans la terrible épreuve qui l'accable, je crois qu'elle se sent plus fière, plus heureuse, que son oppresseur. Il y a beaucoup d'avantages à être victime. On se rapproche de Dieu, on

se purifie. Laissez les fous se réjouir du malheur de la France. Elle, elle se recueille. Approchez d'elle, c'est votre mère. Tandis que la guerre prend chaque jour des formes plus terribles, tandis que les ruines s'amoncellent de tous côtés, elle médite ce qu'elle fera, demain, pour l'humanité. Car croyez-vous que le monde ira de l'avant sans elle? Et ses lèvres s'ouvrent. Et savez-vous ce qu'elle dit, aujourd'hui, la France? Humblement, elle adore la Providence d'un Dieu aimant, et elle répète les paroles que Marie prononça quand elle vint voir sa cousine Elizabeth, les paroles inspirées par la sanctification de Saint Jean Baptiste, les paroles qui consolent les opprimés, ouvrent les coeurs à l'espérance: Magnificat anima mea Dominum.

Cadeaux pour RÉCEPTIONS DE L'ÉTÉ

3.75
5.00
4.50
3.75
10.00
14.50
6.50 set
4.15

Birks COLONNADE

AIDES inappréciables de fraîcheur et de confort... Articles recommandés pour la corbeille de nocces, pour un cadeau à une aimable hôtesse lors d'une villégiature ou pour soi-même afin d'orner la résidence d'été.

Seau en cristal avec pince en métal 3.75. Service à liqueurs en cristal en deux tons, sept pièces 6.50. Plateau en bois, diamètre 15 pces, décor têtes de chiens de diverses races, peintes à la main 5.00. Gobelet à cocktails, en cristal, contenance 1½ pinte 4.50. Concasseur à glace en métal 3.75. Service de Thermos coloré, cruche contenance 20 onces 10.00. Seau à glace; intérieur thermos 14.50. Presse à jus de fruits 4.75

Heures du Magasin durant juin: 9.30 a.m. à 6.00 p.m., Samedi compris.

Heures du magasin durant Juillet et Août: 9.00 a.m. à 5.30 p.m.
Le magasin ferme toute la journée le samedi, durant juillet et août

La Patrie

Membre de la Canadian Press
et de
l'Audit Bureau of Circulations.
J.-N.A. Perrault, Sec.-Trésorier.
SIEGE SOCIAL: 150, rue Saint-
Catherine, Montréal. Téléphone LAN-
caster 3121. — Echange correspon-
dant avec les différents services.

REPRESENTANTS
Toronto, Ont.: Hugh Rose, Chambre
201, Edifice McKinnon, 19, rue
Melinda, Toronto, Ont. Téléphone.
ELgin 1016.

Etats-Unis: The Katz Agency, New-
York, 500, Fifth Ave.
Angleterre: Clougher Corporation,
Ltd., 26, Craven Street, Londres,
W.-C. 2

ABONNEMENTS
Edition quotidienne, Canada,
un an \$5.00
Edition quotidienne, Canada,
six mois 2.50
Edition quotidienne, États-
Unis, un an 6.00
Edition quotidienne, États-
Unis, six mois 3.00
Edition du dimanche, Canada,
un an 2.50
Edition du dimanche, États-
Unis, un an 3.00

MONTREAL, 24 JUIN 1942

Chômions notre fête nationale.

* * *

Que tous les coeurs canadiens
français soient à la joie en ce jour
de la S. Jean-Baptiste.

* * *

Les restrictions sur l'essence et
le caoutchouc font comprendre à
celui qui n'a pas d'auto qu'il évite
bien des maux de tête.

* * *

Quatre bandits déguisés en agent
de la paix ont battu et volé un pié-
ton à Boston. Quelle police étaient-
ils supposés personifier?

* * *

Hitler continue à diriger ses trou-
pes par intuition, mais il remporte
surtout des succès là où il ne se
montre pas sur les champs de ba-
taille.

* * *

Peut-on prévoir une rupture de
l'axe quand des centaines de pri-
sonniers allemands arrivés au Ca-
nada occupent un camp de concen-
tration réservé aux Japonais?

* * *

Six autres nations ont déclaré la
guerre à l'axe. Il s'agit des six na-
tions iroquoises. Leur seul cri de
guerre suffira à mettre les Fas-
cistes italiens une fois de plus en
déroute.

* * *

Les thés passent vraiment de
mode, vu la rareté de cette plante
précieuse. En temps de guerre, il
faut se contenter de limonade, le
plus souvent sans sucre.

Méditation

Le Canada français

Le Canada français célèbre au-
jourd'hui son patron céleste, mais
sans vouloir ramener ou restreindre
à soi une fête vraiment conti-
nente. C'est toute la famille spi-
rituelle de Cartier, de Champlain et
de Maisonneuve; c'est une agglomération
de sept millions d'âmes qui, en Amérique,
glorifie Jean-Baptiste, saint et précurseur,
hérald du Christ, publiciste et apôtre
de Ses dogmes à venir: "Rendez-
vous droits les sentiers", — avait-il ac-
coutumance de proclamer, dans
une sorte de leitmotiv inspiré.

Notre patron fut, d'abord, un
grand saint. Il s'amena dans un
monde bouleversé, réfractaire aux
justes hiérarchies, et souvent in-
sensible aux valeurs spirituelles. Il
eut donc à rebrousser bien des
coursants, à vigoureusement oppo-
ser aux puissants le *Non Licet*. Il
paya de la vie ses sublimes témé-
rités. Son rang doit être bien haut,
voire exceptionnel, puisque l'Egli-
se solennise la Nativité de Jean,
selon un électionisme réservé au
Christ et à la Vierge.

Jean-Baptiste fut l'enfant du

Les Canadiens français et le Canada

« LE SEL DE LA TERRE... »

Dénoncé par le ministre de la justice, M. Saint-Laurent, pour avoir
donné comme motif à l'anticonscriptionnisme du Canada français la
détermination de notre peuple d'accroître sa proportion numérique dans
la population du Canada de façon à affermir avec le temps sa poigne
sur le pays, le *Globe and Mail*, de Toronto, se défend comme il peut, car
il ne peut nier avoir écrit, en effet, exactement cela. M. Saint-Laurent a
eu raison d'élever la voix, dans son discours par ailleurs modéré, pour
répondre à cette odieuse calomnie.

Ce que le *Globe and Mail* a écrit, c'est incontestablement ce que
pensent nombre de nos compatriotes de langue anglaise, qui déplorent
de voir le Canada devenir de moins en moins britannique à mesure qu'il
grandit. Par le jeu combiné de l'immigration et de la natalité, il arrive
ceci, en effet, que les Canadiens d'origine britannique forment un groupe
de moins en moins prépondérant dans l'ensemble de la population. C'est
peut-être parce qu'ils ont un taux de natalité moins élevé, ce qui les
regarde.

Que les Canadiens français, dans cette évolution sensible de la
démographie canadienne, conservent la proportion numérique qui était
la leur et même qu'ils l'accroissent, c'est probablement vrai, mais cela
n'est sûrement pas le résultat d'un mot d'ordre, ni même d'une entente
tacite qui irait jusqu'à leur faire repousser la conscription dans la
crainte de la voir décimer leurs rangs.

En ce jour de la Saint-Jean-Baptiste, qui est l'une des rares ma-
nifestations de la solidarité bien imparfaite des Canadiens français, il est
peut-être opportun de répéter à tous les Canadiens anglais qui pensent
comme le *Globe and Mail* que nous ne constituons pas un danger gran-
dissant pour le Canada britannique ou pour le Canada tout court; que
nous sommes au contraire de loyaux sujets du Roi, que nous ne songeons
nullement à changer notre allégeance britannique pour une autre; que
nous nous croyons animés du véritable esprit canadien, sans cela pré-
tendre en être les seuls dépositaires, et que plus notre nombre sera
grand, en cette terre canadienne, plus fort sera le groupe de Canadiens
sur lequel le Souverain pourra compter pour lui conserver ce précieux
joyau de la couronne britannique qu'est le Canada.

L'après-guerre verra sans doute une vague d'immigration déferler
de l'Europe vers l'Amérique. Le Canada, écrasé par sa dette de guerre,
n'aura d'autre alternative, pour reprendre sa marche progressive, que
d'accepter par milliers chaque année ces nouveaux sujets qui lui vien-
dront d'outre-mer, trop heureux de venir assumer leur part de nos
impôts. Pendant un quart de siècle, après la victoire, la population du
Canada sera ainsi composée d'une forte proportion de nouveaux arrivés
qui n'auront pas l'esprit canadien parce qu'ils n'auront pas encore eu le
temps de prendre racine dans leur pays d'adoption.

Partout où ils se trouvent aujourd'hui, partout où ils se trouveront,
les Canadiens français formeront des noyaux, des cellules, des essaims
de pur canadianisme où ces immigrants trouveront l'exemple de l'atta-
chement à la patrie.

C'est un Anglais d'Angleterre, Sir George Paish, qui a fait un jour
ce compliment aux Canadiens français: "Vous êtes le sel de la terre
canadienne." Ce compliment, nous l'acceptons en toute modestie, car il
nous console de nos défauts, et nous l'offrons, comme bouquet de la
Saint-Jean-Baptiste, aux esprits moroses de Toronto.

Eustache LETELLIER de SAINT-JUST

miracle, puisque né hors des con-
jonctures ordinaires, et l'enfant
des miracles, puisque son berceau
devint comme une source de mer-
veilles diverses. Il eut l'insigne
honneur de baptiser Jésus dans
les eaux du Jourdain, à un endroit
que les guides de Terre sainte es-
saient de préciser et où ils lisent
l'Evangile du jour, c'est-à-dire le
récit de l'événement biblique.

On a vu dans la présence des
Franco-Catholiques au Nouveau
monde une raison missionnaire et,
comme dans la vie de Jean-Baptis-
te, une sorte de trait d'union spi-
rituel. Soudure, ici, entre l'âge in-
dian ou barbare et l'âge chrétien
ou blanc comme, jadis en Palestine,
acheminement du Précurseur vers
le Testament nouveau. Et c'est
bien un rôle de précurseurs que ce-
lui de nos pères, en deçà de l'At-
lantique; un rôle de défricheurs,
spirituels comme matériels; un
rôle d'apôtres qui durent, à l'occa-
sion, prononcer le *Non Licet*, l'ir-
révocable interdiction, la défense
absolue, quoi!

En cette année de 1942, où Mont-
réal chante les gloires de Ville-
Marie, il convient de rappeler,
après trois siècles d'histoire locale,
que le Sieur de Maisonneuve fut
principalement riche en biens spi-
rituels et que, sans être nécessai-
rement exclusives, les préoccupa-
tions canadiennes-françaises pour
l'idéal surnaturel sont bien, au vrai,
dans la ligne historique. Ce qui n'a

rien de contraire à l'opulence du
siècle!

Bien haut se loge donc notre pa-
tron et bien pures s'avèrent, aussi,
nos origines. Que conclure de tout
cela? sinon que noblesse oblige.
L'âme du Canada français, elle est
pour ainsi dire toute en or; et le
legs des ancêtres, tout en pierres
précieuses. Sans la tutelle divine,
sans la protection de Jean-Baptis-
te, les héritiers — que nous som-
mes — de ces sublimes auteurs se-
raient incapables d'en garder les
trésors, avec mission de les trans-
mettre, substantiellement, sinon de
les enrichir.

Il y a un devoir moral, rempli
tout au long de notre histoire: le
devoir du *Non Licet*, soit à pro-
pos de foi, soit à propos de patrio-
tisme. Cette terre qui a bu le sang
et les nobles sueurs des martyrs et
des travailleurs français, elle est nô-
tre; ses mottes bénies ont, pour
nous, quelque chose de sacré. Cette
langue de nos pères, reçue par la
tradition et l'école, elle s'avère ta-
boue. Et l'on ne s'expliquerait pas,
en 1942, la ferveur canadienne-fran-
çaise pour ces biens supérieurs, ni
les motifs du *Non Licet* ou les
foudres canadiennes-françaises à
l'adresse des mains sacrilèges, des
violateurs, des *trespassers*.

Terra enim sancta est: oui, en
effet, il s'agit d'un sol sacré, hé-
roïque.

Léon GRAY

Une œuvre vitale

Notre société nationale

Canadiens français, apprécions-
nous à leur juste et réelle valeur
les nombreux services que nous a
rendus sans compter une société es-
sentiellement nationale, la Saint-
Jean-Baptiste de Montréal?

Le principal souci de cette socié-
té, nous ne l'ignorons pas, c'est la
revendication de nos droits, la sur-
vivance de la race canadienne fran-
çaise, la propagande du sentiment
patriotique et religieux, non seule-
ment dans les limites de la pro-
vince de Québec, mais dans les au-
tres provinces du Canada, et jus-
qu'en Nouvelle-Angleterre; c'est
l'apostolat national par excellence,
c'est le flambeau inextinguible,
éclairant la route où doivent s'élan-
cer ces phalanges glorieuses d'âmes
d'élite, chargées de maintenir, sur
notre terre d'élection, l'idéal fran-
çais, l'idéal chrétien, où se trouve le
ferment de notre survivance dans
les siècles à venir.

C'est pour nous, Canadiens fran-
çais, un impérieux devoir de garder
envers et contre tout notre titre de
pionniers sur le continent améri-
cain; c'est notre tâche très salutaire
et très lourde de responsabilité, de
vaquer à la sauvegarde des tradi-
tions de loyauté et d'honneur na-
tional, dont les aïeux immortels
nous ont confié l'incalculable dépôt.
Soyons à la hauteur d'une aussi
noble, d'une aussi sainte mission:
soyons, par nos paroles, par nos ac-
tes surtout, par toute notre vie, des
apôtres de l'idée canadienne fran-
çaise; nous aurons ainsi conscience
d'être utiles à la cause de nos frè-
res, de nos contemporains comme
aussi de nos survivants.

Au cours de son message à ses
compatriotes canadiens français,
lors de la Saint-Jean-Baptiste, le 24
juin 1940, le Très Honorable W.-L.-
Mackenzie King nous donnait un
admirable mot d'ordre en ces ter-
mes éloquentes: "Le sort tragique de
la France lègue au Canada le devoir
de porter haut les traditions de cul-
ture et de civilisation françaises, et
son amour brillant de la liberté.
Cette nouvelle responsabilité, j'en
suis sûr, vous l'accepterez avec
joie".

Ces paroles de notre Premier Mi-
nistre sont très significatives et on
ne saurait plus suggestives d'idéal
et de virilité. Sachons donc les mé-
diter avec soin et les faire passer
dans nos vies, sachons les concrétis-
ser dans notre vaillant effort de
chaque jour, dans notre montée
courageuse et triomphale, vers les
cimes du plus pur idéal!

Afin d'augmenter efficacement la
valeur de notre action, sachons
coordonner nos efforts et les unir
constamment sous la sage et sûre
direction de notre Clergé! Ne crai-
gnons pas de nous inféoder aux
groupements nettement consacrés
aux intérêts de notre race et de no-
tre sol, trésors auxquels nous te-
nons par toutes les fibres de notre
cœur! Ne restons pas inactifs quand
les autres se dépensent et s'usent
à la tâche! Ne restons pas station-
naires, en dehors des rangs, comme
des curieux qui regarderaient pas-
ser une procession de la fête-Dieu.
Ne refusons pas notre concours à
ceux qui se dévouent constamment,

Pronostics:

Vallée de l'Ou-
taouais et du haut
Saint-Laurent:
Vents frais, par-
tiellement nua-
geux et frais;
averses légères en
certains endroits.

Région des
lacs et baie Geo-
rgienne: vents frais
partiellement nua-
geux et frais; averses légères en certains
endroits.



héroïquement parfois, au service de
notre Patrie!

Cette année, nous avons constaté
avec joie la part très importante
que la Saint-Jean-Baptiste de
Montréal a apportée à la célébration
du troisième centenaire de la fon-
dation de Ville-Marie. Cette initia-
tive, du reste, répond tout-à-fait
à la devise de cette Société: Rendre
le peuple meilleur! Reconnaissons
les mérites d'un tel groupement na-
tional et félicitons-en les anima-
teurs et les membres, pour leur in-
lassable effort, en vue d'encourager
les arts, les lettres et de favoriser,
par mille moyens divers, l'éducation
nationale de notre peuple, qu'il faut
sans cesse réveiller et tirer de son
apathie. La Société Saint-Jean-Bap-
tiste de Montréal, avouons-le avec
franchise et justice, c'est une œu-
vre parfaitement méritante, une
œuvre éminemment vitale!

DE MAISONNEUVE

Juin 1942.

Au Mont S.-Antoine

Des prix au mérite

Vendredi prochain, le 26 juin, à
8 heures du soir, aura lieu au Mont
Saint-Antoine la distribution des
prix aux enfants de cette maison.
On sait que depuis quelques années,
grâce à la générosité du public, sti-
mulée par l'exemple et les encou-
ragements de l'honorable juge J.-A.
Robillard, un bon nombre de ré-
compenses sont données aux jeunes
les plus méritants du Mont Saint-
Antoine. C'est une excellente cou-
tume maintenant établie et qu'il
importe de perpétuer. Les offran-
des destinées à l'achat des prix en
question sont reçues avec recon-
naissance par les directeurs du
Mont Saint-Antoine.

Droits réservés

Le CANADIAN PRESS dont
la PATRIE est membre pos-
sède exclusivement le droit de
reproduire toutes les nouvelles,
étrangères ou locales, qui lui
sont créditées, à elle ou à
l'ASSOCIATED PRESS, et qui
sont publiées dans ce journal.
Tous les droits de reproduction
des dépêches spéciales publiées
dans la PATRIE sont égale-
ment réservés.

INSTRUISEZ-NOUS PAR L'IMAGE

(Service spécial à la "Patrie")

Surveillez ces points dangereux pour le cancer.

Où le cancer se déclare le plus souvent.

Bouche et gorge

Poumons

Estomac et intestins

Organes du bassin

Seins

Femur

Rectum

La douleur se fait sentir quand le cancer est très avancé, n'at-
tendez donc pas de ressentir une douleur.



FAITES-VOUS EXAMINER
CHAQUE ANNÉE PAR UN
MÉDECIN.

TARZAN



Tarzella se venge de Claudia.

Vengeance

Apprenons l'Histoire de notre cher pays

Réponses au questionnaire de la page 6
530

A—Les premières rues de Montréal portaient les noms de Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Jacques, Saint-Vincent, Saint-Gabriel, Saint-Lambert, en l'honneur des personnages suivants de l'histoire primitive de Montréal: Pierre de Fancamp, Paul de Chomedy, Jacques Le Ber, Vincent de Hautmesnil, Gabriel de Queylus et Lambert Closse. C'était l'habitude dans le passé d'honorer ainsi un personnage en donnant à une rue le nom de son saint patron.

B—Dans son projet, le gouverneur désirait accorder la propriété d'une terre à un individu à condition qu'il l'aurait améliorée, peu importe si la personne aurait pris possession de la terre sans autorisation. La personne qui avait agi ainsi se trouvait dans le cas de ce qu'on appelle aujourd'hui un «squatter». Le Conseil exécutif adressa au gouverneur un rapport dans lequel il désapprouvait totalement la ligne de conduite de Prescott. Un malaise se produisit immédiatement.

C—Les 92 résolutions contenaient un paragraphe particulièrement énergique au sujet de l'origine des Canadiens français. «Puisque l'origine nationale et la langue des Canadiens sont devenues des occasions d'injures, d'exclusion, d'infériorité politique, de séparation de droits et d'intérêts, la Chambre en appelle à la justice du gouvernement de Sa Majesté et de son Parlement, à l'honneur du peuple anglais; les Canadiens ne veulent répudier aucun des avantages qu'ils tiennent de leur origine; car la nation française, sous le rapport des progrès qu'elle a fait faire à la civilisation, aux sciences, aux lettres et aux arts, n'a jamais été en arrière de la nation anglaise; et elle est aujourd'hui, dans la science du gouvernement et dans la voie de la liberté, sa digne émule».

Noyé au même endroit que son frère

Peter Fryor, 9 ans, 0650, rue Charlevoix, à Pie-St-Charles, s'est noyé vers 4 heures, hier après-midi, à l'endroit même où son petit frère s'est noyé, l'an passé. Les deux tragédies se déroulèrent à la bouche d'un égout dont les eaux se jettent dans le Saint-Laurent, au pied de la rue

Butler. Ces deux enfants étaient les neveux du lieutenant de pompiers William Cobb, de Westmount.

Le jeune Peter jouait à cet endroit quand il perdit l'équilibre et tomba dans les eaux de l'égout. La police fut avertie et ne réussit à repêcher le cadavre que vers 7 heures, hier soir. Le petit cadavre fut transporté à la morgue.

Une réunion spéciale du Canadian Club aura lieu lundi le 29 juin à l'hôtel Windsor, à une heure de l'après-midi. L'invité d'honneur sera M. Edward A. Locke, jeune, qui parlera de «La production de guerre des États-Unis et du Canada».

RIONS UN PEU



—Oui, nous avons fait des recherches généalogiques à votre sujet... Avez-vous une allumette, espèce de bandit?

La première messe du P. Jean Cypriot

En l'église St-Viateur d'Outremont, le R.P. Jean Cypriot, c.s.v., ordonné au collège Bourget de Rigaud par S.E. Mgr A. Langlois, évêque de Valleyfield, a célébré sa première messe. Le R.P. Jean Cypriot est le fils du docteur Hector Cypriot, président de l'Alliance Nationale, et de Mme H. Cypriot, d'Outremont.

Le nouveau prêtre était assisté à l'autel par l'aumônier du Mont St-Louis, ami de la famille, M. Chs Beaudin qui, après l'Evangile, prononça en termes très émus, l'allocution de circonstance. Près de 25 prêtres dans le chœur faisaient couronne au jeune lévite et un splendide programme de musique

religieuse fut exécuté au cours de la messe.

Un dîner, servi à l'Institution des Sourds-Muets par des élèves du collège Bourget de Rigaud et du Juvénat des Clercs de St-Viateur de Berthier, groupa après la cérémonie près de trois cents convives. Son Exc. Mgr A. Chaumont, auxiliaire de Montréal, y porta la parole après avoir été salué par M. l'abbé C. Beaudin, qui présenta aussi les autres orateurs: les RR. PP. Louis-Philippe Fafard, provincial des Clercs de St-Viateur de la région de Montréal, M. l'abbé I. Lavallée, curé de St-Viateur d'Outremont; le père du nouveau prêtre, le Dr H. Cypriot, et le nouvel ordonné qui a dit avec émotion sa joie et sa reconnaissance.

Parmi les invités, outre les père et mère du nouveau prêtre, on reconnaissait sa soeur, Mlle J. Cypriot; sa grand-mère, Mme St-Char-

les; M. l'abbé Beaudin, les RR. PP. L.-P. Fafard, I. Lavallée, DeGrand-pré, supérieur du collège de Joliette, Lamarche, A. Gauthier, Levac, tous Clercs de St-Viateur; MM. les curés Laporte, de Chambly-Bassin et Boyer, de Chambly-Canton; M. Alexandre, M. F. Fauteux, M. le juge L.-A. Bertrand et sa femme, M. le juge Rivest, M. et Mme Joseph St-Charles, Dr Laurier et sa femme, Dr Lamy et sa femme, M. l'abbé Moïse Leprohon, M. et Mme R. Dupuis, le Dr Léo Jarry, M. l'abbé Paul Machabée, ainsi qu'un nombre considérable d'autres parents et amis.

QUEBEC, 24. (P.C.)—Environ 300 employés de la manufacture de chaussures Gale Brothers ont quitté le travail, prétendant que la compagnie a retardé trop longtemps à leur payer le boni de vie chère.

CANADA Visé par la Censure.

Ce visa signifie qu'il nous est permis de dire que l'industrie textile du coton au Canada dépasse aujourd'hui de 11 fois les records établis dans sa production de guerre de 1914-18.

L'industrie livre environ 215,000,000 de verges par année de tissus pour avions, cartouchières, tissus anti-gaz, filets de camouflage, bâches à canons, sangles à parachutes, sacs à poudre, tissus pour uniformes, bandoulières et autres fournitures essentielles.

La Dominion Textile est fière de participer à tout ceci. Nous désirons aussi mentionner que les employés de nos établissements gagnent 28% de plus par heure qu'en 1939, et nous déboursions 5.4 fois plus en impôts que le montant total versé en dividendes à nos quelques milliers d'actionnaires.

DOMINION TEXTILE COMPANY LIMITED

MONTREAL

CANADA

Le Royaume des Femmes

VOTRE CHRONIQUE, MADAME

Soins de l'épiderme

La peau, c'est un organe admirable, entretenu par un mécanisme non moins admirable, composé de glandes qui sécrètent le sébum, sorte de lait gras très légèrement acide, que des canaux minuscules transportent partout pour nourrir et vivifier.

LES EPIDERMES

C'est la juste quantité et la juste qualité de sébum qui donne à la peau sa beauté, son aspect doucement satiné, sa plénitude. Un peu trop, l'épiderme a l'aspect gras, un peu huileux, mais demeure souple



Les grandes chaleurs de l'été favorisent la sécrétion de la séborrhée. Aussi évitons d'appliquer des crèmes de beauté à base de vaseline ou de glycérine qui déposent à la surface de l'épiderme une sorte de couche d'aspect huileux.

et plein. Beaucoup trop, c'est l'aspect presque sale, les pores engorgés qui se bouchent d'un point noir, l'acné peut-être, mais c'est quand même une peau pleine et souple.

Mais hélas, trop peu de sébum, c'est la peau qui s'amenuise, qui se sèche, qui se parchemine, qui se vide de vie, de santé, de souplesse. Elle se craquelle, elle se soulève en minces écailles, elle se strie de lignes fines, elle se griffe de sillons profonds. Elle est vieille, quel que soit son âge.

CE QUI ABÎME

C'est dire combien la peau est fragile et quels soins elle demande. Bien des choses l'abîment. D'abord, la maladie qui la creuse par en dessous ou, même, le simple ralentissement du fonctionnement des organes d'élimination qui s'engorgent, l'encombrent de toxines, la ternissent, la jaunissent même parfois (comme les déficiences du foie). Ensuite, le vent trop fort, qui l'abîme par en dessus, le soleil trop dur, qui la brûle, et tous les produits cosmétiques qui peuvent être détergents, les astringents trop alcoolisés, les savons trop alcalins et l'eau, trop souvent calcaire.

UN MOYEN

Il n'y a qu'un moyen de soigner la peau, c'est de la regraisser artificiellement... mais c'est très difficile. Tous les fabricants de cosmétiques, tous les instituts de beauté sont d'abord et avant tout des fabricants de produits destinés à graisser ou à huiler la peau, on pourrait dire à la crémier même. Mais les crèmes comme les huiles peuvent contenir trois grands ennemis de la peau, qui les empêchent par conséquent d'être pour elle le regraisneur idéal.

LES ENNEMIS

Ces grands ennemis sont :
1o La vaseline, qui a été autrefois très employée, qui

Le nouveau visage de notre fête nationale

En cette heure de tourmente, où sur tous les fronts se devinent les pensées inquiètes, notre fête nationale prend une figure nouvelle. Elle n'est plus la manifestation extérieure d'une fête quelconque, célébrée avec patriotisme peut-être dans le passé, mais avec un patriotisme à l'eau de rose, à fleur de peau.

Ces célébrations ne nous atteignaient pas jusqu'au cœur, avouons-le, mais aujourd'hui, notre fête nationale qui fait le pont entre la paix et la guerre, entre la période d'insouciance et celle des devoirs pénibles, prend une autre signification.

Elle nous réveille, nous met face à face avec les difficultés de l'heure et ressuscite en nous cette force vitale qui nous vient de nos ancêtres. Elle nous encourage à être brave dans les revers, brave dans la lutte, brave dans les sacrifices même.

Les femmes de tous les pays et de tous les temps ont souffert de la guerre, ont combattu d'une façon ou d'une autre pour la même cause que défendait ou leur père, ou leur époux, ou leur fils.

Les femmes qui jadis vinrent de France fonder notre petite colonie française, étaient des femmes de courage, de loyauté, d'abnégation. A chaque page de notre histoire, on retrouve leur nom et leurs exploits.

Soyons dignes d'elles. Les hommes ont le premier front à défendre, nous, nous avons le front de l'arrière. Plus nous serons généreuses, vaillantes, plus nous ferons honneur à notre race, à notre pays.

Ne nous contentons plus de manifestations extérieures... Soyons canadiennes, du très profond de notre cœur, soyons-le tous les jours, dans toutes nos actions ; ne comptons ni ce que nous donnons, ni ce que nous sacrifions de la vie aisée d'autrefois, car ce sont les petits chainons qui feront notre force, notre résistance et seront notre contribution à la Victoire.

...Car ton bras sait porter l'épée...
Il sait aussi porter la croix...
Et ta valeur de foi trempée
Protègera nos foyers et nos droits.

Helène Teyssie

l'est même beaucoup trop encore, car elle entre dans quantité du pétrole. Or, la vaseline forme d'huile de vaseline, et qui n'est en réalité qu'un dérivé du pétrole. Or, la vaseline peut bien adoucir l'extérieur de l'épiderme, le défendre même contre les intempéries, mais elle ne s'accorde en aucune façon avec l'intimité de la peau. Seulement, la vaseline a un immense avantage pour les fabricants, c'est qu'elle permet la stabilité de la crème, qui ne tourne pas, qui ne rancit pas et peut ainsi se conserver pendant des années.

2o La glycérine, qui fait semblant de graisser. Elle dépose en effet, à la surface de la peau, une sorte de couche d'aspect huileux. Et pourtant... chimiquement, la glycérine est un sucre, c'est-à-dire un produit qui poisse, qui pompe l'eau, qui dessèche la peau. Mais au point de vue fabrication des crèmes, elle a le grand avantage d'être miscible à l'eau en toutes proportions et, elle non plus, elle ne rancit pas.

3o L'eau calcaire, c'est-à-dire l'eau pleine de chaux, qui vient déposer des sels minéraux dans les pores de la peau, la durcit et forme, surtout avec le shampooing dont on se sert pour laver les cheveux, des précipités gélatineux qui engluent ceux-ci.

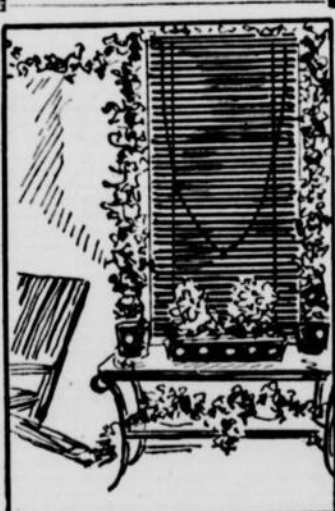
Heureusement, la peau ne rencontre pas que des ennemis ; elle a de grands amis, qui ne demandent qu'à l'aider, à l'embellir, si on sait les utiliser convenablement.

La femme journaliste Et l'effort de guerre

NIAGARA, Ont., 24 juin, (C. P.) Mlle Rosa Shaw, présidente du Canadian Women's Press Club a adressé la parole à la séance d'ouverture du Congrès de la Presse Féminine qui s'ouvrait mardi et durera toute la semaine. Elle a particulièrement loué l'effort de guerre accompli par les femmes journalistes dans la presse canadienne.

"Que serait l'effort de guerre

LA NOUVEAUTÉ



Si vous demeurez à la ville et que vous ne possédiez pas de véranda, il y a mille façons de donner à votre séjour un aspect de fraîcheur et de gaieté. Vous obtiendrez cet effet par une disposition ingénieuse de meubles, de stores vénitiens et de plantes vertes qui créeront réellement l'atmosphère de confort recherché durant la belle saison.

sans la collaboration des journaux, dit-elle ? Dans toutes les provinces du pays, les rédacteurs des journaux, des revues, et de la radio se sont unis pour soutenir l'effort de guerre, faire mieux comprendre la nécessité de lutter, de coopérer, de se sacrifier et dans cette tâche, les femmes journalistes ont pris leurs responsabilités à cœur et fait honneur à leur tâche.

Plusieurs membres du Canadian Women's Press Club sont déjà en service actif pour le pays, d'autres ont consacré leurs talents à la publicité pour le gouvernement ou pour les œuvres de guerre.

Une réception officielle a eu lieu aujourd'hui chez Son Excellence le Lieutenant Gouverneur et Mme Albert Matthews d'Ontario et hier soir, un dîner fut offert aux membres du Club de presse féminine par l'Association Municipale de Niagara.

caramel, petits fours, lait au cacao.

Dîner. — Rôti de veau ou ragout de veau, pomme de terre en purée, choux-fleurs à la crème, tomates en tranches, crème glacée, lait pour les enfants.

DEJEUNER

Fruit ou jus de tomate.

Céréales cuites

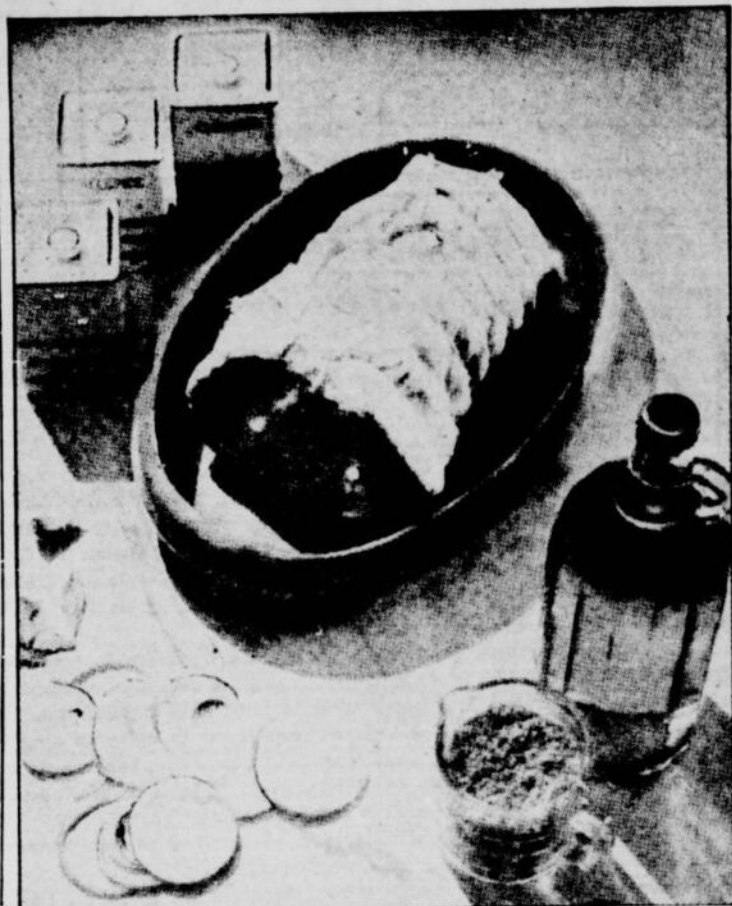
Pain grillé

Lait pour les enfants.

Lunch ou souper. — Fondu au

fromage, pain et beurre, salade de choux, gelée aux fruits avec crème cuite, lait ou cacao.

Dîner. — Soupe aux légumes, pâté à la viande, pommes de terre four, salade de laitue, crème cuite au chocolat, lait pour les enfants.



Rôti de veau recouvert de panne. Ajoutez des tranches d'oignon, un peu de moutarde sèche et quelques gouttes de vinaigre pour assaisonner.

DEJEUNER

Céréales avec fruits frais.
Ouf poché Pain grillé.
Lait pour les enfants.

Lunch ou souper. — Soupe crème aux tomates, sandwichs au beurre d'arachides, compote de fruits, pain d'épices, lait ou cacao.

Dîner. — Foie grillé, carottes à la crème, pommes de terre au persil, pouding au riz à la crème, lait pour les enfants.

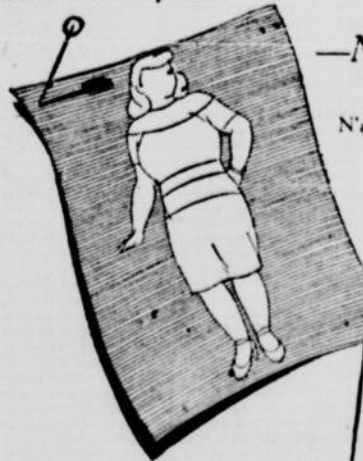
Commission des Prix

La Commission des Prix n'offre pas de salaires aux femmes qui remplissent les cartes de sucre. Celles-ci travaillent à titre purement gracieux. La présidente du comité ré-

gional de confection des cartes de sucre, Mme Maurice Cormier, le rappelle à toutes les intéressées : inutile de demander un emploi payant lorsqu'on offre ses services à l'une des adresses téléphoniques suivantes : P.L. 8941, 8942 et 8943. (Communiqué).

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Taille 18 ou plus :



—Ne portez pas

N'adoptez pas des modèles de robes trop ajustés ou trop amples.



Amincissez votre taille par des toilettes aux lignes verticales, à plis, ou avec drapé sur le devant, légers volants, panneaux, piqûres de fantaisie et une certaine ampleur au corsage ; par des robes légèrement ajustées à la ceinture et aux hanches, des jupes d'ampleur moyenne.

Portez

MONDANITÉS

MONTREAL

Bourbonnais-Terrault

En l'église paroissiale de Sainte-Rose-de-Laval, avait lieu lundi à dix heures, le mariage de Mlle Françoise Terrault, fille de M. G. Albert Terrault, N.P., et de Mme Terrault, avec le docteur Earl Bourbonnais, fils de M. et de Mme A.-A. Bourbonnais. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Maurice Théoret. Des palmiers et des pivoines formaient la décoration de l'église. Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté par Mlle Doriange Fontaine, et le docteur Deschambault. M. Fernand Gratton touchait l'orgue.

Me G.-Albert Terrault accompagnait sa fille et M. A.-A. Bourbonnais était le témoin de son fils.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception à la résidence des parents de la mariée où les salons étaient décorés de pivoines et de fleurs de saison. Le docteur et Mme Earl Bourbonnais partirent ensuite pour un voyage dans les Laurentides.

Soucie-Marchand

Samedi matin, à dix heures, en l'église de Saint-Lambert, eut lieu le mariage de Mlle Jacqueline Marchand, fille de M. et de Mme J.-Oswald Marchand, avec M. Raymond Soucie, fils de M. et de Mme Georges-O. Soucie. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le chanoine Albert Lessard, curé. L'autel et le chœur étaient décorés de pivoines et autres fleurs de saison. Ces mêmes fleurs ainsi que des palmiers ornaient la nef. Pendant la messe Mme Jeanne Desjardins, le docteur Jean Brault et M. Lionel Crevier exécutèrent le programme musical. M. Soucie était le témoin de son fils. La mariée accompagnée de son père, portait une robe en satin blanc, de style empire, avec voile de tulle illusion, maintenu sous un halo de fleurs d'orange; sa gerbe était composée de gardenias.

Mlle Madeleine Langevin, dame d'honneur, portait une robe de chantilly et tulle roses, un chapeau assorti et un bouquet de pois de senteur. Mlle Yolande Soucie, demoiselle d'honneur portait une robe bleue, de style identique à celle de la dame d'honneur, avec coiffure assortie et bouquet de pois de senteur. Mme Marchand, mère de la mariée, portait une robe de crêpe mousse bleu, à légère traîne, un chapeau de bakou naturel et un bouquet de roses Johanna Hill. Mme Soucie, mère du marié, portait une robe de style grec, de crêpe marine, un chapeau de dentelle de crin et des roses au corsage. MM. Jean-Paul Gratton et Philippe Blazi étaient garçons d'honneur tandis que MM. Hubert Soucie et



Mlle Camille Handfield, fille de M. et de Mme Rodolphe Handfield, dont le mariage avec M. Claude-P. Payette, fils de M. Eugène Payette et de Mme Payette, décédée, aura lieu le 3 juillet, dans la plus stricte intimité, en l'église Saint-Léon de Westmount.

(Photo Garca.)

Jean-Paul Turcotte plaçaient les invités. Après une réception au Club Canadien où les salons étaient décorés de pivoines, les nouveaux mariés partirent pour un voyage dans la Gaspésie. Pour voyager, Mme Soucie portait une robe bourgeoise avec chapeau et accessoires de même ton et manteau bleu garni d'un col de renard bleu. Les nouveaux mariés demeureront à St-Lambert.

Desjardins-Girard

Ces jours derniers, avait lieu en l'église de Saint-Vincent de Paul, de Montréal, le mariage de Mlle Germaine Girard, fille de M. et de Mme Joseph Girard, avec M. Joseph Desjardins, fils de M. et de Mme Ferdinand Desjardins. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Oscar Robitaille. Pendant la messe un programme de chant fut exécuté par MM. Hébert Mercier et Marcel Girard.

La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de crêpe romain bleu Reine, aux lignes simples avec jaquette garnie de broderie française, un voile de tulle illusion de même ton, maintenu sous une résille. Elle tenait un livre

d'heures à signets de roses et de pois de senteur.

A l'issue de la cérémonie, il y eut réception à la résidence des parents de la mariée. M. et Mme Joseph Desjardins partirent ensuite en voyage. Mme Desjardins portait alors un deux-pièces en crêpe beige, des accessoires beige et brun africain, un manteau coco avec col de lynx, un chapeau brun et un bouquet de roses au corsage.

Bowes-Lyon-Gardner

Ces jours derniers avait lieu en la First United Church, de Rosemont, le mariage de Mlle Charlotte McBirney Kennedy Gardner, fille de M. Norman Herbert Gardner, décédé, et de Mme Gardner, avec M. Douglas Ian Gordon Bowes-Lyon, fils de M. Hubert Ernest Bowes-Lyon et cousin de Sa Majesté la reine Elizabeth. Le révérend MacFarlane, officiait. Des pivoines roses et blanches formaient la décoration de l'église. Pendant la messe un programme de chant fut exécuté par M. H. Hopkin. Mlle Effie Lyle était dame d'honneur et Mlle Queenie Jennings, demoiselle d'honneur. M. Carl-S. Major était garçon d'honneur. Plaçaient les invités, M. James MacGregor, cousin du marié, et M. Stuart Yeoman.

La mariée était accompagnée de son oncle, le sergent Henry Kennedy. Elle portait une robe de dentelle blanche à panneaux de tulle, aux lignes princesses et formant longue traîne. Son bouquet était composé de pois de senteur roses et de delphiniums bleus.

Mlle Effie Lyle, dame d'honneur, portait une robe bleu menuet, à corsage long, à jupe ample et à encolure en forme de coeur. Des roses Talisman jaunes formaient son bouquet. Son voile court était maintenu sous une coiffure en forme de tiare et composée de fleurs bleues.

Mlle Queenie Jennings, demoiselle d'honneur, portait une robe jaune de style identique à celle de la dame d'honneur, un bouquet formé des mêmes fleurs et son voile était maintenu sous une coiffure de fleurs jaunes disposées en forme de tiare.

Mme Gardner, mère de la mariée, portait une robe longue, de teinte bleu "forget-me-not", une toque de fleurs assorties et un bouquet de corsage de roses roses et de bouvardias. Mme George Weston, tante du marié, portait une robe rose "Paris" et des roses rouges au corsage.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception au Ritz Carlton. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour les Laurentides. Mme

Les Patrons de la "Patrie"

PATRON No 4002. — N'est-ce pas, mamans, que vous aimez confectionner vous-mêmes les robes de vos fillettes? Avec le modèle présenté ici, vous pouvez obtenir trois versions également attrayantes et fraîches pour les beaux jours. La jupe à plis et l'emplècement rond du corsage rendent ces robes très pratiques et seyantes. Vous pouvez aussi border l'emplècement du corsage de volants légers et le garnir de petites boucles ou boutons.

Le PATRON No 4002 est offert pour les fillettes, dans les tailles 2, 4, 6, 8 et 10. La taille 6 requiert pour chaque robe d'une seule teinte 2 1/4 verges de tissu de 35 pouces.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 20 sous mentionnant très lisiblement nom, adresse, taille et No du patron désiré, et adresser le tout à: Bureau des Modes, "La Patrie", Montréal.

Bowes-Lyon portait alors une robe rose cendré aux lignes princesses, une redingote assortie, à corsage long, et des accessoires blancs. M. et Mme Bowes-Lyon demeureront à Montréal.

Cahill-Murphy

En la cathédrale de l'Immaculée-Conception de Kingston, avait lieu samedi, le mariage de Mlle Mary-Helen Murphy, fille de Mme Cecil Murphy, de Kingston, avec le docteur Claude-Francis Cahill, de Moncton. Le chef d'escadron, l'abbé J.-E. Cahill leur donna la bénédiction nuptiale.

Mme E.-R. Milne était dame d'honneur et M. E.-R. Milne était garçon d'honneur. MM. Wallace et Jack Hickey, de Kingston, plaçaient les invités.

Les nouveaux mariés partirent ensuite pour la Baie Georgienne. A leur retour, le docteur et Mme Cahill demeureront à Perth, Ontario.

Paradis-Macé

En la chapelle du Sacré-Coeur de l'église du Saint-Enfant-Jésus, sera béni, dans l'intimité, le lundi 6 juillet, le mariage de Mlle Rollande Paradis, fille de M. Jean-Baptiste Paradis, décédé, et de Mme J.-B. Paradis, avec M. J.-Maurice Macé, fils de M. Jean-Pierre Macé et de Mme Yvonne-B. Macé. Pas de faire-part.

Prochains mariages

On annonce le prochain mariage de Mlle Françoise Cardin, fille de M. H.-L. Cardin, N.P., et de Mme Cardin, de Montréal, avec M. Gérard Bradley Genest, fils de M. Joseph-Edouard Genest, C.R. et de Mme Genest. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 18 juillet, en la chapelle de la Cathédrale.

M. et Mme Arthur Guillemette, de Saint-Charles de Bellechasse, annoncent le mariage de leur fille, Laurette Guillemette, avec M. Jean-Conrad Moreau, N.P., fils de M. et de Mme J.-S. Moreau, de Saint-Gervais de Bellechasse. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à Saint-Charles, le 4 juillet.

Déplacements

Madame Bella Cousineau-Kerr et Mlle Armande Marc sont actuellement à Niagara, où elles assistent au Congrès du Canadian Women's Press Club qui se tient dans cette ville du 23 au 27 courant.

Mme G. Larocque était de passage au Seignior Club en fin de semaine.

M. et Mme Horatio Amyot, étaient parmi les invités, samedi, au mariage Bray-Bastenti.

Mme W. de M. Marler portait hier pour Mitis-sur-mer où elle occupera sa villa, pendant la saison.

Milles Clara et Anna Dubé ont passé la fin de semaine à Québec et ont assisté au mariage de Mlle



Yahne Bastenti avec M. Georges Bray.

Le lieutenant-colonel et Mme C.-W. MacLean sont maintenant installés en leur villa de Saint-Patrice.

QUEBEC

Lundi matin, à dix heures et demie, en l'église Saint-Sauveur, M. l'abbé Eugène Denoncourt, curé de Ste-Anne de la Pêrade, oncle du marié, bénissait le mariage de Claire, fille de M. le commandeur et de Mme H.-P. Couillard, avec M. René Roy, notaire, fils du notaire et de Mme Adjutor Roy, décédés. M. l'abbé Jos. Falardeau, curé de Notre-Dame de Grâce, parrain de la mariée, officiait à l'autel, qui était décoré de palmes, de lis et de pivoines blanches. M. l'évêque Marcel Roy était le témoin de son frère et les placiers étaient M. Yves Roy, N.-P., frère du marié, le docteur

(Suite à la page 17)

Nouvelle Crème Déodorisante pour arrêter, sans danger, la Transpiration sous les Bras



1. Ne détériore pas les robes ni les chemises d'hommes. N'irrite pas l'épiderme.
2. Sèche immédiatement. On peut l'employer tout de suite après s'être rasé.
3. Arrête instantanément la transpiration durant 1 à 3 jours. Enlève l'odeur de la transpiration.
4. Une crème pure, blanche, pas grasse, qui s'absorbe sans laisser de tache.
5. Le "American Institute of Laundering" a décerné le cachet d'approbation à Arrid, comme étant inoffensif pour les tissus.

Arrid est le DÉODORISANT QUI SE VEND LE PLUS. Essayez-en un pot aujourd'hui!

ARRID

Dans tous les magasins tenant des articles de toilette.
39¢ le pot. (Aussi en pots à 15¢ et 59¢)



M. et Mme D. Desbiens (Gertrude Vallée) dont le mariage a eu lieu, récemment, en l'église des Saints-Anges de Lachine, Qué.

(Photo C.-A. Barbier Lachine, Qué.)

Spécialistes de la guerre à l'ouvrage



M. DWIGHT DAVIS, directeur général du nouveau comité des spécialistes de l'armée américaine, confère avec les membres de son comité; de gauche à droite, H. P. SEIDEMANN, directeur du bureau de commerce; le directeur général DAVIS et M. W. HOTCHKISS, du bureau des ingénieurs. Ce groupe est formé de spécialistes en choses militaires trop âgés pour faire du service actif dans l'armée.

Navire coulé par l'ennemi



Un navire allié vient d'être coulé par un navire japonais, dans le Pacifique. Au premier plan, un autre navire allié prêt à se porter au secours des naufragés.

Une tornade tue une famille dans l'Indiana



PERCY MORRIS, sa femme et son enfant de trois ans furent tués par une tornade qui détruisit leur maison à Kokomo, Indiana. Cet ouragan fit 150 blessés. Une centaine d'autres personnes sont maintenant sans abri. Les usines de guerre Kokomo ne furent pas endommagées.

L'ACTUALITÉ EN IMAGES

L'audace japonaise a été inoffensive pour l'île de Vancouver



Vue générale d'Estevan Point, comme les bombes japonaises sont tombées au-delà de leurs objectifs, faisant sauter des pierres, mais ne causant aucun mal, le phare de l'île de Vancouver, ainsi que le poste de radio fonctionnent encore pour la défense du Canada.

Les "General Grant" manufacturés en série



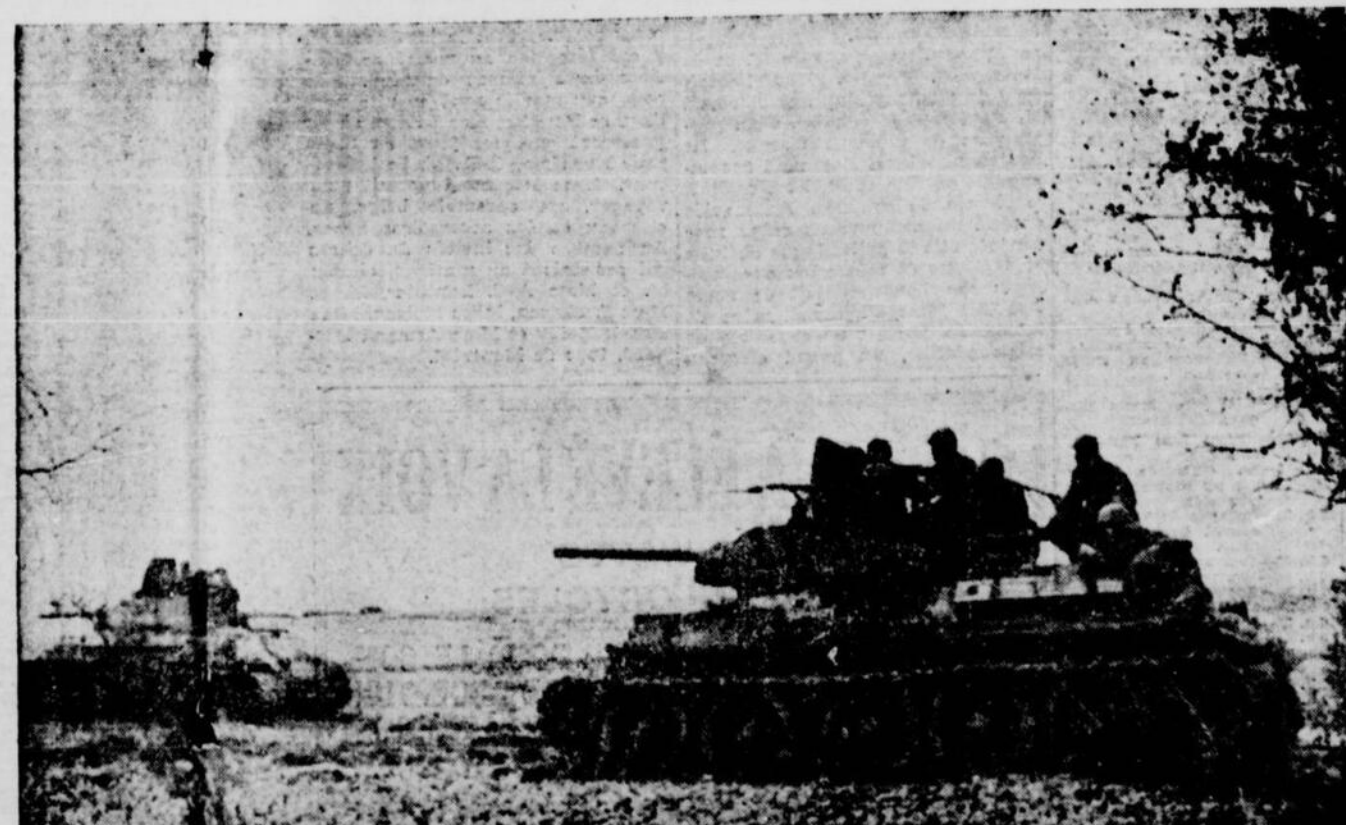
Les soldats qui combattent en Libye ont surnommé "General Grant" les tanks américains ci-dessus que l'on construit dans les usines Chrysler, près de Détroit. Ce sont des chars d'assaut de 28 tonnes qui se nomment ordinairement M-3. Au fond à droite les travaux d'agrandissement que l'on fait subir à cette usine en vue d'une plus grande production.

Fière d'être américaine



La main sur le cœur, Mme HELEN MENIDES, réfugiée de la Grèce, prête le serment d'allégeance comme citoyenne américaine, à New-York.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★



Les Russes, montés sur des chars d'assaut font la chasse à l'envahisseur nazi près de Sébastopol assiégé.

Les Litvinoff chez les Bajpai



M. Maxime Litvinoff (à gauche), ambassadeur soviétique aux Etats-Unis, et sa femme, à l'extrême droite, ont rendu visite à Sir Girja Shankar Bajpai, agent général pour l'Inde, dès leur arrivée à Washington. Ils ont assisté à la réception donnée chez les Bajpai en l'honneur du corps diplomatique.

Hommage à la Beauté



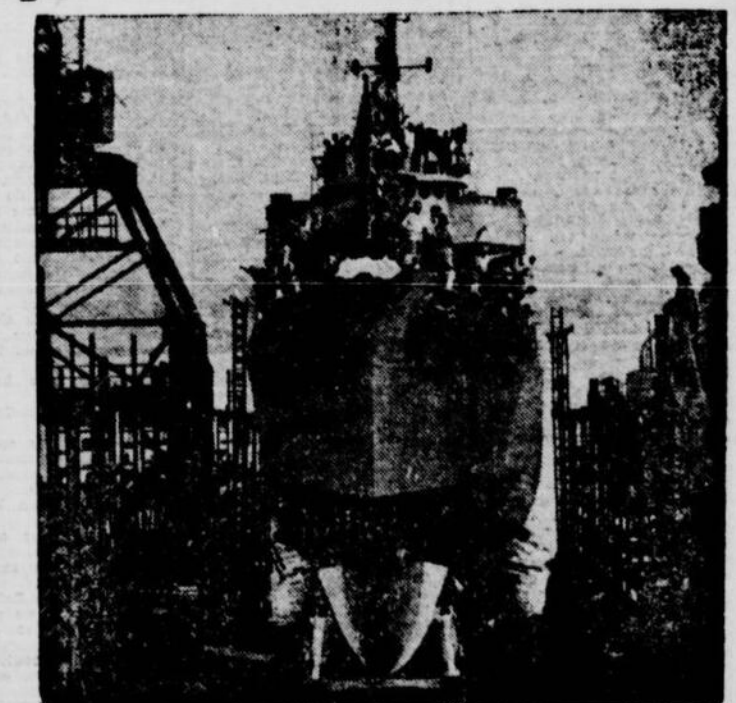
Blonde, les yeux bleus, MARGARET JUNE MALEY, fille de l'homme le plus connu de la police d'Atlantic City, a été choisie comme "Miss Atlantic City, 1942". Elle sera la reine de la beauté de toute la région, au pageant annuel d'Atlantic City, en septembre, alors que l'on choisira "Miss America 1942".

Un bécot pour grand-papa Cantor



On voit ici EDDIE CANTOR recevant un bon "bec" de sa petite fille Judy McHugh. Michel Metzger, le petit-fils de Cantor et le seul enfant masculin de toute la famille Cantor, regarde et attend son tour pour donner une caresse à grand-papa.

On ne perd pas de temps



On ne perd pas de temps aux Etats-Unis. Les chantiers maritimes construisent des navires sans arrêt. Ci-dessus un autre destroyer. Cette dernière unité est le Jenkins II, construit à la Federal Shipbuilding and Drydock Co.



250 WATTS

1490 KILOCYCLES 201.3 METRES

vous donne les
programmes les plus
soignés, donc le
RENDÉMENT
MAXIMUM

CHLP mercredi 24 juin

LA "PATRIE"

(201.2 mètres) — (1490 kil.)

- 12 h. 00—L'heure précise.
- 12 h. 00—L'heure féminine.
- 1 h. 00—Radio-Journal - (Com-mandité par Dominion Preserving Co.)
- 1 h. 05—L'heure féminine.
- 2 h. 00—L'heure précise (Com-mandité par l'Institut

d'Optique Mont-Royal

Inc.

- 2 h. 01—Les maîtres de la mu-sique.
- 2 h. 30—Patricia Rossborough.
- 2 h. 45—Orch. Horace Heidt.
- 3 h. 00—Poèmes symphoniques.
- 4 h. 00—Nouvelles.
- 4 h. 10—Orch. Neil Bondschu.
- 4 h. 30—Chansons françaises.
- 5 h. 00—L'heure précise (Com-mandité par l'Institut d'Optique Mont-Royal Inc.)

5 h. 00—Le thé dansant.

5 h. 25—Derniers bulletins d'in-formation par Jean Fournier.

- 5 h. 30—Radio-spécial.
- 6 h. 00—L'heure précise.
- 6 h. 00—Radio-Journal (Com-mandité par Peoples Credit Jewellers).
- 6 h. 10—Mél-Mélo.
- 6 h. 30—Musique sur demande, (Commandité par la maison Denis).
- 6 h. 45—Radio-annuaire. (Chan-

sonnettes françaises).

- 7 h. 00—L'heure précise.
- 7 h. 00—L'heure familiale.
- 7 h. 30—La chanson du soir.
- 7 h. 45—L'oncle Troy (Comman-dité par la buanderie Troy).
- 8 h. 00—Mon neveu "Nato".
- 8 h. 15—Harry Bluestone (Vio-loniste).
- 8 h. 30—L'âge rythmique.
- 9 h. 00—L'heure précise.
- 9 h. 00—Les tragédies de la vie.
- 9 h. 30—Concert Master.
- 10 h. 00—L'orchestre Ted Fiorito.
- 10 h. 15—Nouvelles.
- 10 h. 30—Orch. Will Osborne.
- 11 h. 00—L'heure précise. — Fin de l'émission.

CHLP jeudi 25 juin

LA "PATRIE"

(201.2 mètres) — (1490 kil.)

- 8 h. 55—O Canada - Sommaire.
- 9 h. 00—Réveille-matin musical.
- 9 h. 30—Chansonnnettes - (Com-mandité par Harold-F. Ritchie).
- 9 h. 40—Au rythme d'un tango.
- 9 h. 55—Radio-Journal.
- 10 h. 00—Musique militaire.
- 10 h. 15—Pour vous plaire — (Buanderie Fédérale).
- 10 h. 30—Parade matinale.
- 11 h. 00—Le duo du rêve (Com-mandité par Harold-F. Ritchie).
- 11 h. 15—Joue "Tzigane", joue.
- 11 h. 30—Chansonnnettes.
- 11 h. 45—Le courrier de Jeanne.
- 12 h. 00—L'heure précise.
- 12 h. 00—L'heure féminine.
- 12 h. 15—L'art dans les fleurs — (Fleuriste La Patrie).
- 12 h. 30—L'heure féminine.
- 1 h. 00—Radio-Journal - (Com-mandité par Dominion Preserving Co.)
- 1 h. 05—L'heure féminine.
- 2 h. 00—L'heure précise (Com-mandité par l'Institut d'Optique Mont-Royal Inc.)
- 2 h. 01—Voguant parmi les clas-siques.
- 2 h. 30—Morton & Kaye.
- 2 h. 45—L'heure de la danse.
- 3 h. 00—Extraits d'opéra.
- 4 h. 00—Nouvelles.
- 4 h. 10—The Islanders.
- 4 h. 30—Chansons françaises.
- 5 h. 00—L'heure précise (Com-mandité par l'Institut d'Optique Mont-Royal Inc.)
- 5 h. 00—Le thé dansant.
- 5 h. 25—Derniers bulletins d'in-formation par Jean Fournier.
- 5 h. 30—Radio Spécial.
- 6 h. 00—L'heure précise.
- 6 h. 00—Radio-Journal (Com-mandité par Peoples Credit Jewellers).
- 6 h. 10—Mél-Mélo.
- 6 h. 30—Musique sur demande, (Commandité par la maison Denis).
- 6 h. 45—Domaine de la lutte — (Stade Exchange).
- 6 h. 50—Chansons françaises.
- 7 h. 00—L'heure précise.
- 7 h. 00—L'heure familiale.
- 7 h. 30—Pour plus ample infor-mation.

AUJOURD'HUI

CKAC

(410.7 mètres) — (730 kil.)

- 12 h. 00—Quickies.
- 12 h. 15—Big Sister.
- 12 h. 30—Mélodies chanceuses.
- 12 h. 45—La parade du midi.
- 1 h. 00—Nouvelles.
- 1 h. 10—Betty Bee-Hive.
- 1 h. 25—Monsieur X au piano.
- 1 h. 30—La pension Velder.
- 1 h. 45—Coffret musical.
- 2 h. 00—Entre vous et moi.
- 2 h. 15—Un peu de tout.
- 2 h. 30—Concert de CKAC.
- 3 h. 15—Bourse et bulletin des fermiers.
- 3 h. 30—Famfare de la marine américaine.
- 4 h. 00—Les événements so-ciaux.
- 4 h. 15—Chansonnnettes et CKAC ce soir.
- 4 h. 25—Nouvelles.
- 4 h. 30—C'est la vie.
- 4 h. 45—Tante Lucie.
- 5 h. 00—Grande Soeur.
- 5 h. 15—Pierre et Pierrette.
- 5 h. 30—A Rie Principale.
- 5 h. 45—Madeleine et Pierre.
- 6 h. 00—Vie de famille.
- 6 h. 15—Intermède musical.
- 6 h. 30—Opérette pour tous.
- 6 h. 35—Planologie.
- 6 h. 40—La pièce du jour.
- 6 h. 45—Les nouvelles de chea-nous.
- 7 h. 00—Le soldat Bidoché.
- 7 h. 15—Le Don Juan de la chanson.
- 7 h. 30—Nazaire et Barnabé.
- 7 h. 45—Lionel Parent, chante.
- 8 h. 00—Présentation Columbia.
- 8 h. 30—La course au trésor.
- 9 h. 00—Le capitaine Bravo.
- 9 h. 30—Le ralliement du rire.
- 10 h. 00—Great Moments in Music.
- 10 h. 30—Le programme de Jack Forbes.
- 10 h. 45—Le journal parlé.
- 11 h. 00—Bonsoir les sportifs.
- 11 h. 15—Orchestre.
- 11 h. 30—Orchestre de danse.
- 12 h. 00—Nouvelles.

12 h. 05—L'heure. — Fin des émissions.

CFCE

(499.7 mètres) — (600 kil.)

- 12 h. 05—L'heure. — Fin des émissions.
- 12 h. 15—House of Peter Mac-Gregor (Sketch).
- 12 h. 30—Espace de soldat.
- 12 h. 45—L'orchestre "Highlights".
- 1 h. 00—Bulletins.
- 1 h. 05—Jimmy Wakely Trio.
- 1 h. 15—Your Gospel Singer.
- 1 h. 30—Women in a Changing World.
- 1 h. 45—Orchestre.
- 2 h. 15—Avec les livres.
- 2 h. 30—Cavalcade of Drama.
- 2 h. 45—American Library As-sociation.
- 3 h. 00—Prescott Presents.
- 3 h. 30—Voix du souvenir.
- 1 h. 45—15 minutes from Broadway.
- 4 h. 00—Mutiny on the High Seas.
- 4 h. 15—Club Matinee.
- 4 h. 30—Musical.
- 5 h. 00—L'heure du thé.
- 5 h. 15—Simple souvenir.
- 5 h. 30—Flying Patrol.
- 5 h. 45—Secret City.
- 6 h. 00—Super Serenade.
- 6 h. 15—Nouvelles.
- 6 h. 25—What's Happening To-night.
- 6 h. 30—Mélodies chanceuses.
- 6 h. 45—Easy Aces (Sketch).
- 7 h. 00—Coconut Grove.
- 7 h. 15—The Singing Vagabond.
- 7 h. 30—Uncle Troy.
- 7 h. 45—Blue Bonnet Clocker.
- 8 h. 00—Better Business Bureau.
- 8 h. 15—Let We Forget.
- 8 h. 30—Concert Hall.
- 8 h. 45—Musical.
- 9 h. 00—Studio Program.
- 9 h. 15—Green Hornet.
- 9 h. 30—Treasure Trail.
- 10 h. 00—Three Thirds of a Nation.
- 10 h. 30—Nouvelles.
- 10 h. 45—Musique de danse.

11 h. 00—Orchestre.

11 h. 30—Orchestre.

12 h. 00—Nouvelles.

12 h. 15—Orchestre.

12 h. 30—Orchestre.

12 h. 45—Nouvelles.

1 h. 00—Fermeture.

CBF

(431.5 mètres) — (690 kil.)

- 12 h. 00—Jeunesse dorée.
- 12 h. 15—Quelles nouvelles?
- 12 h. 30—Nouvelles.
- 12 h. 45—Le Réveil Rural.
- 1 h. 00—Rue Principale.
- 1 h. 15—Radio-Journal.
- 1 h. 30—Tante Lucie.
- 1 h. 45—Métairie Rancourt.
- 2 h. 00—Programme musical.
- 2 h. 15—Chansonnnettes.
- 2 h. 30—Hélène Baillargeon, contralto et Gabrielle Langlois, pianiste.
- 2 h. 45—Reportage du cortège de la St-Jean-Baptiste.
- 3 h. 30—Reportage du cortège de la St-Jean-Baptiste.
- 5 h. 00—L'heure du thé.
- 5 h. 15—Femina.
- 5 h. 30—Les plus beaux disques.
- 6 h. 00—A Radio-Canada, ce soir.
- 6 h. 10—Chronique sportive.
- 6 h. 15—Radio-Journal.
- 6 h. 30—Lionel Parent, chante...
- 6 h. 45—Intermède.
- 7 h. 00—La Pension Velder — (Sketch).
- 7 h. 15—Un Homme et son Pêche (Sketch).
- 7 h. 30—Nouvelles françaises de la BBC.
- 7 h. 45—Monsieur Balthazar, et l'homme du peuple.
- 8 h. 00—Marius, Olive & Cie.
- 8 h. 30—Musique des Grenadier Guards.
- 9 h. 00—La St-Jean-Baptiste.
- 9 h. 30—Chœur et orchestre.
- 10 h. 00—Radio-Journal.
- 10 h. 15—Jean-Baptiste s'en-va l'en guerre.
- 10 h. 45—Relai de Winnipeg.
- 11 h. 15—Trio vocal.
- 11 h. 30—Poèmes symphonique.
- 11 h. 45—Nouvelles.
- 12 h. 00—Fin des émissions.

CBM

(319 mètres) — (940 kil.)

- 12 h. 00—Nouvelles de la BBC.
- 12 h. 15—"The Bartons", Sketch
- 12 h. 30—La Ferme et ses Pro-duits.
- 12 h. 50—Signal-horaire de l'Ob-servatoire d'Ottawa.
- 1 h. 00—Radio-journal.
- 1 h. 15—"La bande joyeuse".
- 1 h. 45—Le trio Toronto.
- 2 h. 00—"The Story of Mary Martin".
- 2 h. 15—Vic & Sade, sketch.
- 2 h. 30—"Life can be beauti-ful".
- 2 h. 45—Récital de chant.
- 3 h. 00—"Against the Storm". (Sketch).
- 3 h. 15—"Ma Perkins". Sketch.
- 3 h. 30—"Pepper Young's Fa-mily". (Sketch).
- 3 h. 45—"The Road of Life".
- 4 h. 00—Bulletin de nouvelles.
- 4 h. 03—Causerie.
- 4 h. 15—Intermède.
- 4 h. 30—Les plus beaux disques.
- 5 h. 00—"Front Line Family".
- 5 h. 15—La chronique parée et intermède.
- 5 h. 30—Orchestre.
- 5 h. 45—Trio vocal.
- 6 h. 00—Orchestre.
- 6 h. 15—Radio-journal.
- 6 h. 30—Chronique sportive.
- 6 h. 35—Intermède.
- 6 h. 45—Nouvelles de la BBC.
- 7 h. 00—"As a Matter of Fact". Causerie.
- 7 h. 15—Deux pianos.
- 7 h. 30—La famille Newbridge.
- 7 h. 45—Boîte aux questions—(Toronto).
- 8 h. 00—Commentaires.
- 8 h. 05—Sketch.
- 8 h. 30—Reportage du Collège Militaire de Kingston.
- 9 h. 00—Relais de Londres.
- 9 h. 30—"Curtain Memories".
- 10 h. 00—Radio-Journal.
- 10 h. 15—"Canada Marches".
- 10 h. 45—"Tunes for Today".
- 11 h. 15—Britain Speaks.
- 11 h. 30—Nouvelles de la BBC.
- 12 h. 00—Bulletin de nouvelles.
- 12 h. 01—Fin des émissions.

MONDANITÉS

(Suite de la page 11)

John Kane et MM. Emile et Maurice Couillard, frères de la mariée. Des pivoines blanches et des fleurs d'orange, nouées de tulle, marquaient les bancs des invités. Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté par M. Emile Couillard et M. Marcel Turgeon. M. Omer Létourneau touchait l'orgue. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe en satin du-cal neige avec empiècement de den-telle et légèrement froncée au cor-sage, la jupe amplement plissée formait une traine circulaire sur laquelle descendait un voile de tulle illusion retenu par un diadème de fleurs d'orange, souvenir de fa-mille; elle tenait une cascade de roses blanches et de muflers blancs. La dame d'honneur, Mlle Esther Couillard, portait une robe couleur aube avec corsage de taffetas et jupe de tulle, un chapeau à bergère de même nuance en taffetas garni de tulle, un bouquet colonial d'oeil-lets roses et de pois de senteur bleus, près la cérémonie religieuse, M. le commandeur et Mme Couil-lard, reçurent à leur résidence, où les salons étaient décorés de fleurs blanches. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour le nord de Montréal et la région des Grands Lacs. Mme Roy portait pour voya-ger, un ensemble bleu "Reine" gar-ni de lynx blanc, un feutre marine, genre amazone avec voilette papil-lote, des accessoires marine et un bouquet de gardenias à l'épaule. A leur retour, M. et Mme Roy rési-deront à Lévis.

OTTAWA

Ces jours derniers, en la chapelle du Sacré-Coeur, le R. P. Emilien Letourneau, a célébré le mariage de Mlle Andrée Raymond, fille du lieutenant-colonel J.-G. Raymond et de Mme Raymond, avec le capitaine Alfred Fortier, fils de M. et de Mme J.-A. Fortier. L'autel était orné de pivoines blanches et roses. M. Paul Larose a exécuté un pro-gramme de musique d'orgue. Le lieutenant-colonel Raymond accom-pagnait sa fille et M. Fortier était le témoin de son fils. La mariée portait un costume de crêpe rose cendrée et une petite toque de tulle et de fleurs de même ton avec voil-lette; son bouquet était de roses Ophélie. Mme Raymond, mère de la mariée, portait un ensemble de crêpe platiné, un grand chapeau

marine, des accessoires assortis et des roses rouges au corsage. Mme Fortier, mère du marié, portait un costume de crêpe imprimé turquois et blanc; un chapeau de paille dentelle noire, et un bouquet de roses roses. Après la cérémonie, il y eut réception au mess des Offi-ciers du Régiment de Hull. Les nouveaux mariés sont ensuite par-tis pour Banff et Lac Louise, où ils passeront quelques jours en route pour Nansimo, C.-B., où ils habite-ront. Mme Raymond portait pour voyager, un ensemble beige, un chapeau et des accessoires bruns. Au nombre des invités du dehors qui assistaient au mariage, citons: M. et Mme A.-C. Lanthier, M. et Mme J. Moisan, Mlles Moisan, Mme Frank Reilly et Mme Armand Ber-nard, tous de Montréal.

C.H.L.P. A ÉLEVÉ LA VOIX

250 WATTS

1490 KILOCYCLES

UN PLUS GRAND AUDITOIRE POUR LE COM-MANDITAIRE — UNE MEILLEURE RECEPTION POUR L'AUDITEUR. — DES APPAREILS MODERNES.

Ne manquez pas d'écouter C.H.L.P. tous les jours. SYNTHO-NISEZ 1490 Kilocycles au bas du cadra-indicateur de votre appareil récepteur.

DEMAIN

CKAC

(410.7 mètres) — (730 kil.)

- 7 h. 00—Ouverture.
- 7 h. 20—Bulletins d'informations.
- 7 h. 25—Le quart d'heure de l'Oratoire.
- 7 h. 40—Pot Pourri matinal.
- 7 h. 55—Bulletin d'informations.
- 8 h. 00—"Disques pour tous".
- 8 h. 30—Résumé des événements sportifs.
- 9 h. 00—Nouvelles.
- 9 h. 15—Radio-Questionnaire.
- 9 h. 30—Variétés métropolitaines.
- 10 h. 00—Radio-feuilleton.
- 10 h. 15—L'heure récréative.
- 10 h. 30—Le courrier d'Odette.
- 10 h. 45—Causerie mélodiques.
- 11 h. 00—Orchestre de concert.
- 11 h. 15—Radio-Entrevue.
- 11 h. 45—L'heure enseveliée.
- 12 h. 00—Quickies.
- 12 h. 15—Big Sister.
- 12 h. 30—Mélodies chanceuses.
- 12 h. 45—La parade du midi.
- 1 h. 00—Nouvelles.
- 1 h. 10—Betty Bee-Hive.
- 1 h. 25—La maison du bonheur.
- 1 h. 30—La pension Velder.
- 1 h. 45—Coffret musical.
- 2 h. 00—Entre vous et moi.
- 2 h. 15—Un peu de tout.
- 2 h. 30—Musique militaire.
- 2 h. 45—La revue des modes.
- 3 h. 00—Originalité.
- 3 h. 15—Bourse et bulletin des fermiers.
- 3 h. 30—Concert.
- 4 h. 00—Les événements so-ciaux.
- 4 h. 15—Chansons et CKAC ce soir.
- 4 h. 25—Nouvelles.
- 4 h. 30—C'est la vie.
- 4 h. 45—Tante Lucie.
- 5 h. 00—Grande Soeur.
- 5 h. 15—Pierre et Pierrette.
- 5 h. 30—A Rie Principale.
- 5 h. 45—Madeleine et Pierre.
- 6 h. 00—Vie de famille.
- 6 h. 15—Le vieux loup de mer.
- 6 h. 30—Opérette pour tous.
- 6 h. 35—Planologie.
- 6 h. 40—La pièce du jour.
- 6 h. 45—Nouvelles.
- 7 h. 00—Le vagabond qui chante.
- 7 h. 15—Le Don Juan de la chanson.
- 7 h. 30—Nazaire et Barnabé.
- 7 h. 45—Lionel Parent, chante.
- 8 h. 00—Sergent Swing.
- 8 h. 30—Batter quatre as.
- 9 h. 00—Radio Théâtre Lux.
- 10 h. 00—Images de guerre.
- 10 h. 15—Pour plus amples infor-mations.
- 10 h. 30—Chant.
- 10 h. 45—Le journal parlé.
- 11 h. 00—Bonsoir les sportifs.
- 11 h. 15—Danse.
- 11 h. 30—Orchestre.
- 12 h. 00—Orchestre.

12 h. 00—Nouvelles.

12 h. 05—L'heure. — Fin des émissions.

CFCE

(499.7 mètres) — (600 kil.)

- 12 h. 00—Nouvelles.
- 12 h. 05—L'heure. — Fin des émissions.
- 12 h. 15—House of Peter Mac-Gregor (Sketch).
- 12 h. 30—Espace de soldat.
- 12 h. 45—L'orchestre "Highlights".
- 1 h. 00—Bulletins.
- 1 h. 05—Jimmy Wakely Trio.
- 1 h. 15—Your Gospel Singer.
- 1 h. 30—Your Life in a Warring World.
- 1 h. 45—L'orchestre.
- 2 h. 15—Avec les livres.
- 2 h. 30—Cavalcade of Drama.
- 2 h. 45—Jack Baker.
- 3 h. 00—Prescott Presents.
- 3 h. 30—Voice of Memory.
- 3 h. 45—15 Minutes from Broadway.
- 4 h. 00—Club Matinee.
- 4 h. 15—Musical.
- 5 h. 00—Revue.
- 5 h. 15—Sweet & Meilo.
- 5 h. 30—Flying Patrol.
- 5 h. 45—Secret City.
- 6 h. 00—Western Five.
- 6 h. 15—Nouvelles éclairs.
- 6 h. 25—What's Happening To-night.
- 6 h. 30—Mélodies chanceuses.
- 6 h. 45—Novatime.
- 7 h. 00—Coconut Grove.
- 7 h. 15—Lim and Abner.
- 7 h. 30—Uncle Troy.
- 7 h. 45—Blue Bonnet Clocker.
- 8 h. 00—Musique de danse.
- 8 h. 15—Let We Forget.
- 8 h. 30—Tintyes.
- 8 h. 45—Sur les boulevards.
- 9 h. 00—Orchestre.
- 9 h. 15—Symphony of Melody.
- 9 h. 30—Studio.
- 10 h. 00—Rats in the Belfrey.
- 10 h. 30—Nouvelles.
- 10 h. 45—Musique de danse.
- 11 h. 00—Orchestre.
- 11 h. 30—Orchestre.

11 h. 00—Orchestre.

11 h. 30—Orchestre.

12 h. 00—Nouvelles.

12 h. 15—Orchestre.

12 h. 30—Orchestre.

12 h. 45—Nouvelles.

1 h. 00—Fermeture.

CBF

(431.5 mètres) — (690 kil.)

- 7 h. 30—Nouvelles et pro-gramme musical.
- 8 h. 00—Nouvelles.
- 8 h. 15—Élévations matinales.
- 8 h. 30—Pot pourri musical.
- 8 h. 45—Nouvelles.
- 9 h. 00—Carte blanche.
- 9 h. 30—Les chansons que vous aimez.
- 9 h. 57—Nouvelles.
- 10 h. 00—Vie de famille.
- 10 h. 15—Le courrier du jour.
- 10 h. 30—Le quart d'heure de détente.
- 10 h. 45—C'est la vie.
- 11 h. 00—Grande Soeur.
- 11 h. 15—Récital de piano.
- 11 h. 30—Les Joyeux Trouba-dours.
- 12 h. 00—Jeunesse dorée.
- 12 h. 15—Bulletin des nouvelles.
- 12 h. 30—Le Réveil Rural.
- 1 h. 00—Rue Principale.
- 1 h. 15—Radio-Journal.
- 1 h. 30—Tante Lucie.
- 1 h. 45—La Métairie Rancourt.
- 2 h. 00—Programme musical.
- 2 h. 15—Chansonnnettes.
- 2 h. 30—Airs d'opéras.
- 3 h. 00—Programme musical.
- 3 h. 30—Bulletin de nouvelles.
- 3 h. 45—Les Chefs-d'Œuvre de la musique.
- 4 h. 15—Récital de chant.
- 4 h. 30—Musique de chambre.
- 5 h. 00—L'heure du thé.
- 5 h. 15—Femina.
- 5 h. 30—Les plus beaux dis-ques.
- 6 h. 00—A Radio-Canada ce soir.
- 6 h. 10—Chronique sportive.
- 6 h. 15—Radio-journal.
- 6 h. 30—Lionel Parent chante...
- 6 h. 45—Intermède.
- 7 h. 00—La Pension Velder, — (Sketch).
- 7 h. 15—Pour plus ample in-formation.
- 7 h. 30—Nouvelles françaises de la B.B.C.
- 7 h. 45—Monsieur Balthazar, l'homme du peuple.
- 8 h. 00—Le théâtre de la peur.
- 8 h. 30—Sur les boulevards.
- 9 h. 00—Orgue.
- 9 h. 30—Mexicana.
- 10 h. 00—Radio-Journal.
- 10 h. 15—Orchestre.
- 11 h. 15—Musique de danse.
- 11 h. 30—Poèmes symphoniques.
- 11 h. 45—Nouvelles.
- 12 h. 00—Fin des émissions.

7 h. 30—Bulletin de nouvelles

et programme musical.

8 h. 00—Bulletin de nouvelles

et intermède.

8 h. 15—Prières (En anglais).

8 h. 30—Marches en musique.

9 h. 00—Bulletin de nouvelles.

9 h. 05—Happy Jack, chanteur.

9 h. 15—Orchestre.

9 h. 30—"Daily Dozin".

10 h. 00—Causerie.

10 h. 05—Récital de chant.

10 h. 15—Orchestre.

10 h. 30—Cordes mélodiques.

10 h. 45—Programme musical.

11 h. 00—Airs d'opérettes.

11 h. 15—Winston Curry, chan-teur.

11 h. 30—Epouse de soldat.

11 h. 45—"Lucy Linton's Stories from Life".

12 h. 00—Nouvelles de la BBC.

12 h. 15—"The Bartons", Sketch

12 h. 30—La Ferme et ses Pro-duits.

12 h. 50—Signal-horaire de l'Ob-servatoire d'Ottawa.

1 h. 00—Radio-journal.

1 h. 15—"The Happy Tang".

1 h. 45—Le trio Toronto.

2 h. 00—"The Story of Mary Martin".

2 h. 15—"Vic and Sade".



Le monomotocycle

Economise l'huile et l'essence
Invention de l'autre guerre

Cet étrange véhicule, formé d'une seule roue, sans moyeu ni rayons, et à l'intérieur de laquelle sont placés un moteur, un siège et... un pilote, et que son inventeur a baptisé du nom de "Monomotocycle", est l'oeuvre d'un agent de police

latérales qui sont relevées dès que la vitesse atteinte est suffisamment grande.

—Comment mettez-vous en marche?

—Par un engrenage et au moyen de roue libre tout simplement.



milanais, M. Davide Cislighi, ancien ouvrier électricien.

Interviewé sur son invention, il a déclaré :

"J'ai eu l'idée de créer un véhicule, marchant sur une seule roue en regardant un jour un cycliste habile qui circulait dans la rue en soulevant la roue avant de sa machine... J'ai eu beaucoup de mal à imaginer un dispositif convenable.

L'appareil, se compose d'une roue, pourvue d'un solide pneumatique... Sur cette jante, demi-ronde, on a soudé à l'autogène, un cercle plat, en fer, dont les bords dépassent un peu la surface convexe à laquelle il adhère.

Ce cercle de renforcement est épousé par un second cercle à section en T qui est exactement maintenu en place et au centre par des roulettes à gorge creuse qui roulent sur le renforcement de la jante. Il est clair que ce dispositif permet à la roue de tourner sur ce renforcement comme sur un moyeu; elle est donc ainsi rendue gyroscopique.

Sur le cercle intérieur sont fixés le siège du pilote et le moteur à explosions à deux temps, qui fournit la force motrice nécessaire. Ce moteur met en action deux rouleaux montés sur le même axe, qui s'appuient sur la jante de la roue gyroscopique: dans leur mouvement, ils ont tendance à entraîner en avant le moteur et le siège du pilote; le centre de gravité se déplace... La roue tourne, le mouvement de translation est acquis...

L'appareil est très stable. Les virages s'effectuent par un simple déplacement du haut du corps du pilote à droite ou à gauche. Lorsque la machine est arrêtée (ou marche lentement après le démarrage), on abaisse deux petites roues

—Et si vous obtenez virages et conduite par un simple déplacement du haut du corps, à quoi sert le volant que l'on voit au moteur de votre machine?

M. Davide Cislighi se met à rire: —La caractéristique de ce volant de direction est précisément dans ce qu'il ne sert à rien pour diriger la machine. Il est là pour supporter les commandes du moteur et pour appuyer les mains.

—Mais la situation du pilote, au ras du sol, n'est-elle pas sans présenter quelques inconvénients? La poussière? La boue? Les sursauts violents?

—Sans doute, mais j'ai envisagé la possibilité d'enfermer pilote et moteur dans une espèce de capote qui supprimerait tous ces inconvénients. L'originalité de mon appareil tient à ceci: il est relativement léger et rapide. Il tient peu de place et sa consommation très réduite en huile et en essence, rend son emploi extrêmement économique. Le centre de gravité, placé très bas, rend les chutes rares et peu dangereuses, le grand diamètre de la roue rend moins sensibles les aspérités de la route et permet une action extrêmement énergique et rapide du frein."

Camps Bruchési

Les enfants des Camps de Santé Bruchési partiront vendredi matin, le 26 juin. Ils seront au nombre de 550 environ, garçons et fillettes, accompagnés de leurs surveillants et de leurs surveillants, de garde-malades et de quelques médecins.

Les parents sont priés d'amener leurs enfants à la gare Jean Talon pour 8.45 précises, heure avancée. Ils confieront leurs enfants au personnel responsable et se retireront aussitôt. (Communiqué).



À L'AFFICHE

Au
Loew's

La direction du Loew's mettra à l'affiche à partir de vendredi prochain le film "I Married An Angel", avec Jeannette MacDonald et Nelson Eddy. Le film est une adaptation d'une pièce qui eut un grand succès sur le Broadway. Nelson Eddy joue le rôle d'un riche jeune homme qui rêve d'épouser une femme qui soit un ange. Ce dernier rôle est personnifié par Jeannette MacDonald. C'est un film comique au cours duquel on entend plusieurs chansons populaires telles que "The Man in the Street", "I Married An Angel", "Paris in Spring", "A Twinkle in Your Eye", "End of a Dream" et plusieurs autres.

Au
Palace

L'emploi de secrétaire-dactylo a fourni la matière à plusieurs romans et à plusieurs films depuis quelques années. Il peut sembler que l'emploi d'un même sujet pour un nouveau film puisse provoquer la lassitude de la part des cinéphiles. Mais la Paramount, dans son nouveau film "Take a Letter Darling", qui prendra l'affiche du Palace, vendredi prochain, ce sera différent. Le film qu'a dirigé Mitchell Leisen met en vedette Rosalind Russell et Fred MacMurray. C'est un film comportant une jolie idylle.

Au
Capitol

La distribution du film "Juke Girl" qui restera à l'affiche du Capitol, est particulièrement brillante. On y remarque en effet, dans les premiers rôles, Ann Sheridan et Ronald Reagan qui viennent tous deux de triompher dans "King's Row". A leurs côtés, on retrouvera Richard Whorf, George Tobias, Gene Lockhart, Alan Hale et Betty Brewer.

L'action de "Juke Girl" se déroule dans un petit village de Floride. Les ouvriers des plantations de fruits travaillent toute la journée sous un soleil torride et n'ont d'autre distraction que d'aller, le soir, au cabaret que dirige Ann Sheridan.

Le second film à l'affiche est "This was Paris" avec Ann Dvorak, Ben Lyon et Griffith Jones. L'action se passe à Paris au moment où les Allemands envahissent la capitale.

Cinéma
Impérial

Pour trois jours à partir de vendredi, l'Impérial mettra à l'affiche le film "Roxie Hart" mettant en vedette Ginger Rogers. L'autre film sera "All American Co-ed", avec Frances Langford et Johnny Downs. Le premier film est une comédie hilarante; il met en lumière l'époque où la femme était considérée comme une créature fœnicieusement bonne. Un meurtre est commis en face d'un appartement. Le coupable avoue sa faute. Un reporter déclare qu'il y a une femme au fond de l'affaire. Cette femme est celle qui veut avoir de la publicité pour se faire une carrière.

Un message

La revue «Canadiens,
rallions-nous»

Le "V" de la Victoire suivi de trois points et du tiret qui rappellent les quatre notes par lesquelles commence la Cinquième Symphonie de Beethoven et qui constituent un thème fatidique, ne suffit pas à notre effort de guerre total. Il fallait quelque chose de plus symbolique encore. Un groupe d'amateurs recrutés à travers le Canada et représentant toutes les classes et les professions, ont conçu et réalisé une revue patriotique sous le titre symbolique: "Canadiens, rallions-nous". L'an dernier, à l'occasion de l'emprunt de la victoire, le groupe a parcouru une quinzaine de villes ontariennes; partout, les commentaires les plus élogieux ont été faits sur la revue.

Depuis deux jours, les Montréalais ont eu l'occasion de voir la revue, au cours de deux représentations à l'Auditorium de la Sun Life. Et là encore le message qu'apporte cette revue patriotique a eu un effet bienfaisant chez les quelques centaines de spectateurs qui ne manqueront d'en parler autour d'eux et de communiquer leur enthousiasme de bon aloi. Ce groupe d'amateurs fait une œuvre éminemment patriotique et a droit à la reconnaissance de tout un peuple. Il prêche par l'exemple la véritable unité du Canada et des Canadiens de toute origine. Le commentateur, un homme tout à fait sympathique, nous explique tout d'abord en anglais, sa langue maternelle, le but de "Canadiens rallions-nous"; il traduit dans un excellent langage avec un accent qui est loin d'être désagréable ses commentaires pour le bénéfice de ses auditeurs de langue française.

Le message patriotique de la revue se lit comme suit: "Un effort de guerre bien ordonné exige l'unité parmi les divers éléments de la population. La coopération des classes et des races est essentielle à la victoire. Dans la famille, à l'usine et dans la société en général, la concorde et la charité sont plus que jamais nécessaires en face du danger et pour réaliser, au cours de l'après-guerre, un ordre social plus juste. Rien ne sert de chercher à réformer les autres, si nous ne commençons pas d'abord à nous réformer nous-mêmes."

Ce mot d'ordre de charité, de bonne entente et de concorde dans tous les domaines de l'activité sociale se dégage des dix tableaux de la revue "Canadiens rallions-nous". Le programme comprenait les tableaux suivants: "Canadiens, rallions-nous", "Comment allez-vous?", "Une ville économique", "Tenants l'usine en marche", "Les travailleurs soutenant l'armée", "Nous sommes tous dans le même four", "Un foyer idéal", "Un abri anti-bombes à Londres" (l'un des meilleurs tableaux), "Interprétation française de Canadiens, rallions-nous". Quelques tableaux, par leur satire animée, sont d'excellentes caricatures. Il y a aussi ce tableau mettant en lumière les opinions d'une jeune réfugiée anglaise exprimées dans le langage typique de Cockney.

La revue fait large place à la musique sous forme de chansons entraînantes. La distribution comprend 35 amateurs qui savent suppléer à une longue expérience par

L'Horaire du Film

Au St-Denis: — "4 heures du matin" à 12.00, 2.56, 5.32 et 8.28; aussi "Port-Arthur" à 1.13, 4.09, 6.45 et 9.41.

PALACE

"Moontide"

11 h. 20, 1 h. 55, 4 h. 35, 7 h. 15, 9 h. 55.

CAPITOL

"Juke Girl"

10 h., 1 h., 4 h., 7 h., 10 h.

"This was Paris"

11 h. 30, 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 30.

LOEWS

"My Gal Sal"

11 h. 10, 1 h. 45, 4 h. 25, 7 h., 9 h. 35.

PRINCESS

"Tarzan's New York Adventure"

11 h. 35, 2 h. 15, 4 h. 55, 7 h. 35, 10 h. 10.

"Grand Central Murder"

10 h. 10, 12 h. 45, 3 h. 25, 6 h. 05, 8 h. 40.

un prosélytisme convaincant. Les chœurs et les voix sont excellents. Le commentateur précité est M. B.-M. Hallward, de Montréal; son appel en faveur d'un vrai patriotisme basé sur les forces morales de tous les Canadiens a été parfaitement entendu et aura assurément des échos ailleurs. La revue se termine par le chant de l'hymne national "O Canada", chanté en français, et par le "God, Save the King". "Canadiens, rallions-nous", c'est le thème conducteur que chacun devrait porter en lui.

Dominique Laberge

Nouveau président
du Rotary

TORONTO, 24. — M. Fernando Carbajal, de Lima, au Pérou, a été élu président du Rotary international, au cours du congrès de cet organisme à Toronto. C'est la deuxième fois depuis la fondation du Rotary qu'un citoyen de l'Amérique du Sud est nommé président.

Le prochain dîner-causerie du club Kiwanis aura lieu à l'hôtel Windsor jeudi à midi et trente. Le conférencier sera M. Rockwell Kent qui intitulé sa causerie: "La Russie, notre alliée".

LOEWS

2e semaine

RITA HAYWORTH

VICTOR MATURE

"MY GAL SAL"

PALACE

A l'affiche

JEAN GARIN

IDA LUPINO

"MOONTIDE"

CAPITOL

A l'affiche

"JUKE GIRL"

"THIS WAS PARIS"

PRINCESS

2e semaine

"Tarzan's New York Adventure"

"GRAND CENTRAL MURDER"

IMPERIAL

2 derniers jours

John PAYNE • Maureen O'HARA

"TO THE SHORES OF TRIPOLI"

— En plus —

"ON THE SUNNY SIDE"

ST-DENIS

Maintenant



Danielle DARRIEUX

CHARLES VANEL

PORT ARTHUR



LUCIEN BAROUX • ANDRÉ LEFAUR

LA BONNE JUTOUA

4 HEURES du MATIN

Les richesses pétrolières du Canada

Nos ressources naturelles sont presque inépuisables

Il est reconnu que nous produisons ici des matières que nous importons et que nous pourrions exporter. — Richesses perdues ou compromises. — A qui la parole?

Les ressources naturelles du Canada, on l'a dit et répété sur tous les tons, sont presque inépuisables — sauf peut-être la forêt qui a été exploitée à outrance et l'est encore — et leur vie se prolongera d'autant que l'on ne fait que peu d'efforts pour les développer comme il conviendrait. Le sous-sol contient des minerais qui, exploités rationnellement pour le commerce et l'industrie, non seulement nous suffiraient amplement, mais permettraient aux producteurs d'exporter sur des pays moins favorisés que le nôtre. Exemple, le soufre dont il faut de si considérables quantités pour l'industrie de la pulpe et du papier, et que nous importons à l'année. Des explorateurs ont dit qu'il y avait dans le nord-ouest du Québec, dans la région abandonnée il y a quelques années par les chercheurs d'or, des dépôts de minerai de fer où l'on trouve le soufre en quantité suffisante pour subvenir aux besoins du Canada et pour en exporter autant que nous en importons présentement pour nos industries du bois.

Il s'agit de développer pour*

lybdène dans une grande variété d'emplois, mais il sert surtout dans la fabrication de l'acier, à intensifier le rôle des autres métaux d'alliage, particulièrement le nickel, le chrome et le vanadium. Ces aciers ne contiennent néanmoins qu'une proportion de 0.15 à 0.4 pour cent de molybdène.

LE MOLYBDÈNE

Le principal minerai de molybdène est la molybdénite, sulfure tendre et brillant, de couleur bleu-gris acier et contenant 60 pour cent de métal. Dans l'est du Canada, on le trouve d'ordinaire dans les dykes de pegmatite et le long des contacts du calcaire et du gneiss, souvent associé avec les pyroxénites grise-verdâtre dans lesquelles on rencontre fréquemment des minéraux, tels que la pyrite et la pyrrhotine. Dans le nord et dans l'ouest de l'Ontario ainsi que dans la Colombie-Britannique, la molybdénite est d'ordinaire en association avec des veines de quartz qui envahissent des granites ou des diorites.

Pendant la première moitié de 1940, on a effectué beaucoup de travaux de prospection ou de mise en valeur sur près d'une centaine de gîtes, d'une extrémité à l'autre du Canada. Mais après l'effondrement du marché, au mois de mai, on n'a continué les travaux que sur moins de vingt propriétés, dont neuf dans les provinces d'Ontario et de Québec. Pour le moment on n'effectue, en somme, que les travaux réglementaires et on garde les claims en attendant l'ouverture d'un débouché.

Quyon Molybdenite Company, de Quyon (P.Q.), a été la seule à produire en 1940. Le nouvel atelier a été terminé au mois de mai et on y a préparé quelques tonnes de concentré, d'une teneur moyenne de 75 pour cent de MoS₂. Le minerai traité a été tiré presque entièrement du puits principal, le no 1. Vers la fin de l'année, on a installé sur la propriété un petit fourneau où une proportion du concentré le plus riche a été convertie en oxyde molybdénique dont une partie, à teneur moyenne de 55.5 pour cent de molybdène, a été vendue. L'exploitation a cessé au début de 1941, et tout l'établissement — mine, atelier et fourneau — a été vendu à J. Poulin, de Saint-Lambert (P.Q.), qui a l'intention de reprendre l'exploitation.

En Ontario, la Regnery Metals a fermé, en janvier 1941, la propriété qu'elle a près de Hawke, dans le district d'Algonquin; le minerai était trop pauvre pour assurer une exploitation.

En Colombie-Britannique, des travaux peu considérables de prospection se poursuivent sur six propriétés en janvier 1941.

PRODUCTION

La production mondiale de molybdène métallique fut, en 1939, d'environ 16,500 tonnes, dont 15,160 à peu près provenaient des États-Unis. On n'a guère de renseignements sur l'exploitation du molybdène en dehors du continent américain en 1940. Les États-Unis en ont produit approximativement 14,850 tonnes courtes, dont environ 11,400 tonnes provenaient de la Climax Molybdenum Company, de Climax (Colorado), la plus importante compagnie productrice du monde entier. Le reste a été en grande partie extrait à titre de sous-produit au cours du traitement des minerais cuprifères. Aux États-Unis, la consommation de ce métal s'est accrue dans la proportion de 50 pour cent par rapport à 1939, et l'on prévoit pour l'année 1941 une augmentation encore plus forte.

On estime que la production du Canada (Mexique) équivaut à 1,000 tonnes de molybdène. La mine de cuivre Braden, de Sewell (Chili), récupère le concentré de molybdénite à titre de sous-produit. Avant la guerre la mine norvégienne était la principale productrice en dehors du continent américain; 750 tonnes de concentré en 1938. Les autres pays producteurs étaient alors le Pérou, le Maroc français, la Grèce, la Turquie et l'Australie.

LES USAGES

On utilise de plus en plus de mo-

lybdène dans une grande variété d'emplois, mais il sert surtout dans la fabrication de l'acier, à intensifier le rôle des autres métaux d'alliage, particulièrement le nickel, le chrome et le vanadium. Ces aciers ne contiennent néanmoins qu'une proportion de 0.15 à 0.4 pour cent de molybdène.

Les alliages au molybdène servent beaucoup aujourd'hui pour la fabrication de pièces de frottement et autres pièces importantes des avions, tels que les tuyaux d'acier sans joints et les ailes creuses des hélices d'acier. On les emploie également dans la préparation des aciers qui servent à la fabrication des obus, des plaques de blindage, des poutres d'acier de haute qualité pour l'industrie du bâtiment, etc. Les aciers à coupe rapide au molybdène et au vanadium remplacent maintenant, dans certains cas, les aciers à coupe rapide au tungstène. Dans d'autres cas le molybdène est avantageusement associé au tungstène. L'emploi du molybdène dans la fonte de fer a augmenté considérablement depuis quelques années. Un nouvel alliage magnétique qui entre dans la fabrication des aimants permanents contient 30 pour cent de molybdène, en combinaison avec du cobalt et du fer. Une quantité considérable de fils et de feuilles de molybdène sert dans l'industrie de la radio, et certains nouveaux alliages qui entrent dans la fabrication de contacts électriques et d'appareils de chauffage contiennent du molybdène. Les applications chimiques de ce métal sont de plus en plus nombreuses.

Le molybdène était autrefois assimilé à l'acier sous forme de molybdate de calcium ou de ferromolybdène; mais depuis trois ans les briquettes d'oxyde molybdénique, un composé d'oxyde de molybdène, de chaux et d'oxydes fondants, ont largement remplacé les autres agents assimilables sur le continent américain. Environ 70 pour cent de la consommation canadienne de 1940 a été achetée sous forme de briquettes d'oxyde, qui contiennent 50 pour cent de molybdène.

LES PRIX

Le prix à New-York du concentré de molybdénite d'une teneur de 30 pour cent est fixé à 45c, la livre de sulfure de molybdène contenu (49c, en monnaie canadienne); mais le droit sur le minerai ou concentré entrant aux États-Unis est de 35c par livre de molybdène métallique qui s'y trouve (soit environ 20c, la livre pour un concentré d'une teneur de 80 pour cent). En Angleterre, le prix nominal de la molybdénite est de 45c, la livre (50 shillings la tonne forte) f.a.b. au port anglais.

Voici les prix (en monnaie canadienne) par livre de molybdène contenu, pour les composés suivants, f.a.b. à Toronto: molybdate de calcium (40% Mo), 98c; ferromolybdène (de 58 à 64% Mo), \$1.23; oxyde molybdénique (50% Mo), 98c. Le molybdate de calcium se vend en sacs de 12 1/2 livres qui contiennent 5 livres de molybdène; les briquettes d'oxyde molybdénique pèsent 5 livres chacune et contiennent 2 1/2 livres de molybdène.

Au mois de mai 1940, le gouvernement britannique a cessé d'émettre des permis autorisant l'importation de concentrés ou de composés de molybdénite du Canada. Cette décision était la conséquence d'un accord conclu avec les producteurs des États-Unis par lequel la Grande-Bretagne s'engageait à acquiescer leur excédent dans le but d'empêcher ces approvisionnements d'atteindre les pays de l'Axe ou leurs amis. Vu que le dit surplus fait plus que suffire aux besoins du Royaume-Uni, cette décision s'applique également à tous les autres pays. Le tarif élevé des États-Unis—35c—empêche toute importation de produits du molybdène canadien.

Hors le petit atelier de Quyon (P.Q.), il n'existe pas au Canada d'établissement où l'on peut transformer le concentré de molybdénite en agents assimilables. Le Canada doit importer tous ces agents, et il n'y a pas de débouché pour les concentrés canadiens. Il est possible

LES PRODUITS DE LA FERME

Il s'est vendu 400 boîtes de beurre 92 points du Québec à 34 5-8 cents la livre au Canadian Commodity Exchange. Ce prix est le même que celui d'avant-hier.

Il n'y eut aucune vente à terme et le marché est resté stable. Le contrat de juillet est resté stable. Le contrat de juillet a été demandé à 7-8 de cent plus cher et c'est le seul changement survenu à ce marché.

Les prix des oeufs sont demeurés au même niveau qu'avant-hier.

ARRIVAGES

Non compris ceux par camion.

	Oeufs	Beurre	From.
Lundi	caisses boîtes	caisses boîtes	caisses boîtes
Année dernière	2,566	52	3,031
Année dernière	372	401	3,115

PRIX DU BEURRE

Marché au comptant: Québec, 92 points, 34 1/2 t.

Marché à terme: Juin, 34 1/2 d. Juillet, 34 1/2 d. Août, 34 1/2 d. Novembre, 35 1/2 d.

PRIX DES OEUFS

A-gros	32 1/2-34
A-moyens	31 - 31 1/2
B	28 1/2-29
C	24 1/2-25

Marché à terme: Juin 32 d.

Prix fournis par le gouvernement:

Prix de vente au comptant	Au wagon	Petites quantités
A-1 gros	41	41
A-gros	33	36 - 37
A-moyens	31 1/2	34 - 36
B	28 1/2-29	32 1/2-33
C	25	29

En cent la douzaine. — Les oeufs en petites quantités sont vendus en boîtes de carton aux détaillants. Libres, ils se vendent 2 cents de moins la douzaine. D. demande; O. offert; T. traité; S.R. ou L.A., sous réserve; L.P., inspecté par le gouvernement fédéral.

FARINES, GRAINS ET MOULEES

Northern No 1	92
Northern No 2	88
Avoine Extra No 2 CW	63
Orge No 2 fourragère	80

Farine de printemps

Première qualité	5 15	5 35
Deuxième qualité	4 50	4 80

Moins 10 cents au comptant

Farine, blé d'hiver de choix

Au wagon	5 70
En petits lots	6 00

Farine de maïs blanche

Au wagon	7 60
En petits lots	7 90

Moins 10 cents au comptant.

Gru

Son	29 25
Middling	30 25
Avoine roulée, sac de 45 lbs.	3 25-3 35
Foin No 2	25 00

Le bétail sur pied

Les animaux vivants offerts en vente sur les deux marchés de Montréal durant les premiers jours de la semaine se totalisent à 8,339 têtes, y compris, 1,244 bêtes à cornes, 1,011 moutons et agneaux, 2,488 porcs, et 3,596 veaux.

Les prix des transactions sur toutes les catégories d'animaux vivants étaient stables à un peu plus fort.

Les prix des bovins ont varié de \$7.25 à \$13.00. Les bons bovins en parti \$12.00 avec un char à \$12.50 et neuf bovins se sont vendus aussi haut que \$13.00, les moyens \$10.50 à \$11.50 et les communs \$7.25 et plus. Les taureaux rapportaient \$7.25 à \$12.00. Les bonnes vaches \$10.50 à \$11.50 les choix \$12.00 et les moyennes \$9.25 à \$10.50 et les communes \$7.25 à \$10.50. Les vaches engraisées \$10.00 à \$13.50. Les bonnes vaches \$9.50 à \$10.00, les moyennes \$8.00 à \$9.25, et les communes de boucherie \$6.75 à \$8.00. Les vaches pour la mise en conserve \$5.00 à \$6.50. Les bons taureaux \$9.50 à \$10.00 avec un sujet à \$10.75. Les taureaux de qualité plus commune \$6.00 à \$9.50 pour la plupart \$8.00 à \$9.25.

Les prix des veaux plus fort. Les veaux de lait \$10.00 à \$14.00. Les bons veaux de lait \$13.50 et plus, les moyens en parti \$12.50 à \$13.00 et la majorité de ceux de qualité plus commune \$11.00 à \$12.00. Les veaux de chaudière et de champs légers \$5.50 à \$9.50 pour la plupart \$8.50 à \$9.00. Les veaux âgés d'un an \$6.00 à \$7.00. Les bons agneaux rapportaient \$17.00, les communs \$13.00 à \$16.00. Les moutons \$5.00 à \$5.50. Les agneaux très communs et légers ne sont pas désirés.

Les prix des porcs pour B-1 habillés (abattus) \$15.75 à \$15.85. Grade A obtenu \$1.00 de prime par tête avec les déductions sur les autres catégories. Porcs vivants les truies furent d. \$9.50 à \$10.50.

Spud Valley Gold

Spud Valley Gold Mines, a décidé de discontinuer ses opérations pour la durée de la guerre, par suite de la pénurie de la main d'oeuvre et de la difficulté à se procurer d'une façon soutenue les approvisionnements nécessaires. La mine restera inactive à compter de la fin de juin.

C'est une des nouvelles mines de Colombie les plus prometteuses et elle a déjà produit pour plus de \$2,000,000 d'or.

que la hausse constante de la consommation canadienne de molybdène favorise la construction d'une telle usine de transformation.

Les gisements de sable bitumineux en Alberta

Des gisements de sable bitumineux affluent le long de la rivière Athabaska, entre les lignes de base 23 et 28, dans la partie septentrionale de l'Alberta; on en peut voir des coupes sur les deux rives de ce cours d'eau et de ses tributaires. De 1927 à 1930, on expédia environ 2,000 tonnes destinées aux recherches de laboratoire et à peu près 3,000 tonnes pour la construction de pavages et de chaussées de démonstration.

Au cours de la période de 1931-1938, l'International Bitumen Company a traité de faibles quantités de sable bitumineux à son usine de Bitumont, Alberta. Etre autres produits bitumineux, elle a obtenu diverses qualités d'asphaltes de pavage et de toiture et 37,500 gallons d'huile combustible. Elle a vendu le carburant à des compagnies minières qui possèdent des exploitations le long du lac Athabaska. Elle a expédié de l'asphalte de toiture à des consommateurs de Crown Point, Indiana, et de Calgary, Alberta, et de l'asphalte de pavage, à Edmonton et Banff, Alberta. La valeur de ces articles était d'environ \$11,000. L'outillage de l'International Bitumen Company, à Bitumont, comprend un atelier de séparation, une raffinerie d'un rendement de 700 barils par jour un dock d'expédition et toutes les facilités de logement. Cet atelier n'a pas fonctionné en 1939.

L'Abasand Oils, Limited, a continué les travaux de construction des ateliers de séparation, de distillation et de raffinage le long de la rivière Horse, près de McMurray.

L'atelier de séparation peut traiter 400 tonnes de sable bitumineux par jour et la raffinerie a une capacité prévue de 600 barils par jour. On compte produire au début de l'essence, des huiles lourdes, des huiles pour les routes, de l'asphalte et du coke. Le premier novembre 1939, la construction des ateliers de séparation et de raffinage était fort avancée. La difficulté d'obtenir livraison de la tuyauterie nécessaire à quelque peu retardé l'entreprise, mais on prévoyait l'achèvement de tous les travaux nécessaires vers le premier mars 1940. Un gros excavateur pour l'extraction du sable bitumineux a été livré à la carrière de la rivière Horse, et l'on espère fournir aux entreprises du nord de l'essence et de l'huile à moteur Diesel vers le mois de mai 1940.

Le Service fédéral des Mines a fait des investigations approfondies au sujet de ces gisements d'asphalte naturel. Outre l'exploration qu'on en a fait sur le terrain au cours de quinze saisons successives, on a fait au laboratoire des études prolongées du sable bitumineux et du bitume qu'on en tire. On procède aussi à l'épreuve de diverses applications industrielles du bitume, y compris la fabrication de certains articles en caoutchouc. Les résultats obtenus ont mis en lumière l'étendue et l'importance économique éventuelle des gisements. Entre autres produits dérivés, on peut en tirer des combustibles à moteur et autres hydrocarbures liquides, ainsi que certains bitumes solides et demi-solides.

Revenu extraordinaire pour Brazilian Tract.

Brazilian Traction Light and Power Company Limited rapporte des recettes nettes, avant dépréciation et amortissement, pour le mois de mai, de \$2,093,123. C'est le plus fort chiffre rapporté depuis 1930 pour ce mois, alors que le net était de \$2,517,502, et c'est aussi le plus gros mois depuis décembre 1930. En avril 1942 les recettes nettes furent de \$2,006,491 et en mai 1941, de \$1,910,076.

Suit un tableau comparatif de ces chiffres:

	1942	1941
Rec. br.	3,945,891	3,554,803
Frais d'exp.	1,852,768	1,644,727

Rec. net	2,093,123	1,910,076
----------	-----------	-----------

	1942	1941
Rec. br.	18,699,452	16,794,803
Frais d'exp.	8,832,182	7,867,728

Rec. net	9,867,270	8,927,075
----------	-----------	-----------

Assemblée annuelle d'Ontario Mining Ass.

BIGWIN ISLAND, Ont., 24. — (P.C.) — Oliver Hall, de Toronto, directeur de Noranda Mines, a été élu président de l'Ontario Mining Association à l'assemblée annuelle tenue hier. M. K.C. Gray, gérant de Sylvanite Mines, a été élu premier vice-président et M. R.E. Dye, South Porcupine, assistant gérant de Dome Mines, a été élu second vice-président.

L'assemblée a discuté de la prévention des accidents et des moyens de conservation des approvisionnements miniers.

Avantages consentis à l'industrie pétrolière

CALGARY, 24. — (P.C.) — M.E. W. Kolb, secrétaire de Alberta Petroleum Association, a annoncé aujourd'hui qu'il avait été informé officiellement que l'industrie pétrolière de l'Alberta aurait l'avantage d'un quota de haute priorité quand il s'agira pour elle de se procurer de l'outillage aux États-Unis. Grâce à cette concession des États-Unis, l'industrie pétrolière de l'Alberta jouira des mêmes privilèges que les compagnies de pétrole américaines.

Dividendes payables

Trust Général du Canada: 1 1/4 pour cent par action privilégiée, pour le trimestre finissant le 30 juin, payable le 15 juillet aux actionnaires inscrits au 30 juin.

Production minière de la Colombie Brit.

La production minière de la Colombie britannique en 1941 a été évaluée à \$78,479,719, soit une augmentation de \$2,778,564 de 1940, d'après un rapport publié par le ministère des Mines.

On a produit pour \$23,370,463 d'or. Depuis 1858 la province a produit pour \$383,250,826 d'or.

Les autres statistiques données dans ce rapport indiquent qu'on a employé 15,083 hommes dans cette industrie. Le capital engagé dans les mines est de \$141,454,342; \$26,050,491 ont été versés en salaires; on a acheté pour \$7,260,441 d'approvisionnement et l'on a déboursé \$3,776,747 pour huile carburante et électricité.

Service d'intérêt Mexican Light & P.

Mexican Light & Power Co., Ltd., fera une distribution de 6 1/4 % aux obligations deuxième hypothèque 5 pour cent à 50 ans et aux débentures le 1er juillet dû de décembre 1938 à décembre 1941. Ce sera la première distribution faite depuis 1938. D'après un arrangement approuvé par les obligataires à l'automne 1941, l'intérêt, à compter de décembre 1938 au 1er décembre 1949, est cumulatif et payable en autant que les recettes le permettent, mais à tout événement il l'est à l'échéance. Après décembre 1949, l'intérêt devient une obligation fixe.

Quebec Power Company

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de vingt-cinq cents (25c) l'action a été déclaré sur les actions ordinaires sans valeur au pair de la compagnie, pour le trimestre se terminant le 30 juin, payable le 25 août, aux actionnaires inscrits aux livres le 22 juillet, 1942.

Par ordre du Conseil d'administration,

H. G. BUDDEN, Secrétaire.

The Canadian Light and Power Company

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de une demi de pour cent (1/2 de 1%) a été déclaré sur les actions en cours de la compagnie pour le semestre se terminant le 30 juin, 1942, payable le 15 juillet, aux actionnaires inscrits aux livres le 30 juin, 1942.

Par ordre du Conseil d'administration,

H. G. BUDDEN, Secrétaire.

Montréal, 22 juin, 1942.

LE BUDGET ILSLEY

L'impôt sur le revenu rapportera \$115 millions de plus

(Suite de la page 6)

essentiels que les limitations fondamentales permettront. Bien que les stocks des commerçants soient considérables, il sera tout simplement impossible aux consommateurs, durant l'année financière en cours, d'obtenir les mêmes quantités de denrées qu'ils ont achetées l'an dernier. Les restrictions sur l'industrie civile destinée à économiser matériaux et main-d'œuvre vont inévitablement se multiplier. Nous n'avons pas lieu de prévoir de privations rigoureuses; le Gouvernement fera tout son possible pour assurer la distribution équitable, des denrées essentielles. Toutefois, si nous voulons avoir les matières nécessaires, la capacité de rendement et la main-d'œuvre indispensables pour gagner la guerre, nous devons nous imposer une discipline d'économies rigoureuses.

LES PROVINCES

Depuis la discussion et l'adoption par le Parlement de la loi de 1942 sur les accords fiscaux entre le Dominion et les provinces, et la présentation desdits accords aux honorables députés, qu'il me suffise de rappeler à la Chambre des accords fiscaux passés avec les provinces. Dans mon exposé budgétaire du 29 avril 1941, nous offrons aux gouvernements provinciaux un dédommagement à l'égard des impôts sur le revenu personnel et sur le revenu des sociétés aussi bien que la garantie des revenus provenant de la vente de l'essence, s'ils consentaient à abandonner le domaine de l'impôt sur le revenu personnel et sur le revenu des sociétés pendant la durée de la guerre. Les provinces ont accepté cette offre, et je tiens à rendre hommage au sens patriotique et pratique avec lequel les gouvernements provinciaux ont contribué à mener à une heureuse conclusion des négociations longues et compliquées. Le résultat, c'est que je suis désormais libre de recommander les modifications fiscales jugées par le Gouvernement nécessaires et équitables, et le Parlement est libre de décider ces changements, sachant que les individus et les sociétés intéressées acquitteront un impôt égal sur un revenu égal, quelle que soit la province à laquelle ils appartiennent.

Même si ces accords sont nécessaires par la guerre et ne sont que provisoires, ils contribuent largement à la possibilité d'une politique fiscale efficace et équitable pour la durée de la guerre.

LE CHANGE

Pour ce qui est de nos problèmes de change et de leur effet sur les finances de l'année écoulée, je n'ai pas à développer longuement la question. J'ai traité ces problèmes au long au cours des trois derniers exposés budgétaires parce qu'ils constituaient alors, dans une certaine mesure, des problèmes distincts exigeant chacun l'application de dispositions particulières. Mais par suite des événements et des mesures adoptées, ils se sont maintenant identifiés avec l'ensemble de notre programme fiscal.

Lorsque, le 18 mars dernier, j'ai présenté les résolutions qui devaient précéder la loi sur les crédits de guerre (pour le financement du Royaume-Uni) j'ai expliqué au long comment le gouvernement avait financé l'insuffisance de dollars canadiens au Royaume-Uni depuis les débuts de la guerre. Au cours de l'année financière 1941-1942, le découvert total s'élevait à environ 1.100 millions de dollars et c'est le Canada qui l'a financé intégralement. De ce total, on en a financé un peu moins de 48 millions par le rapatriement de valeurs détenues par des particuliers, par des dons et autres transactions privées. Du solde de 1.050 millions exigeant le financement de l'Etat, 365 millions ont été financés par le rapatriement de valeurs en dollars, de l'Etat ou garanties par l'Etat (y compris

pris 223 millions de rapatriement de 295 millions prévus aux termes de la loi). Le solde, soit 625 millions, représente le sterling accumulé à notre avoir durant la guerre. Pour ce qui est des fractions de cette somme non requises comme soldes d'opération, ainsi que des accumulations de 215 millions antérieures au 31 mars 1941, il y est pourvu par le solde du rapatriement de 295 millions, par l'emprunt de 700 millions et, jusqu'à concurrence de 76 millions, par une imputation sur le don d'un milliard autorisé par la loi sur les crédits de guerre pour le financement du Royaume-Uni.

CREDITS DE GUERRE

Outre ses réels avantages et la justesse fondamentale de ses principes, lesquels ont été concédés par la Chambre, cette loi a l'avantage accessoire de rayer de notre plan financier national un élément très difficile à saisir par le profane. Pour l'année financière 1942-1943, le financement du découvert du Royaume-Uni en dollars canadiens figurera à titre de partie intégrante des dépenses de guerre du Canada.

Je passe maintenant au problème du change américain dont on s'est pas mal préoccupé depuis le début de la guerre et qui a exigé de temps à autre des mesures législatives spéciales et l'intervention de l'administration. Nos importations de matériaux de guerre des Etats-Unis ont augmenté de mois en mois. Au cours de la dernière année financière, nos importations des Etats-Unis, enregistrées pour les fins de guerre et autres, se sont élevées à plus de 1.100 millions, ce qui constitue un chiffre record pour toute période de douze mois. Confrontés comme nous l'étions par ce besoin croissant de dollars américains, nos ressources n'auraient pas suffi à y pourvoir, n'eussent été l'accord de Hyde Park, et surtout la vente de munitions au gouvernement américain, en vertu de cet accord, puis les mesures législatives et administratives qui ont été prises, et que j'ai déjà mentionnées, en vue de conserver le change américain.

Comme je l'ai annoncé à la Chambre en présentant le bill sur les crédits de guerre du Royaume-Uni, le 18 mars dernier, les réserves liquides en or et en dollars américains que détenait la commission de contrôle du change étranger et le gouvernement du Dominion ont diminué en 1941 de 142 millions. Il y eut, au cours du premier trimestre de 1942, une amélioration marquée quoique partiellement temporaire. En conséquence, la diminution de nos réserves liquides pour l'année financière 1941-1942 n'a été que d'environ 50 millions.

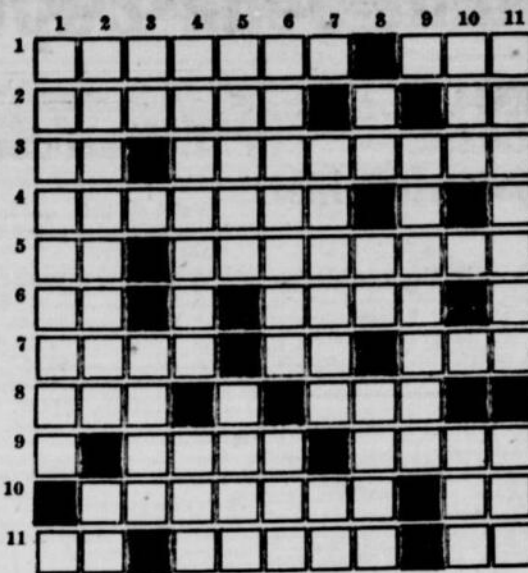
DEUX FACTEURS

Ce changement bienvenu provient des deux facteurs suivants: l'achat de titres canadiens par l'épargne des Etats-Unis, méthode d'obtenir des devises sur laquelle on ne saurait compter pour des montants considérables, étant donné le nombre restreint de ces titres remboursables en devises américaines; et les versements effectués à l'égard de la vente de munitions sous le régime de l'Accord de Hyde Park, y compris certains versements importants effectués par anticipation. Nous sommes portés à croire que le chiffre de ces ventes ira croissant à mesure que de nouvelles entreprises sont conclues et que s'effectueront des livraisons plus considérables relativement aux entreprises en voie d'exécution, mais les versements anticipés, bien entendu, ne se reproduiront pas.

1942-1943

Les prévisions pour l'année financière 1942-1943 sont beaucoup plus encourageantes que les résultats de l'année civile 1941. Toutefois, nous ne saurions compter que les importantes améliorations, notées de janvier à mars, se perpétuent. Il a surgi certains éléments défavorables, dont l'effet désas-

Mots Croisés de la "PATRIE"



HORIZONTALEMENT

- 1.—Espèce d'âne sauvage — Seuil.
- 2.—Administration tenue par un ou plusieurs agents — Deux voyelles.
- 3.—Lettre grecque — Fonctionnaire qui exerce simultanément plusieurs emplois.
- 4.—Charme qui reste sur place après la moisson (pl.).

- 5.—Négatif — Dignes de moquerie.
- 6.—Initiales de Georges Sand — Que nous apportons en naissant.
- 7.—Réduit en petites parties — Pronom d'un verbe gai.
- 8.—Crie, en parlant des cerfs — Littérateur français (1797-1874).
- 9.—Celle des sept heures canoniales qui se récite après sexte — Partie de la livre.
- 10.—Voix aiguë — Article contracté.
- 11.—Note — Décision dogmatique de mufti chez les Turcs — Pronom.

Solution du problème d'hier

R	A	S	S	E	M	B	L	E	R	A
I	N	D	E	I	O	N	U	S		
S	A	N	T	E	I	O	T	A		
T										
O	M	B	E	L	L	E				
U										
R	U	E								
N										
E	U	S								
L										
P	M									

treux sur l'industrie touristique des restrictions apportées à la consommation de l'essence et du caoutchouc, et le déclin récent de nos exportations de papier à journal. Néanmoins, j'ai confiance que les transactions effectuées en vertu de l'Accord de Hyde Park suffiront à maintenir notre provision de devises étrangères durant la présente année financière. Les différentes mesures prises depuis le mois de juin 1940 ont réussi à restreindre ce que j'appellerai nos "importations civiles" des pays en dehors du bloc sterling, dans une mesure où nous pouvions facilement nous acquitter. Le poste qu'il est impossible de comprimer est celui de nos importations pour fins de guerre qui, au cours de l'année civile 1942, s'élèveront, d'après nos calculs, à 500 millions de dollars environ, dont les 45 p. 100 seront affectés à l'approvisionnement de la Grande-Bretagne et des autres pays de l'Empire, et le reste à nos propres besoins. N'eussent été les transactions de Hyde Park, on calcule que la presque totalité de ce montant serait venu de nos ressources en dollars américains, jusqu'à leur épuisement.

NOUVEAU MODE D'ECHANGE

Dans l'état actuel des choses, nous espérons que l'Accord de Hyde Park nous permettra d'acheter aux Etats-Unis le matériel et les approvisionnements de guerre indispensables, dans toute la mesure où ce pays pourra nous les fournir. De fait, on peut considérer que cet accord a supprimé le signe du dollar dans nos transactions du temps de guerre avec les Etats-Unis, en créant un excellent mode d'échange des matières premières et autres produits requis dans la fabrication d'équipement militaire, contre le matériel de guerre ouvrier que nous sommes en mesure de fabriquer. Grâce à la collaboration de notre excellent voisin et allié, nous espérons pouvoir combler nos exigences de devises étrangères, résultant de nos besoins de matériel de guerre, de la manière la plus efficace pour une nation en guerre, à savoir en approvisionnant de munitions celle des nations unies ou celui des théâtres de guerre qui en a le plus urgent besoin.

SITUATION HEUREUSE

La situation est des plus heureuses, mais qu'on ne s'y méprenne pas. Nous ne continuerons à en

profiter qu'à la condition de restreindre avec soin et prudence notre commerce d'objets non essentiels à la guerre. Il y a deux ans que sont en vigueur les restrictions apportées au tourisme, et l'on peut dire, sans crainte d'erreur, que ces restrictions nous ont épargné jusqu'ici plus de cent millions de dollars en devises américaines. Les montants que nous a permis d'économiser la loi sur la conservation des changes en temps de guerre, sont également considérables. On estime qu'au cours de l'année financière qui vient de se terminer, les économies réalisées à ces deux chapitres s'établissent à environ 130 millions, répartis à parts à peu près égales. A la lumière de ces chiffres, il est évident que les mesures précitées ont joué un rôle essentiel dans le passé et que nous ne saurions, à l'heure actuelle, en relâcher l'application.

COMPTES PUBLICS

Sous cette rubrique, je désire maintenant, monsieur l'Orateur, passer en revue les comptes publics de la dernière année financière ainsi que les opérations de financement qui ont été effectuées. M'en tenant à l'excellente coutume maintenant établie, je me contenterai de résumer les estimations de nos recettes et de nos dépenses, et avant de m'asseoir, je déposerai un livre blanc renfermant tous les renseignements relatifs à ces estimations. La Chambre se rappellera que même si ces estimations se rapprochent sensiblement des chiffres définitifs, les comptes publics ne seront pas prêts avant la fin de la présente année civile.

Les recettes ont encore augmenté de beaucoup. Dans le moment, nous prévoyons qu'elles atteindront 1.481 millions de dollars, soit une augmentation de 609 millions par rapport à l'année précédente, ou environ 70 p. 100. Ces chiffres dépassent de quelque 34 millions de dollars ceux que j'avais prédits dans mon exposé budgétaire de l'an dernier, et sont presque trois fois plus élevés que les recettes du Dominion, avant la guerre.

LE IMPOTS

Les recettes provenant de l'impôt atteignent le chiffre estimatif de 1.360.915.000, en regard de 778 millions au cours de l'année financière précédente. Ce qui contraste avec les années précédentes, ce sont

(Suite à la page 21)

Annances classifiées de La Patrie

Annances classifiées, comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous — 2 centins par mot minimum 15 mots, pour la première insertion. Rabais de 15 p.c. pour 3 insertions, 30 p.c. pour 6 insertions, 25 p.c. pour 12 insertions et 33 1/3 p.c. pour 20 insertions ou plus. Entente en noir, 50c. par insertion pour une ligne de caractère gothique 12 points.

Les avis de naissance, décès, mariage, fiançailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au taux uniforme de 75 centins par insertion.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.

Emplois demandés: 1 centin par mot avec minimum de 15 mots.

Appelez LANCASTER 3121

Les annonces classifiées sont acceptées de 8 h. 30 a.m. à 6.00 p.m.

Service des Petites Annonces

A VENDRE OU A ECHANGER

AVENUE GREY

COTTAGE MODERNE, HUIT
PIECES, GRAND TERRAIN.

ECHANGERA

POUR DUPLEX

N. PERRAULT, TEL. LA. 3128

MEDECINS

BRISSEPOIS M., Médecin, Chirurgien, Urologiste de l'Université de Paris. SPECIALITES: Maladies génito-urinaires, vénériennes, peau, sang, impuissance, stérilité diabète, goutte, rhumatisme.

516, Sherbrooke Est, près de Saint-Hubert. FR. 5252.

SPECIALITE: Maladies sexuelles, Vénériennes, sang, Aussi traitement par correspondance. CRÉSCENT 4055. Docteur J.-A. Côté, 6554, rue Saint-Denis. 48-jne

PERSONNELLES

HOMMES! cherchez-vous une VITALITE NORMALE? Essayez les TABLETTES TONQUES OSTREX, contenant stimulants et extraits d'huiles; aident à retrouver votre énergie et vigueur normales. Paquet d'essai spécial, seulement 35 sous. Toutes bonnes pharmacies. 9-9

CULTURE PHYSIQUE, GRANDIR, maigrir, améliorer vue, santé, gagner l'amour, réussir. Envoyer 10c. Loadstone, 166 Demontigny, Montréal. 102-113

VETEMENTS A VENDRE

COMPLET d'été, tout neuf, couleur ivoire. Taille 34. Vendrais très bon marché. Information: 7994 rue Delaunaudière. 85-2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

SERVANTE avec références, demandée pour couple adulte. Téléphone: WE. 2655, 726, rue Lenoir. 76-jno

Revenu de C.N.R. en gain de 19.7%

Le revenu brut des chemins de fer Nationaux du Canada, la semaine terminée le 21 juin, s'est élevé à \$7,192,000 comparativement à \$6,008,000 la semaine correspondante l'an dernier, une augmentation de \$1,184,000 ou de 19.7 pour cent.

Les revenus bruts accumulés depuis le commencement de l'année 1942 s'élèvent à \$159,057,000 en regard de \$133,872,000 la période correspondante de 1941, une augmentation de \$25,185,000 ou de 11.3 pour cent, d'après les chiffres publiés périodiquement par la régie.

Décès

BERTRAND—A Montréal, le 22 juin 1942 à l'âge de 36 ans, est décédé Joseph Benoit Bertrand, époux de Rebecca Filion.

CARON—A Montréal, le 21 juin 1942, est décédée Mme Léonide Caron, née Emilienne, fille de Roméo Watier et de Maria Gravelle.

CLOUTIER—A Verdun, le 23 juin 1942 à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Vve Ernest Cloutier, née Alberta Legault. Funérailles jeudi, le 25 courant, à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice à 8 h. 30.

DESROCHERS—A Montréal, le 23 juin 1942, à l'âge de 77 ans, est décédé Evariste Desrochers, typographe à la "Presse", époux de Marie Marier. Funérailles jeudi le 25 courant, à l'église Immaculée-Conception à 8 heures.

FOURNEL-CHARLEBOIS — A Outremont, le 22 juin 1942 à l'âge de 81 ans est décédée Georgiana Levert, épouse légitime de Léon Fournel, 2èmes noces de Joseph Charlebois, autrefois de St-André-Avelin. Funérailles vendredi le 26 courant à l'église St-Georges à 8 heures.

MONTPETIT—A Montréal, le 22 juin 1942 à l'âge de 72 ans est décédé M. Damien Montpetit, époux de feu Georgiana Gauthier.

Le handicap Saint-Jean-Baptiste, aujourd'hui, à B. B.

Programme de huit courses, dont l'une avec obstacles. — Favoris peu chanceux, hier

(Par Horace Lavigne)

Aujourd'hui, à cause de la Saint-Jean-Baptiste, le Montreal Jockey Club présentera un excellent programme de huit courses à la piste de Blue Bonnets. Pour la circonstance, la direction s'attend à recevoir une affluente considérable. La principale épreuve au programme sera le handicap Saint-Jean-Baptiste, et il y aura, en outre, un steeplechase.

Hier, à l'occasion de la troisième matinée de la présente réunion, les favoris, qui avaient gardé le haut du pavé au cours des deux premières matinées, durent se refouler devant la poussée des négligés et des seconds choix. Il n'y eut, à proprement parler, que Hendersonian et Transbriar qui sauvèrent les premiers choix d'un désastre complet, bien que Flag Carrier, dans la deuxième course, était pratiquement co-favori avec Topway, qui le suivait sous le fil de l'arrivée.

Merrill Packer

Le meilleur prix de la journée échut à Idle Scout, le gagnant de la bourse "Carry On", qui réunit huit partants. Le pur-sang de C.-F. Bolton, qui n'avait pas couru depuis un an, sa dernière course étant à King's Park en juillet 1941, paya \$19.20 pour \$2.00, et le jockey Monroy, substitué à Shaffer, ne lança sa monture de l'avant que dans le dernier détour, alors qu'elle était troisième. La fin fut excitante au possible et il fallut recourir au camera pour décider de la course, Showum finissant lui-même en force pour arracher la deuxième position et suivre Idle Scout sous le fil par un nez.

Goanwin, dans la première course, réservée aux chevaux nés au Canada, paya également un prix substantiel lorsque la jument de M. R. Pion, de Montréal, triompha de Fair Exchange par une longueur pour rapporter \$14.60 pour \$2.00.

Un autre négligé fut Zewee, à Mme R. Westlake, dans la quatrième, la plus longue épreuve de la journée, soit un mille et un furlong. La descendante du fameux Zev portait 112 livres et elle montra ses sabots à Mill River pour payer \$12.00 pour \$2.00.

Mount Echo, dont on ne put obtenir le record des performances antérieures, malgré ses neuf ans (il existe un autre pur-sang du nom de Mountain Echo), paya \$9.20 dans la troisième course, qu'il gagna par un nez sur Gold Color. Le vainqueur portait 118 livres, de même que Gold Color et Bold Pirate, qui finit cinquième. Le jockey E. Lord pilota le vainqueur, qui partit avant-dernier pour prendre la troisième place au détour.

Une des brillantes caractéristiques de l'après-midi fut le triple triomphe de Merrill Packer, sur Goanwin, dans la première, sur Flag Carrier, dans la deuxième, et sur Hendersonian, dans la sixième. Les courses furent rondement menées et la matinée, commencée à 3 h. 30, prit fin vers sept heures moins le quart. Tous les départs, sauf un, furent foudroyants. L'exception différa le démarrage d'une minute et demie.

Voici les résultats d'hier:

PREMIERE COURSE — 6 furlongs. Bourse \$400. 3 ans et plus. Temps: 1:14 1-5.

	Pes	Dép	Fin.
Goanwin, M. Packer	110	5	1 1
Fair Exchange, Horn	115	3	2 1/2
Cashew, Bavington	119	8	3 nez
Happy Seth, Monroy	115	2	4 2
Terbruk, Magath	109	1	5 2 1/2
Rockvale, Flynn	109	6	6 1 1/2
Cuvanna, Halliburton	110	4	7 1 1/2
Black Ash, McTague	115	7	8

\$2 au mutuel ont rapporté sur Goanwin \$14.60, \$4.20, \$3.25; sur Fair Exchange \$2.65, \$2.75; sur Cashew \$4.90.

DEUXIEME COURSE — 7 furlongs. Bourse \$400. 3 ans et plus. Temps: 2:5 2-5, 50, 1:15 3-5, 1:25.

	Pes	Dép	Fin.
Flag Carrier, Packer	111	6	1 2 1/2
Topway, Schutte	111	1	2 2
Hechal, Monroy	113	5	3 4
Lock Nut, Horn	111	3	4 3
Sunlake, Challis	107	2	5 1
Polly Girl, Beckett	111	4	6

\$2 au mutuel ont rapporté sur Flag Carrier \$6.35, \$3.50, \$2.65; sur Topway \$2.85, 2.30; sur Hechal \$3.10.

TROISIEME COURSE — 6 furlongs. Bourse \$300. 3 ans et plus. Temps: 1:15.

	Pes	Dép	Fin.
Mount Echo, Lord	113	7	1 nez
Gold Color, Schutte	113	1	2 tête
Tuloma, Monroy	113	3	3 1
Lady Kiluna, Halliburton	113	5	4 1/2
Bold Pirate, Mann	118	8	5 2
Mint Box, McTague	113	6	6 3
Play Book, Bavington	113	4	7 2
Hatset, Packer	119	2	8

\$2 au mutuel ont rapporté sur Mount Echo \$9.20, \$4.10, \$3.10; sur Gold Color \$3.20, \$4.30; sur Tuloma \$2.50.

QUATRIEME COURSE — 1 1-8 mile. Bourse \$400. 4 ans et plus. Temps: 1:55 1-5.

	Pes	Dép	Fin.
Zewee, Monroy	112	2	1 2
Mill River, McTague	112	1	2 1/2
Cortez, Flynn	109	7	3 3
Count Me, Hacker	113	3	4 3
Dissembler, Packer	112	5	5 2
Lord Dean, Halliburton	112	4	6 2 1/2
Raffles Problem, Schutte	112	6	7 6
Pennace Light, Horn	107	8	8

\$2 au mutuel ont rapporté sur Zewee \$12.00, \$5.55, \$4.40; sur Mill River \$6.80, \$5.70; sur Cortez \$3.50.

CINQUIEME COURSE — 6 furlongs. Bourse \$400. 3 ans et plus. Temps: 1:44.

	Pes	Dép	Fin.
Idle Scout, Monroy	112	4	1 nez

Le pari double

Voici les prix, que le pari double a payés au cours de la matinée d'hier:

A Aqueduct — \$841.50.
A Suffolk Downs — \$27.40.
A Delaware — \$42.80.
A Arlington Park — \$907.00.
A Detroit — \$390.80.
A Blue Bonnets — \$13.35.
A Dufferin — \$43.80.

	Pes	Dép	Fin.
Showum, Magath	99	6	2 2
Maehero, Bavington	108	2	3 1/2
Calendquest, Mann	115	7	4 cou

Geacon Street, Connolly 118 8 5 2
Wise Shine, McTague 113 3 6 3
Shuchor, Packer 111 1 7 2
Archline, Wilson 101 5 8
\$2 au mutuel ont rapporté sur Idle Scout \$19.20, \$7.10, \$3.55; sur Showum \$7.35, \$4.40; sur Maehero \$5.75.

SIXIEME COURSE — 6 furlongs. Bourse \$300. 3 ans et plus. Temps: 1:14 1-5.

	Pes	Dép	Fin.
Hendersonian, Packer	119	2	1 2 1/2
Count Ebony, Mann	115	6	2 2
Centigrade, Wilson	111	7	3 1 1/2
Quinte Lass, Bavington	105	5	4 2
Dot Says Not, Magath	100	8	5 1 1/2
Somerville, Connolly	105	4	6 1
Carliport, McTague	115	1	7 1 1/2
Idyllwood, Schutte	103	3	8

\$2 au mutuel ont rapporté sur Hendersonian \$4.20, \$3.10, \$2.45; sur Count Ebony \$3.55, \$2.40; sur Centigrade \$2.60.

SEPTIEME COURSE — 6 furlongs. Bourse \$300. 3 ans et plus. Temps: 1:14 1-5.

	Pes	Dép	Fin.
Transbriar, Mann	118	2	1 1/2
Perfect Blend, Horn	118	1	2 2
Penobscot, Magath	100	4	3 2
Aurebon, Schutte	118	3	4 2
Ethel Pair, Hacker	118	8	5 3
After Dinner, Monroy	113	6	6 3
Jackinthebox, Wilson	118	5	7 3
Lampore, Packer	118	7	8

\$2 au mutuel ont rapporté sur Transbriar \$6.40, \$3.30, \$2.85; sur Perfect Blend \$3.55, \$2.60; sur Penobscot \$2.95.

Le pari-double a payé \$13.35.

Inscrits de Blue Bonnets d'aujourd'hui

PREMIERE COURSE — 6 furlongs: Corton 115; Battle Fleet 105; Blue Bell 103; Vollris 110; Eileen R 110; Marsail 115; Miss Vercheres 110; Resulter 115; Nolsette 110.

DEUXIEME COURSE — 5 1-2 furlongs: Rupee 120; The Wraith 110; Dainty Grove 117; Red Tomato 110; Mary Bart 117; Miss Vi-tress 117; Dot Says Not 117; Fandangle 120.

TROISIEME COURSE — 7 furlongs: Gunnery 113; Fiddle Faddle 108; Sun's Castle 103; Count Ebony 103; Differential 111; Dorval Lass 104; Lyonette 103; Green Patrick 108.

QUATRIEME COURSE — 2 milles: Chinese Red 153; Indiana Flyer 146; Barbara May 133; Fairford 143; Jimmie Kirk 138; Queens Color 138; Depresin Chink 133; Bummer Bill 158.

CINQUIEME COURSE — Handicap St-Jean-Baptiste, 1 mille: Guinep Lad 109; Maetran 118; Buckboard 113; Vivacious 110; News Sweep 115; Mill River 103; Soigne 106; Dragon Lady 103; My Last Dollar 113.

SIXIEME COURSE — 51-2 furlongs: Dixie Miss 102; Green Hickory 120; Ingrid G. 110; Spring Parade 102; Hayversil 115; Centigrade 120; Happy Price 113; Soft Water 102.

SEPTIEME COURSE — 5 1-2 furlongs: Jestling Lad 110; Jackinthebox 115; Advancer 110; Gold Jug 110; Pie Plate 110; Kawagee 110; Sally Quick 110; Prince Hal 110; Philcade 103.

HUITIEME COURSE — 5 1-2 furlongs: Bravoure 110; Mohawk Cherokee 115; War Council 105; Beacon Rock 115; Masked Visitor 110; Sir Quest 115; Yelot 115; Nitano 110.



Robert E. Lee, à E. Jobin, de Saint-Samuel, qui a gagné la classe 2.24 au parc Richelieu, dimanche dernier, avec Laroche comme conducteur.

Malgré les menaces, Longden pilote trois gagnants

NEW-YORK, 24. — Dans la course principale à la piste Aqueduct hier, le pur-sang Best Irish, s'est emparé de la victoire, pour la bourse Buckhorn, par un nez. Johnny Longden a conduit sa monture dans les cinq furlongs et demi en une minute et 7 secondes. Famous Victory finit deuxième et Snooty prit le troisième argent.

Longden a piloté deux autres gagnants. On sait que ce jockey a reçu plusieurs menaces pour sa vie ces jours derniers.

A Boston, Louis B. a gagné l'événement principal à la piste Suffolk Downs, dans la cinquième course, en battant le favori Spare the Rod, par deux longueurs. Allagro prit le deuxième argent, et Spare the Rod, se classa troisième. Adair conduisait le cheval gagnant, et fit le parcours de six furlongs en une minute, 13 secondes et 4-5.

Longden a piloté deux autres gagnants. On sait que ce jockey a reçu plusieurs menaces pour sa vie ces jours derniers.

A Boston, Louis B. a gagné l'événement principal à la piste Suffolk Downs, dans la cinquième course, en battant le favori Spare the Rod, par deux longueurs. Allagro prit le deuxième argent, et Spare the Rod, se classa troisième. Adair conduisait le cheval gagnant, et fit le parcours de six furlongs en une minute, 13 secondes et 4-5.

Abel dans l'armée

WINNIPEG, 24. — Sid Abel, centre des Red Wings de Detroit, s'est enrôlé dans l'armée américaine. Naturalisé américain, Abel est appelé à suivre l'instructeur militaire, dans un camp non loin situé de la ville de Detroit.

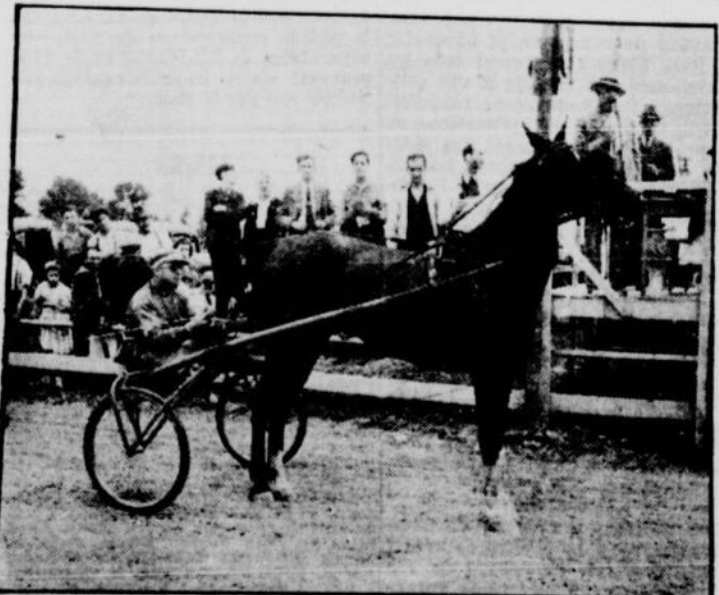
Deux "dead heats" sur la même course au Delaware Park

STANTON, 24. (P.A.) — Un fait des plus rares, un "dead heat" pour la première place et un autre pour la troisième, dans la même course, s'est produit hier dans la septième course au programme de Delaware Park.

Prince Govans, un trois-ans à John Farrell Jr, et Little Monarch, à E.-G. Hackney, sont arrivés sous le fil sur un pied d'égalité pour se partager la première bourse. Single, de l'écurie D.-C. Harrison et Baruna à J.-L. Friedman se sont partagés la troisième place.

Prince Govans, qui était conduit par Tommy Crawford, était le favori et il a rapporté \$3.70 pour \$2 au mutuel. Little Monarch a rapporté \$11.30. Les deux chevaux ont couru le mille et 70 verges en 1:43 3-5 minute.

Dans la course principale de la journée, Blusterin, à J.-B. Belk, a remporté sa troisième victoire consécutive. La pouliche a battu Road Scrapper par un cou, courant six furlongs en 1:11 1-5 minute.



Yeltrah Boy, à E. Plouffe, de Montréal, avec le conducteur Laroche, dimanche dernier, au parc Richelieu.

COURSES à BLUE BONNETS

— 20 JUIN au 6 JUILLET —

Des tramways spéciaux partiront de l'Avenue du Parc et rue Mont-Royal pour se rendre directement à la piste.

Admission 60c — 1ère course à 3 h. 30 p.m.

MONTREAL JOCKEY CLUB

Les enfants ne sont pas admis

Les Bisons contre les Royaux au Stadium, ce soir

Le Jersey City blanchit Newark et Baltimore bat les Chefs de Syracuse

Les Royaux de Montréal et les Bisons de Buffalo commenceront une série de quatre parties au Stadium, ce soir, à huit heures et 45. Al Sherer lancera probablement pour le club Montréal. En ne jouant pas hier, les Royaux sont tombés en troisième place comme Jersey City a battu Newark, mais néanmoins le club local n'est plus qu'à trois parties de la première position.

Jack Graham qui eut l'os malade fracturé samedi dernier par un lancer de Warren Sandell des Petits Giants évitait l'opération. Graham est encore à l'hôpital Notre-Dame. Il se rétablit rapidement et il pourra probablement retourner au jeu plus tôt qu'on le croyait. Graham prend tout le blâme pour avoir été frappé par un tel lancer. Les Royaux ont profité du repos d'hier. Quelques joueurs sont allés à Blue Bonnets. Carl Furillo et Jack Kraus sont allés à la pêche.



Jack Graham

A Jersey-City, hier soir, devant près de 25,000 personnes, dans une joute-bénéfice pour le fond de secours de la marine et de l'armée américaine les Petits Giants de Pancho Snyder ont blanchi les Bears de Newark par le score de 5 à 0. Rube Fischer a lancé pour les vainqueurs. Il a alloué huit coups sûrs en sept manches tandis que Mel Queen a été le lanceur perdant. La joute fut arrêtée à la septième manche à cause du règlement de l'obscurité.

Sid Gordon a brillé pour les Petits Giants en frappant quatre coups sûrs.

A Syracuse les Orioles de Baltimore ont défait les Chefs par le score de 6 à 3. Ray Flanagan qui a lancé de la deuxième à la dernière manche a été le lanceur gagnant.

LE TENNIS

AU CLUB MONKLAND
Voici le tirage des matches qui seront disputés aujourd'hui au tournoi de tennis du club Monkland:

DOUBLES-MIXTES
5 h.: Henri Rochon et Françoise Lacasse vs J. L. Anderson et Vera Walton.

5 h. 30: Marc Lamallice et Barbara Bernard vs Jim Duff et Elaine Filles.

5 h. 30: Tim O'Keefe et Pat MacBane vs Bernard Fortin et Ann Sweeney.

5 h. 30: Léo Choquette et Mme D. Bruner vs R. Richards et Audrey Bradshaw.

6 h.: Art. Gagnon et Suzanne Lacasse vs Don Carmichael et Mme A. R. Porter.

6 h.: Roger Lamallice et Mme R. Boffé vs L. A. Tucker et Mary Pike.

7 h.: Gagnant Lamallice-Bernard et Duff-Filles vs gagnant Gagnon-Lacasse vs Carmichael-Porter.

7 h.: Gagnant Rochon-Lacasse et Anderson-Walton vs gagnant O'Keefe-MacBane et Fortin-Sweeney.

DOUBLES-MESSIEURS
6 h. 30: Richards et Anderson vs Henneman et Damant.

Hier, il n'y eut que deux simples. Chez l'élément masculin, Colin Ramsay eut raison de E. Henneman en deux sets de 6 à 4, et, chez le beau sexe Lorna Rios battit Jeanne Rowe par 7 à 5 et 6 à 3.

Les autres matches de la journée furent des doubles masculins, dont voici les résultats: Jim Duff et Jim Macken battent Don Carmichael et Norm Carson 7-5, 4-6, 6-2; Roger et Marc Lamallice battent E. Weary et N. McMillan 6-3, 6-0; D. Henneman et L. Damant vs R. Richards et J. Anderson, 6-4, 6-5 (continueront ce soir).

Montréalais blessé

WOODSTOCK, Ont., 24. (P.C.)—Le capitaine Victor De LaPlante de Montréal, qui est en charge du personnel français à l'école de l'ordonnance, a été transporté à l'hôpital de Stratford, souffrant de blessures à la tête. Le capitaine De LaPlante s'est blessé lorsque le véhicule qu'il occupait capota.

ASSOCIATION AMERICAINE

HIER

Milwaukee	110	001	0-3	8	1
Toledo	000	100	0-1	5	0
Lanfranco et George; Kimberlin, Parmelee (6) et Keller.					
Milwaukee	001	001	200-4	9	3
Toledo	031	001	00x-5	5	0
Naktenis, Blaeholder (2), Vendenberg (7), Kush (8) et George; Cox, Kimberlin (7) et Keller.					
St-Paul	100	200	0-3	7	1
Louisville	002	001	1-4	10	0
Martin, Smith (7) Pasek, Andrews (6); Lucier et Lacy.					
St-Paul	010	010	003-5	12	0
Louisville	000	001	000-1	7	0
Swift et Andrews; Wood et Walters.					
Kansas-City	000	001	001-2	4	2
Columbus	100	100	11x-4	8	1
Wensloff et Sears; Crouch et Mlaemire.					
Minneapolis	000	020	000-2	5	2
Indianapolis	000	102	10x-4	8	1
Lefebvre et Linton; Poat et Schlueter.					

Ligue Canado-Américaine

HIER

Gloversville	010	001	000-2	9	3
Oneonta	402	031	00x-10	13	0
Tucker et Woolridge; Fallon et Stevenson.					
Québec	010	100	000-2	7	2
Amsterdam	000	000	02x-8	8	1
McGuire et Serot; Derosé et Parks.					
Utica 9, Pittsfield 4.					
Trois-Rivières à Rome, remis.					

QUEBEC

Small, c.d.	4	0	0	2	0	0
Trotta, 2b.	3	0	1	1	2	0
Hearn, c.c.	4	0	0	1	0	0
Gladu, 3b.	4	1	1	0	3	1
Simon, c.g.	3	1	1	1	0	0
Gorman, 1b.	3	0	1	1	0	0
Malchioldi, a.c.	5	0	2	0	1	1
Serot, rec.	4	0	0	8	0	0
Shedis, lanc.	4	0	1	0	2	0
xMcGuire	0	0	0	0	0	0

Total . . . 34 2 7 24 8 2
x—Court pour Gorman à la 7e.

AMSTERDAN

	Ab.	Pts	Cs.	R.	A.	E.
Haliford, 2b.	5	1	1	1	7	0
O'Donnell, 1b.	4	0	0	12	0	0
McConnell, c.c.	4	0	2	2	0	0
Masserini, c.g.	3	1	1	1	0	0
McQuillen, c.d.	4	0	0	0	0	0
Parks, rec.	3	1	0	7	0	0
Christiano, 3b.	3	2	1	2	0	0
Usciak, s.c.	3	2	1	1	2	1
Derosé, lanc.	4	1	2	1	3	0

Total . . . 33 8 8 27 12 1
Québec . . . 010 100 000-2
Amsterdam . . 030 030 02x-8

SOMMAIRE

Points produits par Gladu, Derosé, Serot, Haliford, McConnell 2. Christiano. Deux-buts: Masserini, Derosé, Shedis, McConnell. Circuits: Gladu, Christiano, Usciak. Sacrifice: O'Donnell. Buts volés: Gladu, Christiano. Laissés sur les buts: Québec 15; Amsterdam 6. Double-jeu: Usciak à Haliford à O'Donnell. Buts sur balles de Shedis 4; Derosé 10. Retirés au bâton: par Shedis 7; Derosé 7. Arbitres: Serafin et Boston. Temps 1.50.

BILAN DU BASEBALL

LIGUE INTERNATIONALE

HIER

Jersey City 5, Newark 0.					
Baltimore 6, Syracuse 3.					
Seules parties au programme					
Le classement:					
G. P. PC. DM.					
Newark	41	25	.621		
Jersey City . . .	39	28	.582	2%	
Montréal	37	21	.578	3	
Buffalo	31	35	.470	10	
Baltimore	28	33	.450	10%	
Syracuse	32	39	.451	11%	
Toronto	30	37	.448	11%	
Rochester	26	40	.394	15	

AUJOURD'HUI

Buffalo à Montréal (8.45 p.m.)
Newark à Jersey City.
Rochester à Toronto.
Baltimore à Syracuse.

LIGUE NATIONALE

HIER

Brooklyn 6, Pittsburgh 2.					
New-York 7, Cincinnati 10.					
Chicago 8, Philadelphie 4.					
St-Louis à Boston, remise.					
Aucune partie au programme.					
Le classement:					
G. P. PC. Dif.					
Brooklyn	44	17	.721		
St-Louis	35	24	.593	8	
Cincinnati . . .	35	29	.547	10%	
New-York	34	32	.515	12%	
Chicago	32	35	.478	15	
Pittsburgh	30	33	.476	15	
Boston	28	40	.412	19%	
Philadelphie . .	18	46	.281	27%	

AUJOURD'HUI

St-Louis à Boston.
Cincinnati à New-York.
Chicago à Philadelphie (soir).
Seules parties au programme.

LIGUE AMERICAINE

HIER

New-York 6, St-Louis 5.					
Boston 6, Detroit 2.					
Cleveland 7, Philadelphie 5.					
Washington à Chicago, remise.					
Le classement:					
G. P. PC. Dif.					
New-York	44	19	.698		
Boston	36	25	.590	7	
Cleveland	36	30	.545	9%	
Detroit	37	33	.529	10%	
St-Louis	31	36	.463	15	
Chicago	25	36	.410	18	
Washington . . .	24	40	.375	20%	
Philadelphie . .	28	42	.400	19%	

AUJOURD'HUI

New-York à St-Louis.
Boston à Detroit.
Philadelphie à Cleveland.
Washington à Chicago.

LES MEILLEURS DANS LES MAJEURES

J. Ab. Pts Cs. P.					
Gordon, Yank.	50	221	30	81	.367
Reiser, Dodg.	52	204	44	74	.350
Doerr, R. Sox	54	215	28	77	.358
Medwick, Dodg.	56	207	25	72	.348
Fleming, Ind.	66	242	38	81	.335
Lombardi, Brav.	48	135	17	43	.319

CIRCUITS.—Ligue Nationale: Mize, Giants, 11. — Ligue Américaine: Williams, Red Sox, 16.

POINTS PRODUITS.—Ligue Nationale: Mize, Giants, 53. — Ligue Américaine: Williams, Red Sox, 68.



Chestnut Bars, le gagnant du Free for All, au parc Richelieu, dimanche dernier. Il appartient à E. Raymond et fut conduit par Taillefer.

La ligue de hockey Québec Senior ne grouperait que des équipes locales

Il y a raison de croire que la ligue de hockey Senior changera son nom en ligue Montréal Senior avant que la neige tombe l'automne prochain et que les clubs d'en dehors comme Cornwall, Ottawa et Québec seront remplacés par des clubs locaux Verdun, Concordia et Lachine et par un club d'une usine de munitions. Les anciens clubs sont: Royal, Canadien et Pats.

LE BASEBALL de la SEMAINE

Internationale:

	J.	V.	S.	D.	L.	M.	M.
1—Baltimore	8	5	2	5	—	6	..
2—Buffalo ...	7	16	4	13	—	—	..
3—Jersey-City	—	5	11	11	—	5	..
4—Montréal	—	3	16	7	3	—	..
5—Newark ...	9	18	18	5	—	0	..
6—Rochester	5	3	3	9	—	—	..
7—Syracuse	9	4	15	12	—	3	..
8—Toronto ..	2	3	9	4	2	—	..

Nationales:

9—Boston	—	6	4	3	—	—	..
10—Brooklyn	5	4	10	5	—	6	..
11—Chicago	—	12	1	7	—	8	..
12—Cincinnati	—	6	7	4	—	0	..
13—New-York	10	8	7	—	7	—	..
14—Philadelphie	4	0	4	—	4	—	..
15—Pittsburgh	7	0	7	—	2	—	..
16—St-Louis	2	3	4	13	—	—	..

Américaines:

17—Boston	—	1	—	12	—	6	..
18—Chicago	7	0	—	6	—	—	..
19—Cleveland	1	5	1	3	—	7	..
20—Detroit	3	5	7	6	—	2	..
21—New-York	1	4	0	6	—	6	..
22—Philadelphie	2	0	3	8	—	5	..
23—St-Louis	4	5	5	—	5	..	
24—Washington	7	1	6	4	—	—	..

Ass. Américaines:

25—Columbus	4	10	—	10	1	4	..
26—Ind'apolis	2	—	3	7	4	4	..
27—K.-C. City	7	2	—	7	0	2	..
28—Louisville	—	8	9	2	6	..	
29—Milwaukee	3	8	—	3	—	7	..
30—Min'apolis	—	11	10	3	2	..	
31—St-Paul	4	—	11	1	0	8	..
32—Toledo	5	12	—	1	—	6	..

LIGUE INTERNATIONALE

Newark 000 000 0-0 8 0
Jersey City . . . 300 010 1-5 12 0
(Arrêtée après 7 manches, règlements d'obscurités).

Queen, Gumpert (1), Washburn (5), Roser (5), Gerheuser (6) et Robinson; Fischer et Poland. Baltimore . . 013 100 001-6 9 2
Syracuse . . . 030 000 000-3 8 2
Smoll, Flanagan (2) et Becker; DeLaCruz, Lambert (3), Nelson (9) et Lakeman.

Léo Rodak, victorieux

CINCINNATI, 24. — Charley Burrey de Minneapolis a défait Holman Williams dans un combat de dix rondes hier soir tandis que Léo Rodak a triomphé de Charles Varre de la même façon. Curtis Shephard a knockouté Eddie Blunt en neuf rondes et Charley Edgar a défait Gib Jones, en six rondes.

A une assemblée des directeurs de la ligue Québec Senior, hier soir, 12 délégués, représentant cinq clubs locaux, ont discuté de la réorganisation de la ligue. La ligue sera probablement locale à cause des restrictions du transport. Un comité composé de Pat Lynch, Ernie Hamilton et Théo Mathieu, avec Tommy Gorman comme conseiller, étudiera le problème sur tous les angles et ils feront un rapport, la semaine prochaine.

Opinion de Tom Gorman à propos du jeu national

Tommy Gorman, le gérant général de la Canadian Arena Company, a déclaré hier que, si les restrictions deviennent plus grandes pour les voyages aux



Etats-Unis, les franchises des clubs américains de la ligue Nationale de hockey seront probablement transférées à des villes canadiennes pour la saison prochaine.

Gorman a fait cette "déclaration dans une causerie au déjeuner hebdomadaire du club Optimiste à l'Hôtel Windsor hier. (Plusieurs connaisseurs ont déjà exprimé la même opinion).

"Si d'autres obstacles ne sont pas élevés, a dit Gorman, il n'y a aucune raison pour laquelle la ligue Nationale de hockey suspendrait ses activités la saison prochaine".

Gorman, qui parlait des sports en général, a énuméré les problèmes que les magnats devront résoudre, et il a aussi déclaré que le gouvernement favorise la continuation des sports organisés, non seulement à cause des revenus qui en proviennent par les taxes, mais parce que les sports donnent au peuple les distractions voulues en temps de guerre.

Gorman a été présenté par Mel Hodges et il a été remercié par Bert Loyd. Le président du club, Marcel Larose, présidait à la réunion.

BASEBALL

AU

STADIUM

BISONS

DE BUFFALO

VS

ROYAUX

DE MONTREAL

Ce soir à 8.45 p.m.

SOIRÉE DES DAMES

Aussi demain à 8.45 p.m.

Brooklyn bat les Pirates et Yankees gagnent à St-Louis

Medwick frappe en lieux sûrs dans sa 26e partie de suite.--Lorhman alloue 4 coups sûrs aux Reds

BROOKLYN, 24.—Les Dodgers de Léo Durocher ont augmenté leur avance à huit parties complètes en battant les Pirates de Pittsburgh par le score de 6 à 2. Larry French qui a remplacé Whitlow Wyatt dans la troisième manche, a brillé comme lanceur de relève, et il a remporté son sixième gain de la saison contre aucune défaite, tandis que Bob Klinger, qui a alloué neuf coups sûrs, a été le lanceur perdant. Alors que le score était égal 2 à 2 dans la sixième manche, les Dodgers se sont ralliés pour quatre points et la victoire.

Joe Medwick a frappé un deux-but qui a fait compter deux points et il a ainsi frappé en lieux sûrs dans sa 26ème

partie consecutive. A St-Louis, les Yankees ont repris leur aplomb en battant les Browns par 6 à 5. Hollingsworth a perdu le duel contre Donald et Gutteridge a frappé un coup de circuit pour les perdants. Bill Lorhman a alloué quatre

coups sûrs alors que les Giants ont blanchi les Reds de Cincinnati par le score de 7 à 0. Les Giants ont frappé en temps opportuns et ils ont aussi su profiter des erreurs des équipiers de Bill McKeechie. Lorhman a remporté sa sixième victoire de la saison contre deux défaites, et il battait les Reds pour la troisième fois cette saison.

Les Giants ont compté deux points dans la deuxième manche quand Johnny Mize et Leiber ont été saufs sur des erreurs de Paul Derringer et Bert Haas. Les simples de Barna et Danning ont permis aux coureurs des Giants de croiser le marbre sur les jeux suivants. Les Giants ont compté plus tard trois autres points sur des coups sûrs de Jurgess, Danning Ott, un trois-but de Barna. Hank



Joe Medwick

Danning a frappé trois coups sûrs pour les vainqueurs. Paul Derringer a subi sa troisième défaite de la saison, contre quatre gains.

Lou Novikoff a frappé un coup de circuit qui a valu trois points et ce long coup a permis aux Cubs de Chicago de triompher des Phillies de Philadelphie par le score de 8 à 4. Novikoff a frappé son troisième coup de circuit de la saison à la cinquième manche et par cette poussée, les Cubs n'ont jamais été en danger dans la suite. Les Phillies ont compté leurs quatre points, au cours de la septième manche, sur cinq coups sûrs, frappés sur les lancers de Vernon Olsen. Un trois-but de Nill Nicholson a fait compter Cavaretta et Stringer dans la neuvième manche. Olsen a remporté sa troisième victoire de la saison, tandis que Frank Hoarst a subi son sixième échec.

Dans la ligue Américaine, les Indiens de Cleveland ont gagné un duel de coups de circuit contre les Athletics de Philadelphie. Les équipiers de Lou Boudreau l'ont emporté par le score de 7 à 5 et chaque club a obtenu une douzaine de coups sûrs. Cinq des sept points du Cleveland ont été produits par des coups de circuit. Oris Hockett a cogné son quatrième circuit de la saison, alors qu'il y avait un coureur sur les buts dans la première manche. Les Flemming a frappé son septième dans la troisième manche et Ken Keltner a

(Suite à la page 22)

L'échevin George Marler gagne le tournoi de golf des conseillers municipaux

Le tournoi de golf, organisé pour les conseillers municipaux et les journalistes, a remporté un franc succès, hier après-midi au terrain de golf Municipal de la rue Sherbrooke Ouest. L'échevin George Marler a obtenu le plus bas score brut, soit 86 coups, et pour son exploit, il gagne le trophée du sportsman Emile Gauthier. J.-O. Taillefer s'est classé deuxième avec le score de 89 coups; le docteur Nelligan, troisième avec 90; Charley Clark, quatrième avec le score de 92 coups, tandis que les golfeurs Albert Laplante, Louis-O. Bourque et A. Worthington furent égaux pour la cinquième place, avec chacun un score de 94 coups.

Le docteur Nelligan fut premier pour le score net, avec le total de 73 coups et il gagne un autre trophée du sportsman Emile Gauthier.

Albert Laplante a obtenu un score de 74 coups nets, de même que Puce Gauthier, Albert Laplante, J.-O. Asselin, Charley Clarke et Louis Bourque. MM. Roberge et Taillefer ont obtenu chacun un score net de 75 coups. Jack Archer, le professionnel du terrain de golf Municipal, a réussi un score de 70 coups et, hier

soir, Eugène Charrette lui a remis un chèque de \$200 comme cadeau de noces. Cette somme a été contribué par tous les habitués du club de golf Municipal.

On remarquait une cinquantaine de conseillers municipaux, à la réception, qui a suivi le tournoi. Il y avait également MM. A. Gibeault, surintendant des Travaux; J.-O. Asselin, président du Conseil; les



George Marler

Dick Quinn, Aimé Parent, McAvoy, Roberge, Clark, Goyette, le député Claude Jodoin, Azarie Choquet, le docteur Zénon Lesage et plusieurs autres.

Le tournoi fut superbement organisé par Armand Giroux, le dévoué gérant du terrain de golf Municipal et il fut bien secondé par Paul Parizeau.

Voici les résultats:

	Br.	Ha.	Net
L.-E. Potvin	111	28	83
J.-O. Taillefer	89	14	75
Albert Laplante	94	20	74
A. Worthington	94	17	77
George Marler	86	9	77
Dr L. Nelligan	90	17	73
Charles Clark	92	18	74
Jack Archer (pro)	70		70
J.-G. Gagné	122	28	84
Henri Rodrigue	139	28	111
J.-H. Dupuis	111	28	82
H. Massue	99	20	79
R.-E. Quinn	132	28	104
L. Roberge	96	21	75
H.-L. McEvoy	111	28	83
Ovilla Lefebvre	148	28	120
C. Gauthier	102	28	74
Vincent Cheney	145	28	137
O.-L. Bourque	94	20	74
J.-B. Brunel	106	28	78
A. Tassé	110	28	82
Zotique L'Espérance	123	28	95
J.-O. Asselin	102	28	74
K.-P. Adams	102	20	82
Hervé Brien, E. Simard, F. Henley, Rod. Corbett, Dr Lesage, Dr Dubeau, P. Butler et H. de St-Georges n'ont joué que neuf trous.			

Le GOLF

LE TOURNOI DU CERCLE UNIVERSITAIRE

Le Dr Lucien Gélinas s'est assuré le trophée offert par l'ancien président C. O. Monat, pour le meilleur score, sans handicap, au tournoi de golf annuel du Cercle Universitaire hier après-midi au club Laval-sur-le-Lac.

Le Dr Gélinas a joué ses 18 trous en 75 coups pour s'assurer la première place. La coupe offerte par M. Marius Dufresne pour le meilleur score avec handicap a été gagnée par le Dr Edmond Dubé, avec un score brut de 92, et un score net de 70.

Lester Messier a réussi le meilleur score brut, 91, et le Dr Décarie a réussi le meilleur score net, 77, grâce à un handicap de 24. M. Donat a réussi un score brut de 109 et un score net de 80. Les prix ont été distribués à un dîner qui a suivi le tournoi, au "lucb-house" de Laval-sur-le-Lac.

UNE SURPRISE À CHICAGO

CHICAGO, 24.—Marjorie Row, 20 ans, du Michigan State College, de Detroit, a éliminé Eleanor Dudley, la gagnante de la ronde de la médaille, du tournoi ouvert féminin de l'Ouest, hier, par une victoire impressionnante d'un coup dans la première ronde du match-play. La gagnante fera face, aujourd'hui, à Mme Frank D. Mayer, de Chicago. La main enveloppée dans un bandage, à la suite d'un coup de crampons accidentels, reçus la veille, d'une autre concurrente qui écrasa par mégarde Mlle Row assise sur le gazon et surveillant un jeu cette dernière eut ses impasses, mais, au 17e et au 18e trous, elle eut le meilleur pour sceller à son avantage l'issue du match.

Les autres favorites comprenant Betty Jameson, de San Antonio, Tex.; Dorothy Kirby, d'Atlanta, Georg.; George A. Talner, de Fargo, D.N.; et Mme Russell Mann, d'Omaha, Neb., ont gagné leurs rencontres. Le seul autre match sensationnel fut gagné par Mlle Dorothy Ellis, d'Indianapolis, Ind., sur Mlle Jane Crum, d'Orangeburg, C. du S., au 19e trou. Mlle Crum fit un "birdie" 2 au 18e après avoir été en arrière d'un coup pour évaluer les chances, mais sa rivale gagna au trou suivant.

Mme Mann eut raison de Frances Ann McCanna, de Rochford, Ill., par un coup; Mlle Jameson battit Ann Casey, de Mason City, Ia., par 4 à 2; Mlle Kirby élimina Mme Fred Krauss, de Chicago, par 5 et 3, et Mlle Talner l'emporta sur Margaret Gunther, de Memphis, Tenn., par 4 et 3. Voici les autres résultats: Mme Frank Meyer, Chicago, bat Mary Jayne Garman, Hammond, Ind., 6 et 5; Virginia Ingram, Winnetka, Ill., bat Elaine Sorenson, Chicago, 6 et 4; Phyllis Otto, Atlantic, Ia., bat Shirley Johnston, Winnetka, Ill., 1 en avant; Mary Wilder, Chicago, bat Eileen Stubb, Augusta, Ga., 4 et 3; Nellie Sessions, Muskegon, Mich., bat Mme A. W. Sumpter, Dayton, O., 3 et 2; Jeanne Cline, Bloomington, Ill., bat Betty Jane Hammerle, St. Louis, Mo., 6 et 5; Betty Brown, Texarkana, Ark., bat Virginia Miller, Chicago, 5 et 4; Mary Agnes Wall, Menominee, Mich., bat Mme Thomas Olan, Newcastle, Pa., 4 et 2; Dorothy Foster, Springfield, Ill., bat Mme Bernice Sick, Joliet, Ill., 6 et 5, et Mme Charles Denney, Chicago, bat Mme Perry Fiske, Lake Geneva, Wis., 7 et 6.

SUCCEs DU TOURNOI DES BOTTIERS

En dépit d'un orage électrique et d'une pluie abondante, le tournoi d'ouverture de l'Association des bottiers du Québec a eu lieu jeudi dernier au Country Club de St-Lambert, ou pas moins de 66 concurrents firent rapport de leur jouée. Il y avait environ 105 ou 110 convives au banquet traditionnel. Les suivants furent les gagnants du tournoi de la journée:

Classe	Meilleur brut	Coups
Classe A. Meilleur brut: R. Kiely, Granby	79	
Classe B. Meilleur brut: Roy Griffiths, Montréal	80	
C. Meilleur brut: J. Adrien Moisan, Montréal	86	
Classe D. Meilleur brut: Gerald G. Maguire, Montréal	96	
Classe A. Meilleur net: John Dukelow, Granby	80	
Classe B. Meilleur net: Lucien Blondeau, Québec	73	
Classe C. Meilleur net: Harold G. Pearson, Montréal	77	
Classe D. Meilleur net: E. J. Valois, Montréal	88	
Trou scellé, moins grand nombre de coups: Gordon C. Taylor, Granby	—	
Consolation: Romulus Dufresne, Montréal	176	
Vainqueur, Meilleur brut: Raoul Bourassa, Montréal	80	
Vainqueur, Meilleur net: J. W. Villeneuve	72	
Meilleur Brut: C. W. Reynolds, Montréal	42	

Les invités à la table d'honneur furent: L. M. Savage, Vice-président

Melio Bettina évite le K. O. et se rallie pour triompher de Harry Bobo

CLEVELAND, 24. — Envoyé au plancher pour neuf secondes dans la cinquième ronde, par deux crochets de gauche, Melio Bettina s'est rallié et a triomphé de Harry Bobo dans un combat de dix rondes, hier soir, devant 23,754 personnes qui ont coopéré pour l'achat d'un bombardier pour le Général MacArthur.

LIGUE NATIONALE

Cincinnati .. 000 000 000—0 4 3
New-York .. 022 030 00x—7 9 1
Derringer, Shoun (5), Thompson (8) et Lamanno; Lohrman et Danning.
Chicago ... 001 130 003—8 12 2
Philadelphie 000 000 400—4 13 2
Olsen, Fleming (8) et Hernandez; Hoerst, Johnson (6), Nahem (8), Hughes (9) et Livingston.
Pittsburgh .. 110 000 000—2 8 0
Brooklyn .. 200 040 00x—6 9 0
Klinger, Lanning (6) et Lopez; Wyatt, French (3) et Owen.

5 aviateurs se tuent

WALLACETOWN, Ontario, 24 (P. C.) — Cinq aviateurs de l'Aviation royale canadienne ont perdu la vie dans un accident d'avion survenu sur la ferme Ezra Bedford, non loin d'ici.

dent l'Association des Manufacturiers de Chaussures du Canada, Preston, Ontario; D. S. Hart, Ottawa; G. G. Hodges, Directeur Assn du golf de la chaussure, Montréal; Louis O. Breithaupt, M. P., Kitchener, Ontario, Assn du golf de la chaussure de l'Ontario; Major Louis Droust, Administrateur de la Chaussure; Harold C. Pearson, 2e vice-président de l'Assn du golf de la chaussure; Jules Ryan, Ex-président de l'Assn de golf de la chaussure; Lionel Théoret, Secrétaire, Assn de golf des Bottiers; John Ducklow, Capitaine, Assn de golf des Bottiers, Granby; Frank Millington, Gerant, L'Association des Manufacturiers de Chaussures, Canada. Une grande partie des recettes du concours fut destinée à l'achat de cigarettes pour nos soldats canadiens, outremer, ceux particulièrement de cette province.



Melio Bettina

Bettina, qui pesait 187 livres a obtenu la décision et il a porté sa série de triomphes, à trente. Outre la cinquième ronde Bettina a eu facilement le meilleur et il a porté une vingtaine de coups de gauche qui ont pratiquement mis Bobo hors de combat dans la neuvième ronde.

Dans un autre combat le sergent Joe Muscato a mis Lem Franklin hors de combat en une ronde. Anton Christoforidis a battu Johnny Colan, de nouveau, aux points dans un combat de dix rondes. Christo a obtenu la décision après avoir envoyé Colan à trois reprises au plancher dans la première ronde et à une autre reprise dans la dixième. Maxie Shapiro a donné une leçon de boxe à Harry Teany dans un autre dix rondes.

LIGUE AMERICAINE

Boston 011 002 200—6 10 1
Detroit 000 000 020—2 8 2
Judd et Conroy; Trout, Gorsica (8) et Tebbetts.
New-York .. 010 310 010—6 14 0
St-Louis ... 100 010 030—5 10 0
Philadelphie 000 140 000—5 12 1
Cleveland .. 211 200 10x—7 12 0
B. Harris, Christopher (5) et Swift; Bagby, Heving (8) et Denning.

Les Indiens ont l'esprit combatif



Les Indiens du Canada sont en train de prouver qu'ils sont des soldats de première valeur dans notre armée. John Pianinshek, âgé de 19 ans, habitant ordinairement Noyan, Qué., a été chasseur durant 12 ans et maintenant "s'est enrôlé pour chasser les Japonais".

LE SURHOMME

Le Surhomme prépare quelque chose de mystérieux.

Etrange



LE BUDGET ILSLEY

L'impôt sur le revenu rapportera \$115 millions de plus

(Suite de la page 17)

les impôts directs sur les revenus et les bénéfices, lesquels forment la plus grande partie de nos recettes. L'impôt progressif sur les revenus des particuliers, l'impôt de 18 p. 100 sur les revenus des sociétés commerciales et la taxe spéciale sur les dividendes et les intérêts ont donné 404 millions de dollars, soit au-delà de 80 p. 100 de plus que l'an dernier. La taxe de défense nationale a produit 107 millions et la taxe sur les excédents de bénéfices (la première année entière pendant laquelle elle est en vigueur puisqu'elle est prélevée sur les bénéfices de l'année précédente), a rapporté 135 millions de dollars.

Les droits successoriaux, figurant pour la première fois au budget de l'an dernier, ont donné 7 millions de dollars, chiffre qui ne nous renseigne que peu sur les recettes futures qui proviendront de cette source.

TAXES D'ACCISE

S'ils ne sont plus la source la plus importante de revenu, les taxes d'accise accusent une plus grande augmentation que pour l'année précédente, passant de 284 millions à 453 millions de dollars. Dans ce groupe, c'est la taxe de vente qui a le plus rapporté, c'est-à-dire 236 millions; elle dépasse celle de l'an dernier par 56 millions ou 31 p. 100. Les autres taxes d'accise, y compris les nouvelles taxes imposées l'an dernier, ont atteint ou même dépassé les prévisions exprimées dans le dernier exposé budgétaire.

Les droits d'accise ont rapporté 110 millions par comparaison à 89 millions l'an dernier. Les recettes douanières, comme on pouvait s'y attendre, accusent la plus petite augmentation depuis le début de la guerre; elles sont passées de 131 millions à 142 millions.

Les recettes, autres que celles qui proviennent des impôts et dont le ministère des Postes est la source la plus importante, atteignent le chiffre estimatif de 103 millions. Les recettes et les crédits spéciaux rapporteront environ 18 millions de dollars.

LES DEPENSES

Je passe maintenant aux dépenses. Les dépenses ordinaires pour l'année 1941-42 ont atteint presque 444 millions, ou à peu près 53 millions de plus que l'an dernier. Au sujet de cette augmentation, 15 millions sont attribuables à l'accroissement de la dette publique, 10 millions, aux frais plus considérables des emprunts et de l'amortissement des obligations, 21 millions, à l'indemnité versée aux provinces en vertu des accords relatifs aux impôts et 10 millions, à la mise en vigueur de la loi d'assurance-chômage. Certaines dépenses ordinaires ont subi une légère diminution. Les

dépenses de capital, qui sont de \$3,357,000, restent à peu près les mêmes que l'an dernier. Au chapitre des dépenses spéciales, qui comprennent les frais d'assistance-chômage et d'assistance à l'agriculture, la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, les primes à la réduction des emblavures et les primes destinées à relever la recette agricole des prairies, les chiffres estimatifs s'élèvent à \$62,879,000.

ASSISTANCE-CHOMAGE

Les dépenses effectuées au chapitre de l'assistance-chômage et des travaux spéciaux ne représentent plus qu'une somme peu considérable, mais les paiements versés en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, de la réduction des emblavures et du revenu agricole ont contrebalancé cette diminution et ont provoqué une augmentation de 20 millions dans le total. Pour faire face au déficit provenant des opérations de la Commission canadienne du blé, déficit non précédemment comblé, nous avons constitué une réserve de \$12,571,000.

En 1940-1941, les entreprises de l'Etat ont nécessité une dépense de 18 millions de dollars. En 1941-1942, par suite de l'augmentation extraordinaire des recettes des chemins de fer, ce montant a été réduit à \$1,215,000. Seuls le bac transbordeur et les terminus de l'île du Prince-Edouard, et le Conseil des ports nationaux ont entraîné des déboursés.

DEPENSES DE GUERRE

Dans le dernier exposé budgétaire, je prévoyais que les dépenses de guerre pour l'année 1941-1942 se situeraient entre 1,300 et 1,450 millions. Nous prévoyons maintenant qu'elles s'élèveront à \$1,351,553,000, non compris des déboursés de \$42,480,000 portés à nos comptes comme de l'actif productif. On peut mettre ce chiffre en regard de celui de l'an dernier, qui s'élevait à 752 millions de dollars.

Si l'on ajoute aux montants que je viens de donner d'autres charges diverses, affectées surtout à l'amortissement de l'actif, on parvient à un total des dépenses pour l'année 1941-1942 qui se chiffre par \$1,894,966,000, soit un montant supérieur par plus de 50 p. 100 à celui des dépenses de 1940-1941, lequel était de 1,250 millions. Si l'on défalque un revenu total de \$1,481,285,000, on trouve que le déficit net pour l'année s'établit à \$413,681,000. Ce déficit relève d'autant la dette du pays qui s'élevait à environ \$4,062,372,000 au 31 mars 1942. Je prévoyais, l'an dernier, que nous paierions à même nos revenus, entre 73 et 79 p. 100 de nos dépenses. Il semble maintenant que nous aurons réussi à en payer 78 p. 100.

DETTE DIRECTE

Au 31 mars 1942, la dette directe fondée (y compris les bons du Tré-

sor), se chiffrait par \$5,866,071,000, à un taux moyen d'intérêt de 2.90 p. 100 comparativement à 3.06 p. 100 l'année précédente. En outre, les obligations et les débetures détenues par le public et garanties par le Dominion atteignaient un total de \$818,842,000, chiffre qui représente une diminution de 165 millions de dollars effectuée au cours de l'année.

Le montant total des sommes empruntées au cours de l'année, à l'exclusion de débetures se chiffrant par plus de 33 millions de dollars émises de nouveau aux provinces de l'Ouest, conformément à l'arrangement relatif aux terrains d'écoles, est d'environ 2,424 millions de dollars. Sur ce total, nous avons emprunté du public 1,834 millions de dollars dans deux emprunts de la Victoire, \$85,294,000 par la vente de certificats d'épargne de guerre, et \$4,553,000 par celle de certificats ne portant pas d'intérêt; nous avons emprunté 10 millions de dollars à New-York pour des fins de remboursement, et 450 millions de dollars de la Banque du Canada et des banques à charte pour remplacer des emprunts au même montant détenus par ces institutions et arrivés à l'échéance au cours de l'année; le solde, soit 40 millions de dollars, représente l'accroissement des bons du Trésor pendant l'année. Ainsi, en dehors de l'augmentation des bons du Trésor, nous n'avons pas emprunté directement de la Banque du Canada ou des banques à charte.

DES OBLIGATIONS

Nous avons racheté durant l'année 1941-1942 des obligations directes du Dominion du Canada au montant de \$931,042,000 (non compris les débetures relatives aux terrains d'écoles), ce qui laisse des emprunts nets de 1,493 millions de dollars. Ce montant a servi à combler le déficit global de \$413,681,000, à faire une avance de 400 millions de dollars à la Commission de contrôle du change étranger, à financer le déficit du bloc sterling et à avancer 252 millions de dollars aux chemins de fer nationaux (montant dont la quasi-totalité a servi au rachat de titres ferroviaires); le reliquat (427 millions de dollars) nous a permis de consentir diverses autres avances et il a fourni du numéraire pour les besoins d'ordre courant du Gouvernement.

JUSQU'A LA VICTOIRE

Avoir obtenu de la population du pays le prêt de 1,868 millions de dollars (en tenant compte du rachat, des titres à New-York et à Londres), avoir obtenu une telle somme du peuple et des corporations après qu'ils avaient contribué près de 1,500 millions de dollars au fisc, voilà qui constitue une réalisation financière considérable. Cela démontre que les Canadiens sont prêts à poser les gestes nécessaires, dans le domaine financier comme dans les autres, pour conduire cette lutte jusqu'à la victoire définitive. Une telle réalisation fait grand honneur au comité de finance de guerre et aux campagnes qu'il a si heureusement poursuivies pour la vente des certificats d'épargne de guerre, des timbres et des obligations de la victoire. Le Gouvernement et le peuple du Canada sont reconnaissants aux membres de ce comité, aux journaux, aux stations radiophoniques et aux autres organismes qui ont particulièrement contribué à ce succès, ainsi qu'aux milliers de personnes qui ont pris part à ces campagnes.

MISE EN GARDE

Toutes nos opérations financières de 1941-1942 constituent une belle réalisation, mais je dois formuler une mise en garde. Lorsque nous déclarons avoir soldé 78 p. 100 de nos dépenses à même notre revenu, l'affirmation est parfaitement juste au point de vue comptable, mais cette proportion pourrait être erronément interprétée. En plus de nos dépenses, il nous faut tenir compte des fonds que nous avons faits pour le Royaume-Uni. A cette fin, au cours de l'année, le Gouvernement a dû trouver quelque 1,050 millions. Contre les dollars canadiens transférés au Royaume-Uni nous avons acquis certaines valeurs, certains titres de l'Etat canadien détenus à Londres et des soldes en sterling maintenant absorbés dans l'emprunt de 700 millions de dollars. Puisque nous avons accru notre actif, les comptes sont parfaitement fondés à classer ces sorties comme placements. Mais, tout comme le problème financier que comporte l'obtention de cent dollars demeure le même, qu'ils soient destinés à payer pour la provision d'hiver de charbon, à acheter une obligation de l'Etat ou à faire un cadeau à son fils, le problème économique et financier immédiat de faire les fonds des achats du Royaume-Uni s'est avéré le même que celui qu'on soulevé nos propres dépenses de guerre. Bien qu'il soit exact de dire qu'au cours de l'exercice 1941-1942 nous avons soldé 78 p. 100 de nos dépenses à même le revenu, on doit noter que nous n'avons soldé qu'un peu plus de 50 p. 100 de nos dépenses et de nos avances de guerre à même le revenu.

AU JOUR LE JOUR

De plus, il ne faut pas se leurrer sur nos réalisations en fait d'emprunts auprès du public et des corporations. Les conditions les plus favorables aux emprunts domestiques constamment sur-souscrits existent au moment où les revenus et les soldes bancaires vont s'accroissant fortement. Le Gouvernement s'est engagé à solder ses dépenses au jour le jour dans toute la mesure possible; il s'est refusé à répartir le coût de la guerre en recourant à l'inflation. Nous ne devons pas oublier que s'il est aisé à certaines personnes au pays de prêter des fonds, si le Gouvernement

emprunte avec facilité il a lieu de présumer, à moins que nous ayons mis entrave à la plupart des occasions de dépense, que nous ne parvenons pas à réaliser le programme annoncé. J'aurai l'occasion de revenir un peu plus tard sur ce sujet.

Voici les points saillants du discours sur le budget prononcé, hier soir, par le ministre des Finances, l'hon. Ilsley, à la Chambre des Communes.

Les revenus pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1942 se sont chiffrés à \$1,481,000,000, soit un nouveau record et une augmentation de 70 p.c. sur l'année précédente.

Les dépenses se sont totalisées à \$1,894,966,000, soit 50 p.c. de plus que l'année précédente.

Le déficit pour l'année est de \$413,681,000.

Les dépenses de guerre se chiffrent à \$1,351,553,000.

La dette directe du Canada est de \$4,062,372,000 et la dette non consolidée à \$5,866,051,000.

Les emprunts de la victoire ont rapporté \$1,834,000,000.

Le financement du Royaume-Uni a coûté \$1,056,000,000.

Les taxes et autres revenus ont rapporté 78 p.c. des dépenses du Canada et juste 50 p.c. des dépenses plus les avances faites pour les achats du Royaume-Uni.

La situation de l'échange avec les Etats-Unis s'est améliorée mais le relâchement des mesures de restriction vis-à-vis du tourisme et du contrôle de l'échange n'est pas pratique.

Les exportations pour 1941-1942 ont démontré une augmentation de 50 p.c.

Les restrictions pour économiser le matériel et le capital humain, dans l'industrie civile vont augmenter.

Les récoltes de la prochaine saison s'annonçant très belles, les revenus des fermiers canadiens atteindront peut-être un record. "Les prix actuels des grains sont de deux pour cent supérieurs à ceux de 1926; les prix des produits de la ferme et des viandes sont presque au même niveau".

Voici maintenant un tableau sommaire des dépenses et des revenus pour les trois dernières années fiscales, rendu public par l'hon. Ilsley:

REVENUS PROVENANT DES TAXES

	1939-40	1940-41	1941-42
Douanes	\$104,301,000	\$130,757,000	\$142,392,000
Liquors	21,267,000	34,140,000	46,777,000
Cigares, cigarettes, tabac	40,557,000	55,417,000	65,050,000
Permis	35,000	45,000	39,000
Total	61,859,000	89,602,000	111,866,000
Moins remboursements	827,000	994,000	1,775,000
Total net	61,032,000	88,608,000	110,091,000
Ventes	141,121,000	184,536,000	246,553,000
Automobiles, pneus	1,568,000	11,206,000	16,742,000
Gazoline			24,752,000
Sucre	12,302,000	11,894,000	22,009,000
Amusements			7,710,000
Paris mutuels			1,082,000

IMPOTS SUR LE REVENU

Individus	45,407,000	75,863,000	189,502,000
Corporations	77,920,000	131,566,000	185,836,000
Dividendes	11,122,000	13,042,000	28,269,000
Total	134,449,000	220,471,000	403,607,000
Défense nationale		27,672,000	106,637,000
Profits		23,995,000	135,168,000
Droits de succession			6,957,000
Banques	949,000	898,000	787,000
Cies d'assurances	926,000	972,000	1,148,000
Divers	586,000	673,000	702,000
Total des taxes	468,271,000	778,213,000	1,360,915,000
Total des revenus non-tax.	73,346,000	81,542,000	102,569,000
Total des revenus ordinaires ...	541,617,000	859,755,000	1,463,484,000

LE BUDGET ILSLEY

(Suite de la page 5)

rie fausse et tous les produits d'or ou d'argent des orfèvres, les articles en ivoire, en jais, en ambre, en nacre, etc., mais il y aura exonération pour les articles se vendant 50c. ou moins; (3) les articles en verre taillé ou en cristal, les articles se vendant 50c. ou moins étant exonérés; (4) les articles en faïence fine, en porcelaine, en pierre, etc., sauf les articles qui servent à préparer ou à servir des aliments ou des boissons, l'exonération de 50c. s'appliquant aussi à cette catégorie d'articles; (5) les horloges et les montres; (6) les cendriers, les pipes à tabac, les fume-cigarettes et les fume-cigarettes, les moules à cigarettes et les autres articles pour fumeurs; (7) les stylos, les styletines, les nécessaires et autres articles de bureau. Au sujet des trois derniers groupes, il y aura exonération de taxe pour les articles se vendant un dollar ou moins.

La Chambre conviendra, j'en suis certain, que ces taxes d'accise s'appliqueront à des articles dont l'achat n'est pas essentiel en temps de guerre et qu'elles frapperont seulement des personnes qui effectuent des dépenses inutiles et donnent ainsi la preuve qu'elles sont en état de contribuer aux recettes du pays. J'espère que ces relèvements des taxes d'accise rapporteront des recettes additionnelles de \$20,995,000 au cours de la présente année financière et de \$28,025,000 au cours de l'année entière.

LES DENREES

Dans le cas des impôts prélevés sur les denrées et les services, au prix de détail, et acquittés par le consommateur ou le client quand il paie son compte, la taxe sera indiquée distinctement du prix et ne sera pas censée faire partie de prix pour les fins des règlements concernant les prix maximum. On observera que parmi les articles dont le prix de vente du fabricant sert de base à l'établissement de taxes nouvelles ou accrues, les fourrures sont soustraites à l'application des règlements sur les prix maxima, tout comme y échappent les ventes de breuvages alcooliques effectuées par les régies provinciales. Les autres articles atteints sont assujettis à la réglementation des prix maxima: les breuvages alcooliques écoulés autrement, par exemple, les cigarettes et le tabac, le papier et les tubes de papier à cigarettes, les bonbons et la gomme à mâcher, les pellicules et les plaques photographiques, les liqueurs gazeuses et les cartes à jouer. La nouvelle taxe sur le tabac est indiquée séparément et les timbres apposés sur les paquets la représenteront ainsi. Aux fins des règlements sur les prix maxima, la taxe ne sera pas censée faire partie du prix. En ce

qui concerne les autres denrées, la Commission de contrôle des prix et du commerce en temps de guerre autorisera les ajustements jugés nécessaires et équitables.

LE COUT DE LA VIE

Les dépenses affectées à une denrée et à un service frappés par l'augmentation de l'impôt, les cigarettes et le transport des voyageurs, sont comprises dans l'indice du coût de la vie établi par le Bureau fédéral de la statistique. Cet indice, depuis l'inauguration du contrôle des prix et du revenu, a acquis une importance qu'il ne présentait pas antérieurement. Le calcul s'en établit par les mêmes méthodes exactement que l'on a employées depuis le début. On ne saurait permettre qu'il soit influencé par des considérations de politique et d'opportunité. A tout événement, ces taxes seront indiquées séparément et aisément reconnaissables comme des impôts frappant le consommateur. Je propose, dans le cas des cigarettes qui, quelque désirables qu'elles puissent être en d'autres circonstances, ne sont évidemment par des articles nécessaires à la vie pour la population dans l'ensemble, que la nouvelle taxe ne soit pas censée faire partie du prix servant au calcul de l'indice du coût de la vie.

L'ASSURANCE

En annonçant l'an dernier l'offre faite aux gouvernements provinciaux relativement aux accords fiscaux, j'ai déclaré qu'advenant l'abandon par les provinces de certaines taxes, le Dominion pourrait, afin de parer au bénéfice que certaines catégories de sociétés pourraient en retirer, décréter des taxes spéciales en ces domaines. Etude faite de la situation, il a été décidé de prélever une taxe de 2 p. 100 sur les primes d'assurance-vie, d'assurance-feu et d'assurance-accidents en plus des taxes que nous imposons actuellement et qui n'atteignent que l'assurance-feu et l'assurance-vie.

Dans le cas des autres catégories de sociétés on a constaté que l'augmentation de la taxation fédérale sur les bénéfices faisait plus que contre-balancer les taxes spéciales qu'elles acquittaient auprès des provinces et que, partant, nulle taxe fédérale spéciale ne s'imposait.

Puisque les impôts perçus au cours de la présente année financière porteront sur les années 1941 et 1942, les recettes au cours de l'année financière devraient être de 13 millions de dollars, soit le double du rendement annuel.

LES RECETTES

Si nos prévisions quant au rendement des impôts nouveaux et majorés pour le reste de l'année budgétaire sont raisonnablement exactes, les recettes globales de l'état pour 1942-1943 seront d'environ \$2,050 millions. Comme les dépenses seront de \$3,900 millions il restera

un déficit budgétaire de \$1,850 millions à combler au moyen d'emprunts. D'après ces prévisions, nous aurons acquitté un peu plus de 52 p.c. de nos dépenses à même nos recettes.

L'application des propositions budgétaires fournira en 1942-43 des rentrées supplémentaires remboursables après la guerre au montant estimatif de 95 millions de dollars. Il restera \$1,755 millions à financer d'autre façon. Je vais consigner au Hansard un bref tableau pour résumer ces calculs sous une forme commode.

Année financière 1942-1943

Dépenses globales estimatives	\$3,900,000,000
Recettes ordinaires estimatives	2,050,000,000
Déficit budgétaire	1,850,000,000
Taxes remboursables estimatives	95,000,000
Somme à acquitter par des soldes de caisse et des emprunts	1,755,000,000

EPARGNE VOLONTAIRE

La Chambre comprend maintenant ce que je voulais signifier en disant que je n'entendais pas substituer l'épargne obligatoire à l'épargne volontaire. L'impôt remboursable et les autres dispositions que je préconise ont simplement pour objet d'égaliser la base à partir de laquelle commence l'épargne volontaire. Les souscriptions aux emprunts de la victoire et l'acquisition de certificats d'épargne de guerre indiquent que les épargnes courantes faites par les particuliers pour l'achat de titres de l'Etat ne dépassent certes pas 12 millions de dollars par semaine et sont peut-être un peu inférieures à ce chiffre. Outre la majoration des impôts, outre le minimum obligatoire d'épargne, il faudra non seulement accroître ces épargnes courantes mais encore les accroître grandement, si nous voulons financer la guerre de façon saine et équitable, si ceux d'entre nous qui ne sont pas dans les forces armées veulent démontrer que, comme démocratie, nous sommes capables de soutenir les rudes épreuves de la guerre, nous attendant à ce que les combattants qui bravent la mort soutiennent des épreuves bien plus rudes.

VIE SIMPLE

Cela entraînera-t-il un abaissement de notre mode d'existence? Assurément. Nous ne gagnerons pas la guerre en discutant la question de savoir si les ouvriers ou les cultivateurs, les employés ou les employés devraient obtenir une plus large tranche du revenu national accru. Nous la gagnerons, non seulement par la valeur des forces combattantes et l'habileté des généraux, mais aussi par l'empressement des civils à accomplir les sacrifices nécessaires, à être les premiers à les accomplir d'abord, et

non après que les autres groupes l'auront fait.

VICTOIRE

Je désire ajouter un mot à l'adresse des hommes d'affaires qui dirigent de grandes et de petites entreprises dans tout le pays. Une grosse part des gains d'affaires doit prendre le chemin du trésor pendant la guerre. Ce n'est pas que le gouvernement ait pris pour politique de désavantager les entreprises, mais parce qu'une si forte part de tous nos revenus et de tout notre travail doit servir à remporter la victoire.

Monsieur l'Orateur, ceci termine mon exposé budgétaire. Les majorations proposées de l'impôt sont importantes et dures. Elles sont imposées en prenant pour acquis que les Canadiens comprennent la gravité des récents événements et la nécessité de faire cette année un effort suprême.

Il y a quelques semaines, l'atmosphère était chargée d'un optimisme qui revêtait même des manifestations un peu frivoles. La guerre allait être terminée en janvier; le vent avait tourné; l'Allemagne était sur le point de s'effondrer; le Japon avait trop entrepris; l'Italie n'était qu'une bouffonnerie; et ainsi de suite. Un nombre de plus en plus considérable de Canadiens ne songeait qu'à leur confort matériel et tournaient leur attention aux problèmes d'après-guerre plutôt qu'à la guerre elle-même.

HITLER

Les événements des derniers jours ont sûrement lieu de nous assombrir. Le moment n'est pas un optimisme frivole. Les événements de Chine, de l'Ukraine, de la Crimée et de la Libye devraient nous convaincre que la guerre ne finira pas cette année, pourrait peut-être même durer plusieurs années. Ce n'est pas étonnant que l'Allemagne et le Japon ont poussé les Etats-Unis dans la guerre, comme ils l'ont fait.

A quels dévergondages de paroles ne nous sommes-nous pas laissés aller? Il n'y a pas si longtemps, l'on ne cessait de répéter que Hitler était un halluciné, courant tête baissée vers sa propre perte, que le Japon commettait le hara-kiri. Hélas, les plans de nos ennemis ne révèlent rien d'irrationnel et encore moins d'intentions de suicide. Les peuples agresseurs ont aiguillonné les Etats-Unis pour les faire entrer dans la guerre, parce qu'ils étaient convaincus de remporter quand même la victoire en 1942. Les Canadiens comprennent-ils combien la situation est critique en ce moment en Russie, en Chine et dans le Moyen-Orient, et comme elle

Marchildon est appelé

PENETANGUISHENE, 24.— On a appris ici que Phil Marchildon, le jeune lanceur droitier des Athlétiques de Philadelphie, a été appelé pour son service militaire dans l'armée canadienne.

Marchildon jouait avec les Maple Leafs de Toronto dans la ligue internationale avant de se joindre aux Athlétiques il y a deux ans.

Brooklyn bat...

(Suite de la page 20)

cogné son cinquième, dans la quatrième et il y avait encore une fois, un coureur sur les sentiers. Bob Johnson a frappé son neuvième pour les perdants et il a fait compter trois points. Jim Bagby a reçu le crédit de son huitième gain de la saison et Bob Harris a subi sa huitième défaite, sur le monticule.

A Détroit, des coups de circuit de Ted Williams, Oscar Judd et Jim Tabor ont donné une victoire de 6 à 2, aux Red Sox de Boston, contre les Tigers de Détroit. Judd a alloué huit coups sûrs et il a remporté sa sixième victoire, tandis que Dizzy Trout a été le lanceur perdant. Williams a frappé son 16e coup de circuit de la saison, alors qu'il y avait un coureur sur les sentiers, dans la septième manche.

Meilleurs salaires aux instituteurs protestants

La Commission des Ecoles protestantes de Montréal paiera de meilleurs salaires à ses instituteurs. Ainsi, les instituteurs qui ont plus de 10 ans de service, recevront une augmentation de \$100 au lieu de \$50 par année.

Au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Outremont, retraites fermées: du 25 au 28 juin, retraite de vacation. En juillet, du 2 au 5 retraite pour demoiselles; du 10 au 13 pour jeunes filles; du 16 au 19, retraite mariale; du 20 au 23 pour dames.

peut aussi le devenir ailleurs à brève échéance? Je crois qu'ils le comprennent maintenant et que leurs désirs individuels de gain, d'aisance et d'avantages matériels se submergent dans la volonté nationale de vaincre. C'est avec cette conviction que je présente ce budget à la Chambre et au peuple Canadien.

(Voir aussi page 6)

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

LA REINE DES MONTAGNES

par Henri Germain

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

200 (suite)

—Quand il est partagé, peut-être, mais ce n'est pas le cas.

—Cela pourrait être, conclut la Bossue, doucement insinuante et consolatrice.

Elle reprit après une courte pause réfléchie:

—Enfin, que décides-tu de répondre à M. de Montlouis?

—Oh! vous devez bien le deviner, la tante.

Nous inviterons selon le désir du comte, Mme Geneviève à venir, au printemps prochain, passer quelques jours ici.

Si elle accepte, ce sera toujours pour moi un grand bonheur de la voir; même si j'en souffre!

Et puis, qui sait ce que réserve l'avenir?...

Mais assez causé sur ce sujet; ça me fait tout drôle dans la tête. Tenez, la tante, occupez-vous d'habiller Marthe, et de la faire belle pour ce jour de Noël.

Si elle veut aller, et vous aussi à Maromme-le-Grand, tantôt, je vous y conduirai toutes les deux.

—Malgré le mauvais temps?

—Eh! pardine, nous ne fondrons pas en route.

La preuve, c'est que je vais m'en aller fumer une pipe sur la route; histoire de me distraire un peu.

Cette satanée lettre a réveillé en moi un tas d'idées ridicules.

A tout à l'heure, la tante!

Sur ces mots, Jean Bayaux jeta brusquement son capuchon sur ses épaules, s'en couvrit la tête, bourra sa grosse pipe de bruyère, alluma d'un tison pris dans l'âtre, et sortit de la ferme.

Tout en écrasant, sous ses lourdes bottes d'hiver, la neige friable qui craquait à chacun de ses pas, il pensait à Geneviève, à son enfant.

—C'est tout de même bizarre, monologuait-il que ce pauvre pe-

tit Jean n'ait jamais été retrouvé par sa mère.

Pour quelles raisons avait-elle suspendu les recherches de la justice; pourquoi, presque tout de suite, avait-elle fait arrêter l'enquête?

D'abord elle supposait que c'était son père qui avait pris le petit?...

Mais puisque, depuis longtemps, elle est réconciliée avec le comte, ce n'est pas lui qui était l'auteur de l'enlèvement, sans ça, il lui aurait rendu l'enfant?...

Donc, elle devait poursuivre.

Cette affaire-là n'est pas claire, il y a là-dessous un mystère que nous ne connaissons peut-être jamais.

Ramené par cette dernière réflexion à la pensée de Geneviève, le fermier évoqua de nouveau la gracieuse image de la jeune femme.

Et son cœur généreux et ardent se mit à battre un peu plus vite.

Il allait toujours sur la route livrée à ses souvenirs sentimentaux. La neige tombait beaucoup moins fort; les flocons se faisaient rares et plus petits; à peine quelques-uns voltigeaient-ils encore, sans tomber, emportés par le vent comme de minuscules papillons fous.

Tout à coup, le fermier s'arrêta net, les yeux écarquillés, arrondis par la stupefaction.

A cinq mètres en avant de lui, assis dans la neige sur le bord de la route, un petit garçon de six à sept ans pleurait à sanglots con-

vulsifs, le visage enfoui dans ses mains violacées par le froid.

—Ben, quoi, p'tiot, qu'est-ce qu'on fait donc là? cria Jean Bayaux.

L'enfant leva la tête, surpris, avec une expression de crainte dans les yeux, mais il ne répondit pas.

—Eh bien, voyons, es-tu gelé? reprit le fermier d'un ton bienveillant, en s'approchant du petit.

Et tout de suite, il remarqua son air misérable, ses vêtements en loques, puis son visage émacié, ses joues amaigries, sa pâleur livide.

Pourtant ses traits étaient presque réguliers, fins et plutôt jolis. Ses grands yeux surtout d'un bleu profond, avaient une expression de douceur et de véritable intelligence.

—Voyons, voyons, mon petit bonhomme, faut pas rester là, tu serais glacé dans une heure! s'apitoya le fermier en adoucissant sa voix.

Peux-tu marcher, veux-tu venir avec moi; je vais t'emmener près d'un bon feu, où tu te réchaufferas tout à ton aise.

—Oh! oui, m'sieu, j'ai bien froid! balbutia l'enfant, dont les dents claquaient.

—Eh ben, lève-toi, arrive, je vas te conduire.

—Je suis fatigué, m'sieu, j'ai mes pieds enflés.

—Bon, alors je vas te porter, mon bonhomme.

Tiens, d'abord, colle-toi ça sur les épaules ça va te réchauffer le sang!

En disant cela, Jean Bayaux enleva son capuchon, le jeta sur le dos de l'enfant, l'enveloppa de son mieux, puis l'enleva comme une plume dans ses bras robustes.

Ensuite, il reprit d'un bon pas le chemin de sa ferme.

Tout en marchant, il essayait de faire bavarder l'enfant.

—T'es pas du pays; je connais pas ta figure.

—Non, m'sieu.

—Eh! bien, alors, d'où est-tu?

—Je ne sais pas.

—Comment, tu ne sais pas?

—Oh! de loin, de bien loin.

—Tout seul?

—Oui, m'sieu.

—Et où allais-tu?

—Je ne sais pas, je m'en allais.

—Tu n'as donc pas de parents?

fit Jean Bayaux, secrètement ému par cette misère qu'il devinait atroce.

—Si m'sieu, j'ai encore papa.

—Ton père! Eh bien, où donc qu'il demeure, c't'oiseau là, qui laisse partir un petit gosse comme toi, tout seul, en plein hiver?

—Papa, y demeure dans la forêt.

—Quelle forêt?

—Je ne sais pas, du côté de Roumare.

—Ma fine, c'est qu'elle est grande.

Qu'est-ce qu'il fait ton père?

—Des sabots.

—Ah! Et comment se fait-il qu'il t'ait laissé aller comme ça, dans la neige?

—Je m'a sauvé.

(A SUIVRE)

ARMAND ET LES PIRATES

L'officier japonais n'aime pas certaines remarques.

Insolence



JEANNINE ET PATAUD

Jeannine n'est pas la seule à avoir peur.

Tout le monde a peur



LE FANTÔME

Les soldats japonais sont forcés de se rendre.

Reddition



MARGOT TRAVAILLE TROP

Pluche est comparé à un insecte.

Remarque blessante



JOS BRAS-DE-FER

Les Nazis s'emparent de tout.

Pillage



«Pas d'autre alternative que la conscription»

(L'HON. RALSTON)

OTTAWA, 24. (D.N.C.) — «Si le plébiscite du 27 avril dernier a été une lumière verte indiquant au gouvernement d'avancer en pleine vitesse, il a aussi donné à l'administration l'ordre de lever des troupes par le moyen qu'elle jugera le plus efficace», a déclaré, hier après-midi, l'hon. J.-L. Ralston, ministre de la Défense Nationale, en reprenant le débat sur la question de la conscription.

M. Ralston dit qu'on a donné à la conscription un sens sinistre. Ce n'est qu'un moyen de lever des troupes. Nous avons la conscription au Canada et nous avons levé 50.000 hommes par ce moyen pour le service au Canada. Qui dira que ce n'est pas une bonne méthode? La seule question qui se pose est de savoir si le gouvernement doit avoir le pouvoir d'étendre la zone du service pour que ces hommes puissent être envoyés outre-mer, si nécessaire.

Il ne s'agit pas de savoir si la conscription est une méthode efficace, mais de savoir s'il y a des inconvénients qui effacent son efficacité.

M. Ralston rappelle qu'il a déjà dit qu'il préférerait avoir une armée de volontaires pour outre-mer et qu'il maintient cette opinion.

LA CONSCRIPTION

«Mais, dit-il, pour maintenir et renforcer cette armée, il peut devenir nécessaire de conscrire des hommes pour outre-mer. Pour mon propre compte, il n'y aura pas d'autre alternative».

M. Ralston dit que l'autre inconvénient est la désunion du pays. «Nous ne voulons pas de désunion, dit-il, mais le prix de l'unité ne doit pas être trop considérable».

«Nous savons qu'il y a dans une partie du pays une profonde aversion pour la conscription».

tion. Il est probable que cette aversion provient du fait qu'on ne réalise pas que c'est la bataille du Canada outre-mer aussi bien qu'ici, au Canada».

MINORITE COMME MAJORITE

M. Ralston répète que notre ligne du front est outre-mer. «Nous sommes en face de la possibilité de combattre pour notre existence même, dit-il. Si des considérations d'unité nationale doivent venir en conflit avec des mesures pour notre sécurité nationale et notre existence, c'est certainement la sécurité de la nation qui doit compter, et par là, j'entends la sécurité de toute la nation, la minorité comme la majorité».

Le ministre dit que le gouvernement, par le rappel de la clause 3, veut avoir les pouvoirs de prendre toutes les mesures pour envoyer des conscrits outre-mer, si nécessaire. Les conscrits, après cet amendement, seront sur le même pied que les volontaires.

Le ministre expose ensuite que le Canada a trois fronts et que «pour nous, la Manche est le point le plus vital dans la stratégie du monde».

DIVISION BLINDEE

Là, les forces canadiennes, britanniques et américaines se tiennent prêtes pour la défense.

se de ce rompart entre nous et Hitler», aussi bien que pour l'offensive qui doit venir si la cause des nations-unies ne doit pas périr.

M. Ralston dit que nous allons envoyer cette année, une autre division blindée et une autre brigade de tanks outre-mer.

Sur les deux fronts de l'Atlantique et du Pacifique, nous avons les sixième, septième et huitième divisions ainsi que la quatrième d'ici à ce qu'elle parte pour outre-mer.

Personne n'a d'excuse à faire pour l'effort du Canada, dit-il. «Mais je le dis du fond de mon cœur, ajoute M. Ralston, tout ce que nous faisons nous inspire simplement à chercher si nous ne pouvons faire davantage».

100,000 HOMMES

Il répète que le programme pour 1942-1943 réclame 90,000 à 100,000 hommes. Durant les deux premiers mois et demi de cette année, nous avons enrôlé 30,000 volontaires à raison de 12,000 par mois.

«Jusqu'à ce point, dit-il, les enrôlements volontaires sont suffisants pour fournir ce que nous avons cru nécessaire quand le programme fut annoncé en janvier en ce qui concerne le programme pour outre-mer, à cette époque».

«Cela n'est que le début, poursuit le ministre, car de nouvelles demandes arrivent. Nous mobilisons les septième et huitième divisions aussi bien que la quatrième et la sixième. Depuis janvier dernier, nous avons mobilisé au moins 45,000 hommes. Nous avons enrôlé 45,000 autres hommes dans l'active».

M. Ralston dit que personne ne peut prévoir les exigences de l'avenir, ni combien d'hommes il faudra, quelles seront nos pertes, quelles seront les nouveaux engagements pris. Il dit que c'est pour cela que l'amendement est présenté.

M. CARDIN

Répondant à M. Cardin, le ministre dit que l'arrêté ministériel en-

«Jeu de saint Laurent»

A cause de la pluie, les Compagnons de St-Laurent ont dû interrompre hier la représentation du «Jeu de saint Laurent». Les billets d'hier soir seront valides pour la représentation de jeudi ou celle de samedi.

voyant des conscrits outre-mer ne sera jamais tenu secret.

Dans la partie suivante de son discours, le ministre de la défense réplique indirectement à son collègue M. Howe, ministre des munitions.

M. Ralston dit que «certains discours» ont donné l'impression que l'armée puisait dans les ressources humaines nécessaires à l'industrie de guerre et à l'agriculture. Il dit que cela est faux, parce que la priorité est donnée à l'industrie et à l'agriculture à l'appel des mobilisés.

19 A 45 ANS

Le ministre dit que l'on a prétendu que nos réserves humaines étaient quelque peu épuisées.

«J'admets dit-il que nous sommes prêts d'appeler la classe de 30 ans des célibataires. Mais la classe célibataire de 30 ans n'est pas la seule classe. Il y a les hommes de 30 à 35 ans. Il y a encore les hommes de 19 à 21 ans et de plus les classes d'hommes mariés de 19 à 45 ans».

M. Ralston dit qu'on a été timoré en disant que nous étions presque parvenus au point de saturation parce que les hommes de 30 ans étaient mobilisés.

PAS POPULAIRE

M. Ralston va encore plus loin et critique les chiffres cités par le ministre Howe.

«Parce qu'il y a 1,350,000 hommes dans l'agriculture, 300,000 dans les mines, 900,000 dans les usines et 2,000,000 dans les emplois civils on a dit que la situation des ressources humaines était difficile».

«Je veux dire que l'on n'approche pas de la mobilisation totale pour fins de guerre simplement parce qu'il arrive que tout le monde est employé. La question est de savoir si ces hommes doivent être retirés de tels emplois et places dans les forces armées ou dans d'autres activités plus utiles à la guerre».

«Prenons le cas de 1,350,000 fermiers. Ce que je vais dire n'est pas populaire. Mais une bonne partie d'entre eux tombent dans la classe dite de «subsistance», c'est-à-dire une classe qui ne fait pas grand-chose si ce n'est de produire pour eux-mêmes et leurs familles. La question se pose à savoir si ces hommes doivent être laissés à cette occupation ou s'il ne serait pas mieux que des fermiers ayant plus de capital et de plus grandes facilités de production fournissent des vivres pour ces hommes qui pourraient mieux servir dans la production de munitions ou ailleurs».

LES FEMMES

M. Ralston prend le cas des munitions qui emploient 900,000 personnes dont un sixième sont des femmes. Il envisage le remplacement des hommes par les femmes comme cela se fait en Europe. La production civile est diminuée.

«Ces choses ne font que commencer, dit-il. Aussi, il me semble que ce n'est pas maintenant qu'on doit se demander si les ressources humaines posent vraiment un problème pour le maintien d'une armée».

Répondant à M. Cardin, le ministre dit que les Canadiens français sont envoyés dans les camps d'entraînement des autres provinces, tout comme les Canadiens anglais sont envoyés dans Québec pour certaines autres formes d'entraînement.

OU EST NOTRE FRONT?

En terminant, M. Ralston répète que notre front est outre-mer. Il dit que les îles Britanniques ne sont pas une forteresse britannique, mais aussi une forteresse canadienne.

Nouveaux revenus fédéraux

(Presse Canadienne)

Le tableau suivant montre comment M. Hsley s'attend à obtenir ses revenus accrus pour 1942-1943:

Rendements accrus obtenus par des changements dans le système fiscal.

	Balance de l'année fiscale complète 1942-1943	1942-1943
Impôts sur le revenu personnel	\$115,000,000	\$ 45,000,000
Impôt sur le revenu des corporations	105,000,000	
Taxe sur les excédents de profit	58,000,000	165,000,000
Droits d'accise sur les primes d'assurance	6,500,000	13,000,000
Taxe sur les spiritueux	6,000,000	4,500,000
Taxe sur le moult	9,000,000	6,700,000
Taxe sur le sirop de moult et la bière	200,000	150,000
Taxe sur le tabac en feuilles	350,000	260,000
Total	\$ 15,550,000	\$ 11,610,000

TAXES D'ACCISE

Vins	400,000	300,000
Cigarettes	17,600,000	13,200,000
Tabacs manufacturés	4,000,000	3,000,000
Cigares	100,000	75,000
Papiers et tubes à cigarette	900,000	670,000
Liqueurs douces	5,000,000	3,750,000
Acide carbonique	300,000	225,000
Cartes à jouer	100,000	75,000
Transport des voyageurs	3,000,000	2,250,000
Lits et fauteuils sur les trains	550,000	375,000
Appels téléphoniques sur longue distance	900,000	670,000
Télégrammes et câbles	250,000	190,000
Fouritures	750,000	560,000
Total des taxes d'accise	\$ 33,800,000	\$ 25,340,000

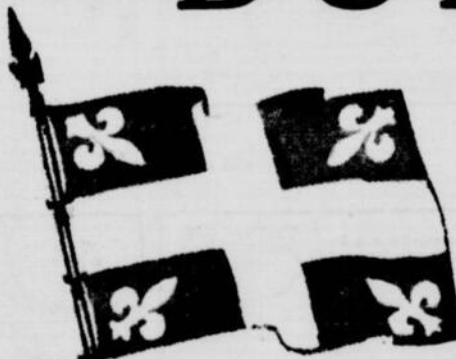
RENDEMENTS DES NOUVELLES TAXES D'ACCISE

Bonbons et gomme à mâcher	7,000,000	5,250,000
Films et appareils photographiques	350,000	260,000
Extensions téléphoniques	125,000	90,000
Cabarets, salles de danse, etc.	2,000,000	1,500,000
Malles, bijoux, horloges, montres, verre taillé, porcelaines, cendriers, pipes, plumes-réservoirs, crayons, etc.	7,750,000	5,800,000
Rendement total des nouvelles taxes d'accise	\$ 17,225,000	\$ 12,900,000
Grand total	\$246,075,000	\$377,850,000

(Année complète veut dire que l'on percevra les nouvelles taxes jusqu'au premier juillet 1943. On sait que l'année fiscale prend fin le 30 mars de chaque année et les taxes nouvelles du 1er avril au 30 juin 1943 feront partie du budget 1942-1943, devant prendre fin le 30 mars prochain).

Heures d'affaires durant juillet et août 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. samedi compris

DUPUIS



Venez profiter des aubaines préparées dans tous les rayons pour demain, jeudi.

FERMÉS AUJOURD'HUI

Fête de la Saint-Jean-Baptiste

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

